

DIVERSITÉS & CITOYENNETÉS

Les mobilisations de solidarité avec les migrants :

Un levier de gestion locale
des diversités ?

Sommaire

Institut de
Recherche, Formation
et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont
B-4000 Liège
04-221 49 89
info@irfam.org
www.irfam.org



ÉDITO

- 3 Solidarités en temps de crises
Joachim Debelder

MOBILISATIONS SOLIDAIRES

- 4 Pandémie :
Mobilisations citoyennes et modes de gestion locale de la question migratoire
Joachim Debelder et Altay Manço
- 10 *Récoltes solidaires* : entretien avec Dolores Cerrato, citoyenne engagée
Joachim Debelder
- 12 *Mokpokpo*, un retour du citoyen au cœur de la solidarité ?
Raphaël Boateng
- 19 Mobilisations autour des mutilations génitales féminines en Belgique
Leïla Scheurette

INCLUSION LOCALE

- 26 Interra : créatrice de lien et d'inclusion
Julie Clausse, Elisa Léonard et Lara Leroy
- 32 Les stages civiques de la Ville de Bruxelles : un pont entre écoles et société civile
Alice Rodrique et Fabien Nobilio
- 37 Kopplabunz, centre de rencontre pour femmes à Luxembourg
Andrea Gerstnerova
- 41 De l'écriture à la cohésion sociale :
Quel atelier d'écriture dans le contexte interculturel bruxellois ?
Tina Mouneimné Van Roeyen

GESTION DES DIVERSITÉS

- 47 Les "cartes d'identité communales" : de l'intégration à la démocratie
Joachim Debelder
- 53 Coexistence entre populations hôtes et réfugiés au Cameroun :
un défi humanitaire
Jean-Marie Afana

Édito

Solidarités en temps de crises

Joachim Debelder

Les derniers mois ont révélé l'importance des solidarités citoyennes et associatives pour limiter l'impact de la crise sanitaire et sociale sur les personnes les plus précaires. Pourtant, dans le domaine des migrations, la séquence du Covid-19 s'inscrit dans une crise d'un temps plus long, celle de l'accueil des réfugiés, débutée en 2015, et dont l'absence de véritable réponse structurelle a conduit à un enlisement général. Au cours des cinq dernières années, cependant, une multitude d'actions portées par des groupes de citoyens solidaires ont également foisonné. Souvent dans l'ombre, ils et elles élaborent des réponses concrètes aux urgences matérielles quotidiennes, s'improvisent à prendre soin d'inconnus, tissent des liens interculturels et participent à des dynamiques d'inclusion.

Ce numéro de notre Lettre est traversé par l'hypothèse que ces différentes mobilisations solidaires avec les personnes migrantes constituent un ensemble de modalités de gestion et de valorisation des diversités à l'échelle locale. Organisées autour des différents pans de cette thématique, les analyses et témoignages de ce numéro mettent en avant une pluralité de ces initiatives, citoyennes ou associatives. Leurs ancrages locaux multiples mettent également en évidence que les enjeux migratoires se posent en termes d'interconnexions, et non en vase clos. La compré-

hension de ces enjeux et l'élaboration de réponses adaptées nécessitent dès lors de s'intéresser aussi à des pratiques qui dépassent notre territoire national. Ces contributions permettent également de mettre en avant le travail de partenaires de longue durée de l'IRFAM et soulignent l'enrichissement mutuel de nos collaborations.

Enfin, notons que l'amorce du déconfinement en Belgique a été marqué par une série de mobilisations de lutte contre le racisme, pour la décolonisation de l'espace public, pour les droits des personnes sans-papiers ou LGBTQ+ et encore, tout récemment, pour le droit de porter le foulard dans les établissements

d'enseignement supérieur. L'urgence de ces réappropriations collectives de rues et de places désertées depuis plusieurs semaines nous rappelle, s'il le fallait, que les enjeux sociaux et politiques liés aux diversités s'imposent d'abord en termes de pouvoir, d'accès aux ressources et d'inégalités structurelles, exacerbées par la période récente. Nous espérons que notre Lettre, ponctuée de conseils et de recommandations, permettra d'alimenter les réflexions et d'éclairer les pratiques, citoyennes, associatives, privées ou de politiques publiques qui inscrivent la solidarité comme l'une des manières de valoriser les diversités au bénéfice de l'ensemble de la population. ▲



Pandémie

Mobilisations citoyennes et modes de gestion locale de la question migratoire

Joachim Debelder et Altay Manço

La pandémie de Covid-19 a déstabilisé la société dans son ensemble, à la manière d'un *fait social total*. Toutefois, certaines populations sont particulièrement impactées, à la fois par les risques élevés de contagion du virus, mais également par les mesures de confinement et de distanciation sociale destinées à endiguer sa propagation. En raison de leurs parcours migratoires ou de leurs situations administratives, la condition de nombreuses personnes exilées se caractérise par un accès limité aux ressources (matérielles, financières) et aux droits économiques, sociaux et culturels (travail réglementé, logement, services sociaux, sécurité sociale, santé). Cette crise sanitaire et sociale a eu pour premier effet d'exacerber les inégalités structurelles fondées sur les rapports sociaux de classe, de genre, de race, mais également de validité du titre de séjour. L'illustration la plus tragique de ce phénomène est certainement la crise humanitaire déclenchée à la frontière gréco-turque simultanément à la propagation du virus en Europe. Utilisées comme moyen de pression géopolitique, 13 000 personnes exilées étaient acheminées début mars le long de la frontière, fermée, de la Grèce. De l'autre côté, sur les îles de la mer Égée, le camp de Mória d'une capacité de 3100 personnes en abri-

tait déjà plus de 20 000. Dans ces conditions, la crise sanitaire précède amplement l'arrivée du Covid-19. À l'heure du confinement social généralisé, les stratégies de l'*encampement* (ou «confinement politique») déployées de Lesbos à Calais démontrent leurs impossibilités inhérentes à assurer la sécurité sanitaire (Agier, 2020).

La présente analyse vise à mettre en lumière l'impact socio-économique de la pandémie pour les personnes migrantes, au prisme des mobilisations citoyennes et des modes de gestion locale, à travers l'exemple de la Belgique francophone situé dans le contexte européen. Il s'agit cependant d'éviter l'écueil de réduire les problématiques soulevées aux conditions particulières de la pandémie, mais au contraire d'insister sur leur caractère structurel. Par la mise en évidence des contextes particuliers dans lesquels cette pandémie est survenue, il s'agit également de pouvoir penser *au-delà du Coronavirus* et d'envisager, dès maintenant, des stratégies à développer pour éviter ses conséquences politiques, économiques et sociales, sur le long terme, pour les personnes migrantes, notamment.

UE : diversité des mesures

La propagation du Coronavirus a révélé des approches divergentes entre les États européens à l'égard des personnes migrantes, dont certaines peuvent être mises en lumière. Dans une approche sociale, le Portugal s'est ainsi démarqué en annonçant la régularisation temporaire de l'ensemble des personnes en demande d'asile. Le gouvernement leur octroie ainsi l'accès aux soins de santé et aux aides financières, dont l'allocation extraordinaire, au même titre que tout citoyen portugais (Musseau, 2020). En France, les titres de séjour arrivant à échéance ont été prolongés de trois mois.

Par contraste, d'autres mesures s'inscrivent dans une logique économique. Afin d'anticiper la pénurie de travailleurs saisonniers, originaires des pays de l'Est de l'UE, l'Italie s'apprête à régulariser 200 000 sans-papiers (Tosseri, 2020). En Belgique, pour pallier le manque de main-d'œuvre dans le secteur agricole, [le gouvernement fédéral](#) a supprimé le délai de quatre mois à partir duquel les demandeurs d'asile

peuvent accéder au marché du travail. Cette mesure est fidèle à la logique utilitariste qui sous-tend les politiques migratoires de l'État belge (Bousetta et coll., 2016). Elle est cependant dénoncée, notamment par l'ensemble des [Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie](#), qui établissent le parallèle avec l'accord bilatéral conclu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour faire venir des travailleurs italiens dans les charbonnages belges. Les centres d'intégration appellent ainsi à ne pas répéter l'histoire en assurant à ces demandeurs d'asile l'octroi de titres de séjour pour « *soutien à l'effort collectif et à l'intérêt public* ».

Les approches économiques de l'Italie et de la Belgique mettent en évidence l'ethnostratification du marché de l'emploi, de même que la nécessité des personnes sans titres de séjour (en demande d'asile ou non) au maintien du tissu économique des États européens (Manço et coll., 2017, 14). La mesure du gouvernement fédéral belge choque d'autant plus que, dans le contexte actuel, elle n'a été accompagnée d'aucune mesure sociale spécifique à l'égard de personnes en demande d'asile ou sans papiers. Au contraire, le confinement a provoqué une interruption de trois semaines de la procédure de demande d'asile, et donc l'impossibilité pour de nombreuses personnes d'intégrer les dispositifs d'accueil, même si une introduction de [demande d'asile en ligne](#) est possible – cette option créant, pour le moment, plus de problèmes matériels qu'elle n'en résout¹.

Dès le début de la crise, la [Coordination des Sans-Papiers de Belgique](#) interpellait les autorités fédérales à « ne pas oublier un pan de la population » en les intégrant dans l'État de droit. Leur appel à une régularisation faisait écho à des revendications similaires énoncées dans la majorité des États européens. Réitérée début avril, sous la forme d'une « [Lettre aux représentants politiques belges](#) », la sollicitation est restée sans réponse. Elle souligne la précarité juridique, économique et sociale de leur condition administrative. Sans permis de travail, les sans-papiers font partie des travailleurs précaires et invisibilisés pour qui le confinement est synonyme de la perte, du jour au lendemain, de leur maigre source de revenus. Ils se retrouvent sans autres ressources que celles issues de la solidarité et n'ont pas droit à une couverture de santé, hormis le parcours du combattant que constitue généralement la procédure de l'aide médicale urgente.

Mise à l'épreuve des solidarités citoyennes

La société civile joue généralement un rôle crucial durant les périodes de crise (Larruina et coll., 2019). À la suite de la crise de l'accueil de réfugiés de 2015, de multiples initiatives citoyennes ont ainsi émergé, sur base du volontariat, pour apporter un soutien aux personnes exilées concernant l'aide urgente, mais également l'assistance juridique et administrative, l'accès aux services, la formation et l'intégration. À travers des formes et des modes d'organisation multiples et variables, les engagements solidaires de la société civile se sont maintenus, tandis que la crise de l'accueil est devenue la norme. Pour autant,

les réalités de terrain changent continuellement, pour des causes diverses, mais notamment en raison de nouvelles mesures politiques.

Or, début janvier 2020, l'État belge décidait d'exclure certaines catégories de personnes de la demande d'asile afin de faire face à la saturation du réseau d'accueil de Fedasil (CIRE, 2020). Faute de pouvoir obtenir la place en centre ouvert qui leur est légalement due, elles ont été prises en charge par les réseaux de solidarités associatifs ou de citoyens, et ce pour toute la durée de leur procédure, à savoir plusieurs mois. Par conséquent, lorsque le Covid-19 s'est propagé en Belgique, les réseaux d'hébergement citoyen faisaient face, depuis plusieurs semaines, à une saturation, un épuisement des hébergeurs, et un manque croissant de ressources matérielles et financières.

Au sein de la [Plateforme citoyenne](#), les hébergements sont généralement proposés pour des durées courtes de quelques jours, fonctionnement qui a permis au réseau de se pérenniser depuis 2015. Or, les mesures sanitaires ont impliqué pour ces citoyens de s'engager dans des hébergements continus, et pour la durée indéterminée du confinement. Par ailleurs, en raison de ses spécificités, la crise liée au Coronavirus a d'abord provoqué un état de paralysie des actions de solidarité concrète. Les enjeux pratiques comprenaient avant tout le manque de matériel sanitaire adapté et le risque que les bénévoles soient eux-mêmes porteurs asymptomatiques du virus. De plus, suite à l'annonce des mesures de confinement et de distanciation sociale prises par le gouvernement mi-mars, la majorité des structures d'accueil et de logement gérées par des associations ont été contraintes de fermer, faute de pouvoir assurer l'application des normes sanitaires. Le travail quotidien de ces organisations consiste déjà, en temps normal,

¹ *Droits de l'enfant face à l'épidémie du Covid-19. Enjeux du confinement et du déconfinement, Recommandations du Délégué général aux droits de l'enfant et de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, Bruxelles, avril 2020, p. 34.*



à faire constamment face à de nouvelles urgences², l'enjeu étant, dans ce contexte, de dépasser le bouleversement des modes d'organisations, des pratiques, et des engagements. Les hébergements collectifs, dont l'organisation fonctionne généralement sur l'alternance de nombreuses personnes s'impliquant chacune de manière modeste, ont par exemple été modifiés pour reposer sur un nombre réduit de personnes fournissant chacune une très large implication. Ces réseaux associatifs et citoyens ont par ailleurs été confrontés à l'augmentation soudaine des demandes de logements, en raison notamment de la fermeture des frontières nationales. Dès le 13 mars,

² Ces groupes de citoyens font un usage intensif et efface des [réseaux sociaux](#) tant pour communiquer entre eux et vers l'extérieur ou pour l'organisation de leur travail (planning, dispatching de matériel ou de personnes, etc.), voire pour appeler au soutien (crowdfunding).

l'Office des Étrangers débutait la libération progressive de 300 personnes. Les expulsions devenues impossibles, leur détention administrative n'avait plus de justification — [elle fut considérée comme illégale](#) — et [ne répondait pas aux directives sanitaires](#). À défaut d'avoir reçu le moindre accompagnement ou une solution de relogement, nombre de ces personnes ont été conduites au sans-abrisme (Ringelheim, 2020). De plus, les personnes migrantes dites «en transit», pour lesquelles ne sont généralement prévus que des abris de jour, ont été soudainement en besoin de structures d'hébergement complet.

Face à ces enjeux, de nouveaux modes d'organisation ont été mis en place, à commencer par la multiplication des collectes et distributions de nourriture. Notons également l'émergence de nouvelles pratiques de solidarité, à l'instar du collectif «de femmes et mamans sans-papiers de Liège» qui

s'est attaché à la confection de masques solidaires (Dubois, 2020). L'initiative, développée depuis en réseau, met en évidence la multiplicité des acteurs de la solidarité, mais rappelle aussi le rôle central des femmes migrantes dans le domaine du *care*, selon la division genrée et racialisée du travail. Par ailleurs, toutes les initiatives de formation étant à l'arrêt pour une période indéterminée, les primo-arrivants qui suivent des formations obligatoires en langue et en citoyenneté, dans le cadre d'un parcours d'intégration sont stoppés dans leur processus d'apprentissage qui pourtant doit aboutir dans un délai donné (18 mois). Si une souplesse administrative sera sans doute de mise, il n'empêche que les migrants perdent un temps précieux et leur motivation à apprendre le français : ils voient leurs espoirs d'accéder à un emploi s'éloigner inexorablement. Aussi, le [Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur](#) a mis en œuvre un système de «conversation à distance» devant permettre à des migrants de pratiquer le français avec des locuteurs natifs volontaires, ce qui peut aussi contribuer à rompre des solitudes de part et d'autre. Cet exemple qui est heureusement loin d'être unique montre à quel point les réponses à la crise sociosanitaire se basent d'une part sur l'action volontaire des citoyens et, d'autre part, à l'usage des technologies numériques dans la mise en œuvre du travail social, pratique encore à ses débuts en Belgique francophone.

Rôle des autorités locales

Plusieurs sociologues (Rea et coll., 2019, 30) ont montré que les localités constituent les nouveaux paradigmes de la gestion des questions migratoires, ce qui est d'autant plus explicite en période de crise sanitaire. Les autorités communales représentent l'échelon de pouvoir le plus proche des citoyens et, par conséquent, celui que ces derniers interpellent le plus directement quant aux besoins locaux et pour appuyer leurs initiatives solidaires envers les personnes migrantes. À l'instar d'autres régimes politiques dont la gouvernance est multiniveaux, l'autonomie des autorités locales en Belgique représente une opportunité de développement de ces initiatives (Rea et coll., 2019, 24). De cette manière, le rôle des communes est fondamental pour répondre aux sollicitations de la société civile.

Face à la crise sanitaire, le gouvernement régional wallon a constitué une task force d'urgence sociale pour faire face aux conséquences de la crise. Celle-ci a été mise en œuvre par le biais des gouverneurs de provinces, en collaboration avec les communes et avec les acteurs de terrain, associatifs ou citoyens. Malgré cette supervision par les pouvoirs régionaux et la nécessité de répondre à des problèmes identiques, la gestion locale de la crise révèle cependant d'approches variées.

Dans la Province du Luxembourg, par exemple, différentes communes de [Léglise](#), [Habay](#), [Athus](#) et [Arlon](#) ont exceptionnellement mis à disposition des locaux ou des centres sportifs permettant un confinement pour les personnes sans abri et/ou sans-papiers. Si les communes se chargent de la mise à disposition des infrastructures, leur gestion revient à des collec-

tifs citoyens. Ce type de mises à disposition est le résultat d'interpellations associatives et citoyennes, généralement regroupées en coordination et avec l'appui de la Coordination Luxembourgeoise Asile-Migration ([COLUXAM](#)), qui réunit une vingtaine d'associations, ou du CNCD-11.11.11, porteur de la campagne [Communes hospitalières](#). Par ailleurs, les démarches d'interpellation représentent une charge de travail en tant que telle, consistant en l'identification des problématiques, la proposition de solutions, la coordination entre les différents groupes de bénévoles, la rédaction des courriers, la communication publique et la négociation avec les décideurs.

Dans le Hainaut, le bourgmestre de Tournai renvoyait dans un premier temps la responsabilité au niveau fédéral, considérant que l'accueil de personnes sans titre de séjour est « contraire à la loi » (*sic*) (Delfosse, 2020). Une commission supracommunale de [Wallonie picarde](#), spécifique à la question des migrants en transit, a finalement décidé de privilégier l'ouverture de plusieurs espaces d'accueil, répartis sur différentes communes de la province, plutôt que celle d'un lieu d'accueil centralisé d'une plus grande capacité. L'encadrement de ces lieux est par ailleurs réalisé par une collaboration entre la Plateforme pour l'Interculturalité à Tournai, Picardie Laïque et le réseau local de la Plateforme Citoyenne.

La Région bruxelloise a, quant à elle, financé la mise à disposition d'un hôtel d'une capacité de 120 places pour permettre la mise à l'abri et le confinement de personnes sans papiers, en déléguant la gestion à la Plateforme Citoyenne (Kihl, 2020).

Ces exemples ont montré que la volonté des communes de s'impliquer dans la problématique est variable, de même que les solutions préconisées. Lorsque des structures d'accueil sont ouvertes, leur

encadrement est délégué aux collectifs citoyens ou aux associations. Les conditions exceptionnelles de la crise sanitaire mettent particulièrement en lumière les modalités de gestion de l'accueil et du soutien aux personnes migrantes, dont la *gouvernance multi-acteurs*. Ce mode de gestion implique des relations multiples et complexes entre intervenants ou organismes de natures profondément différentes. Cette multiplicité d'acteurs est notamment à attribuer au chevauchement des *natures formelles et informelles* des demandes mutuelles entre société civile et services publics. Elle est également justifiée par l'urgence des situations qui s'accroît en temps de crise. Dans la pratique, il n'est pas étonnant que des services publics municipaux, tels que les CPAS, fassent appel à des collectifs citoyens ou des réseaux d'hébergement privés pour gérer la mise à l'abri de personnes sans titre de séjour et sans-abri.

Dans cette gouvernance multi-acteurs, la société civile, représentée par des collectifs auto-organisés et les associations, joue un rôle fondamental, et regroupe un ensemble d'acteurs clés par leur expertise du terrain. L'engagement des citoyens dans des pratiques de solidarité concrète répond à diverses motivations humanitaires, sur base de positionnements politiques explicites ou non. Ils correspondent, dans leur ensemble, à l'expression d'une citoyenneté active, solidaire et inclusive. Ces engagements permettent la mise à l'abri de milliers de personnes qui font de *facto* partie de la population, mais sont exclues de la citoyenneté. Si, en pleine crise sanitaire, la solidarité permet d'éviter des catastrophes humanitaires, elle ne doit pas faire oublier les inégalités sociales structurelles qui traversent nos sociétés, comme le rappellent les recours aux personnes sans titre de séjour pour pallier le manque de travailleurs saisonniers.

Perspectives pour une action politique

Tout en répondant aux urgences actuelles, il s'agit également d'anticiper les conséquences du Covid-19 sur les capacités de mobilisations solidaires pour l'inclusion de tous. Celles-ci risquent de sortir profondément fragilisées de cette crise, tandis qu'elles devront continuer à en gérer une autre, celle, normalisée au fil des années, de l'accueil des personnes migrantes et leur insertion dans la société de résidence.

Le programme transnational [Intercultural Cities](#), sous l'égide du Conseil de l'Europe, met en évidence les menaces à long terme que constitue la crise de Covid-19 pour l'égalité sociale, la construction de solutions collectives, la valorisation de la diversité, notamment dans le champ de l'emploi, et le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Sans être l'unique exemple de réseau transnational en la matière, le programme s'attache, notamment, à la diffusion de « bonnes pratiques » initiées par des villes pour permettre une meilleure gestion de la crise et, au-delà, favoriser l'amplification de stratégies pour un développement interculturel au bénéfice de tous.

Les précautions du Conseil de l'Europe ne sont en rien exagérées, car il faut être conscient que les recommandations d'ouverture et d'accueil des migrations ont plus de chances d'être entendues dans des contextes économiques en pénurie de main-d'œuvre. Or, même s'il n'existe pas encore d'évaluations suffisamment étendues et étayées sur cette question³, le simple constat que de nombreux États de l'OCDE

dégagent des parts de budget astronomiques pour sauver leurs entreprises montre que la crainte d'une grande crise économique (et donc de l'emploi) guette au sortir de la pandémie, une crise que d'aucuns comparent d'ores et déjà à [la récession de 1929](#)! La crise sanitaire a, en effet, créé une crise de la demande et une mise à l'arrêt partielle des travailleurs. Ces deux facteurs conduisent vers une probable crise de l'emploi⁴. Cela veut dire que la conjoncture de croissance de l'emploi qui a été vécue ces quelques dernières années, dans nos pays, risque de disparaître et le retour d'un chômage de masse est à craindre, dans de nombreuses économies. Dans ces circonstances, défendre l'accueil et l'insertion de travailleurs immigrés peut devenir ardu et le risque est réel de voir refouler cet objectif inclusif vers l'arrière-plan des politiques d'insertion.

Cette situation est paradoxale dans la mesure où, comme déjà mentionné, dès les premières heures de la crise sanitaire, quand des bras ont commencé à manquer dans de nombreux secteurs comme les soins aux personnes, les services et l'agriculture, par exemple, dans plusieurs pays tels que la France et la Belgique, des voix (d'employeurs et d'élus) se sont levées pour que des personnes en situation de séjour irrégulier, entre autres, puissent devenir temporairement employables... Des décisions ont été prises dans ce sens. Aussi, la pandémie et ses conséquences économiques probables soulignent les failles et les besoins de nos sociétés, notamment, en termes de ressources humaines.

⁴ Les analystes des [grandes banques internationales](#) confirment, dans une phrasée voulue la plus rassurante possible, que « la crise du coronavirus ne sera pas courte et que l'on n'a pas encore, à ce jour, la pleine maîtrise de ses conséquences ».

La crise a aussi démontré l'utilité de relocaliser certaines manufactures et notamment la fabrication locale de toute une série d'outils qui ont fait cruellement défaut durant la crise sanitaire. Dans de nombreuses localités, les circuits courts de production, entre autres alimentaire, ont suppléé aux besoins de consommation et rappellent leur importance stratégique et écologique, non sans souligner leurs limites, par exemple, en termes de main-d'œuvre. Sans prétendre à l'exhaustivité, épinglons encore, dans la liste des secteurs économiques dont les effectifs doivent être renforcés pour diverses raisons, la santé, ainsi que les nouvelles technologies.

Or, plus les ménages fragiles, dont des familles immigrées et réfugiées, et les petites entreprises (celles dont le travail nous a manqué) seront soutenues durant cette période critique, plus vite, sans doute, l'ensemble de la population peut se remettre de la crise. Un des accélérateurs de solution peut ainsi être d'insérer les travailleurs (migrants) au sein des petites et moyennes entreprises locales, des secteurs susmentionnés, notamment. Le risque est toutefois de faire face à un dumping social (voire écologique) dans les manufactures relocalisées, le coût de la main-d'œuvre (et la réglementation environnementale) ayant motivé, le plus souvent, le transfert naguère de ces activités industrielles vers les pays en développement. En effet, le [Monitoring socio-économique belge](#) (2017) montre que la crise financière de 2008 a transformé l'offre de travail ethnostratifié, les emplois étant devenus de plus en plus atypiques et insécurisés.

En conclusion, dans ces circonstances, où nous mesurons tous à quel point il est important d'être préparé aux crises et donc d'apprendre de celles passées, la vigilance devrait être de mise pour les gouvernements, la société civile et les groupements

³ Ce qui nous pousse à illustrer cette « sociologie immédiate » par, notamment, des extraits de presse.

de citoyens, afin de saisir l'occasion, au sortir de la pandémie, d'une « reprise inclusive et verte », selon les mots de [A. Gurría, secrétaire général de l'OCDE](#). Cette relance ne doit pas être une source d'emplois coûte que coûte, au mépris des couches les plus vulnérables de la population et de l'environnement, mais articuler, d'une part, une action intègre et la recherche de qualité et de bien-être partagé, en privilégiant l'inclusivité socioculturelle et la complémentarité dans nos sociétés diverses et, d'autre part, une économie ancrée localement en faveur du climat et de la biodiversité, de façon à renforcer notre résilience.

La crise sanitaire révèle ainsi la nécessité de garantir la protection et le bien-être de l'ensemble de la population, quel que soit la situation administrative ou le parcours migratoire. Pour les autorités communales, l'adoption d'une motion de type « [Commune hospitalière](#) » permet d'établir un cadre de concer-

tation et de collaboration avec les associations et la société civile engagées dans la solidarité avec les personnes migrantes ou sans papiers. Par ailleurs, la gestion de cette solidarité étant multi-acteurs, les engagements pris au travers de cette motion ne peuvent se concrétiser qu'en favorisant l'inclusion de ces parties prenantes, dont les migrants, dans l'élaboration des réponses politiques.

Les conséquences économiques de la crise risquent d'accroître les problèmes d'insertion professionnelle des personnes migrantes. À cet égard, il s'agit de renforcer plus que jamais la lutte contre les discriminations sur le marché de l'emploi. Aussi, la plateforme [Diversité en Wallonie](#), entre autres, développe de multiples outils à destination, par exemple, des services publics et des employeurs, afin de favoriser la valorisation de tous. N'est-ce pas le moment de s'en saisir ? ▲

Bibliographie

- Agier M. et coll. (2020), « Personnes migrantes en centres de rétention et campements. Désencamper pour protéger », [De facto](#), n° 18.
- Bousetta H., Lafleur J.-M. et Martiniello M. (2016), « Permanence de l'utilitarisme », *Politique*, n° 94, p. 28-29.
- CIRE (2020), « Quand l'État résout la saturation du réseau d'accueil par l'exclusion de certains bénéficiaires, présentés à tort comme des abuseurs », [communiqué de presse](#), 7 janvier 2020.
- Delfosse M. (2020), « Paul-Olivier Delannoy, bourgmestre de Tournai : "Urgent que le fédéral trouve une solution pour la problématique des transmigrants" », [La Dernière Heure](#), 26 mars 2020.
- Dubois F. (2020), « Liège : sans-papiers, elles confectionnent des masques solidaires », [RTBF](#), 17 mars 2020.
- Kihl L. (2020), « Coronavirus : un hôtel bruxellois pour confiner les migrants à la rue », [Le Soir](#), 20 mars 2020.
- Larruina R., Boersma K. et Ponzoni E. (2019), « Responding to the Dutch Asylum Crisis: Implications for Collaborative Work between Civil Society and Governmental Organizations », *Social Inclusion*, v. 7, n° 2, p. 53-63.
- Manço A., Ouled El Bey S., Amoranitis S. (2017), « Un outil pour raison garder », Manço A. et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris : L'Harmattan.
- Musseau F. (2020), « Le Portugal régularise temporairement ses sans-papiers », [Libération](#), 30 mars 2020.
- Rea A., Martiniello M., Mazzola A. et Meuleman B. (éds.) (2019), *The Refugee Reception Crisis in Europe: Polarized Opinions and Mobilizations*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Ringelheim S. (2020), « Confinement : que deviennent les personnes "libérées" des centres fermés ? », [BXI](#), 26 mars 2020.
- Tosseri O. (2020), « Coronavirus : manquant de bras, l'Italie va régulariser 200 000 sans-papiers », [Les Échos](#), 20 avril 2020.

Récoltes solidaires

Entretien avec Dolores Cerrato, citoyenne engagée

Joachim Debelder

Suite à la crise de l'accueil des réfugiés, de nombreuses initiatives citoyennes ont émergé au cours des dernières années pour venir en aide aux migrants en Belgique. Proche de l'Office des Étrangers, le parc Maximilien de Bruxelles est devenu dès la fin de l'année 2015 le lieu de rassemblements quotidiens de plusieurs centaines de personnes migrantes et, par conséquent, le point de convergence de multiples mobilisations de solidarité. C'est dans ce parc que débute l'histoire de l'association *Récoltes solidaires*, lorsqu'en septembre 2017 sa fondatrice Dolores Cerrato répond à une demande d'écharpes et de bonnets. *« Avant cela, j'avais à peine connaissance du parc Maximilien (...) Je pensais ramener quelques sacs de vêtements, les donner à la responsable et m'arrêter là. Finalement, j'ai rencontré les bénévoles sur place et, le dimanche suivant, on distribuait de la nourriture à 300 personnes. »*¹

Au départ d'une démarche personnelle, Dolores a mobilisé son cercle familial, puis a progressivement constitué un groupe informel de citoyens bénévoles, dans sa localité de Montigny-le-Tilleul (Charleroi).

¹ Entretien réalisé par visioconférence le 20 mai 2020.



Le groupe a développé des pratiques de solidarité concrète autour d'une action centrale de collecte de produits alimentaires et d'hygiène en vue de les redistribuer. Au sein d'un groupe Facebook, qui compte aujourd'hui plus de 800 membres, Dolores communique plusieurs fois par semaine la liste détaillée des besoins. Les bénévoles relaient ensuite l'appel au sein de leurs propres cercles de connaissances, ou font un don financier pour acheter les produits manquants. *« Le matin de la distribution, nous sommes une dizaine chez moi pour préparer les centaines de colis. Et l'après-midi, tout est acheminé sur Bruxelles. »*

Parallèlement aux activités de l'association, Dolores commence rapidement à héberger chez elle des migrants dits « en transit », qui tentent de rejoindre le Royaume-Uni. En moins de trois ans, une grosse dizaine de mineurs non-accompagnés (MENA) ont partagé le quotidien de sa famille. Tout en témoignant des relations humaines fortes qui se sont nouées durant ces hébergements, la fondatrice de l'association met en avant les difficultés liées à son rôle. *« C'est important de se rappeler que nous ne sommes pas des sauveurs, nous sommes là pour aider, pour accompagner. D'un côté on doit se mettre*

des limites, et, d'un autre côté, on fait toujours plus que ce qu'on avait prévu, parce qu'il y a ce côté humain. On commence en se disant que ce n'est "que de l'hébergement", et puis apparaissent des besoins médicaux, administratifs ou encore juridiques. »

En alliant la préparation de colis alimentaires aux hébergements, la distinction entre les bénévoles de *Récoltes solidaires* et ses bénéficiaires a par ailleurs eu tendance à s'estomper. *« Les hébergés participent entièrement aux activités de l'association. Et c'est très important, notamment au niveau des conseils culinaires lors des préparations de repas. Ces jeunes ont tout quitté... On essaie qu'ils puissent retrouver certaines de leurs habitudes alimentaires, qui font partie de nos racines. »*

De plus, l'action qui se destinait initialement aux personnes migrantes s'est spontanément élargie à toute personne en situation de précarité. *« Lorsqu'on est sur le terrain lors d'une distribution de repas, on ne fait aucune différence parmi les personnes dans le besoin, peu importe qu'elles aient des papiers ou non. »*

L'engagement des bénévoles au sein de *Récoltes solidaires* repose avant tout sur des raisons humanitaires. Dolores précise qu'un des impératifs est de rester une action citoyenne et de préserver l'autonomie qui y est liée, bien que chaque récolte de produits nécessite un important travail d'organisation et de coordination, et que l'association ne reçoit aucun subside. *« Engager un travail avec les pouvoirs publics peut représenter un certain nombre de désaccords ou de contraintes. Dès lors, autant rester un mouvement strictement citoyen. Évidemment, ça serait nettement plus facile si on nous mettait à disposition un bâtiment inoccupé pour organiser ne fut ce que l'hébergement d'une dizaine de personnes, de*

manière centralisée. Il y des moyens que les pouvoirs publics pourraient nous accorder facilement, et ce n'est pas le cas. Mais dans la situation actuelle, l'important pour nous c'est qu'on nous laisse mener notre action. » Si elle considère que son engagement citoyen comme une évidence, la fondatrice et d'autres bénévoles de l'association organisent des séances de sensibilisation dans les écoles secondaires afin de transmettre leurs valeurs d'entraide et éventuellement changer des idées préconçues.

Face aux enjeux posés par la crise sanitaire, *Récoltes solidaires* a diversifié son champ d'action en proposant, par exemple, aux aînés de Montigny-le-Tilleul de faire leurs courses. L'association a également apporté de l'aide à des familles de la commune dont la situation financière s'est rapidement dégradée, ainsi qu'aux hébergeurs de personnes migrantes. *« Je n'hébergeais pas lorsque le confinement a commencé, mais c'était le cas pour d'autres personnes de la région, et cela signifiait héberger pour toute la durée du confinement. Récoltes solidaires est donc venu en soutien en leur fournissant des colis alimentaires. »*

Les activités de l'association s'inscrivent au sein d'un réseau plus large constitué de divers autres collectifs citoyens. De cette façon, *Récoltes solidaires* représente *« l'un des maillons d'une chaîne de solidarité »*. Ce mode de fonctionnement s'est encore accentué dans la période de confinement, lorsque de nouvelles initiatives citoyennes se sont développées pour répondre à l'insécurité alimentaire. Dès le mois de mars, l'association est notamment venue en aide au *Collectif wallon d'aide aux migrants* qui a mis en place et organisé la gestion d'un campement d'une vingtaine de personnes sans abris, avec ou sans papiers, dans les Coteaux de la Citadelle de Liège. *« En leur venant en soutien, notre idée n'était pas du*

tout de faire la distribution sur le terrain, car nous ne connaissons pas les bénéficiaires. La personne la plus habilitée à faire la distribution est celle qui y est quotidiennement. On apporte ce qu'on sait, mais on doit savoir clairement où notre travail s'arrête. Ce qui compte, c'est qu'il n'y ait pas de faille dans cette chaîne de solidarité car le plus important, c'est le résultat. Au niveau des distributions alimentaires, je pense qu'on va en ressentir les effets pendant longtemps, et il est certain que les demandes d'aide ne vont pas diminuer. Cependant, j'ai l'espoir que les nouvelles personnes qui se sont associées à Récoltes solidaires pendant le confinement continueront leur engagement. » ▲

Mokpokpo, un retour citoyen au cœur de la solidarité ?

Raphaël Boateng



« En quelques dizaines d'années, certaines ONG sont devenues de véritables superpuissances capables d'influencer la marche du monde, souvent pour le meilleur. Mais elles présentent les défauts qu'elles-mêmes reprochent aux multinationales : opaques, inconséquentes, préoccupées seulement de leur précarité. N'auraient-elles pas, elles aussi, besoin de contre-pouvoirs ? »

B. M. Shaw

Cette affirmation qui n'est pas isolée illustre comment le doute s'installe dans les esprits : le modèle traditionnel du don financier des populations du nord vers celles du sud s'es-souffle-t-il ? Ce constat est également pointé dans l'[étude 2016](#) de l'Institut de Recherche, Action et Formation sur les Migrations (IRFAM), « *Des citoyens du nord et du sud s'engagent : un projet d'autodéveloppement interculturel au Togo* ». Dans ce travail, rédigé par S. Abi et ses collègues, un portrait est dressé de l'initiative « Mokpokpo », mise en œuvre par l'IRFAM, depuis près de 25 ans, dans une douzaine de villages, au centre du pays. Point original : l'étude se lance dans une analyse de l'impact de ces actions non seulement sur les populations africaines, mais surtout sur celles des pays européens, en particulier la Belgique et la Grèce.

Notre propre contribution vise à approfondir et à actualiser cette analyse : *dans quelle posture de solidarité sont les habitants du nord et quelles interactions développent-elles avec, d'une part, des organismes de coopération au développement (ONG « classiques », par exemple) et, d'autre part, des initiatives « citoyennes » développées par de petites structures, comme l'IRFAM et ses partenaires ?* Notre étude de cas se base sur de nombreux témoignages recueillis durant plusieurs années par et auprès des principaux acteurs du microprojet Mokpokpo¹, ainsi qu'une enquête personnelle², réalisée au premier semestre 2020, afin de définir les appréciations et les motivations à participer à cette action de solidarité internationale, essentiellement d'un groupe d'habitants de Liège. La question qui sous-tend cette investigation porte sur la taille et la gouvernance des projets de coopération au développement : *dans quelle mesure la proximité acteurs/citoyens peut être un atout dans l'implication des publics et la réussite des actions de solidarité nord/sud ?*

¹ Cf. les rapports d'activité annuels du projet et diverses synthèses publiées par l'IRFAM sur [son site](#).

² Compte tenu de la crise liée au coronavirus, seule une dizaine d'entrevues ont été réalisées, à distance, auprès, principalement, de citoyens belges et de quelques Grecs, de diverses catégories d'âge et de genres. Les échanges s'appuient sur un guide d'entretien semi-directif comprenant une vingtaine de questions ouvertes qui portent sur les apports de la participation au projet mené au Togo par l'IRFAM : ce qui a amené les participants à rejoindre le projet Mokpokpo, leurs perceptions des relations nord/sud, de la solidarité internationale, de la question du développement et celle des migrations, ce qui fait la particularité, l'intérêt et la fragilité des initiatives d'autodéveloppement...

La « coopération au développement » : une perception en évolution

Les programmes de *coopération au développement* tels qu'on les conçoit actuellement prennent leur origine dans la période de la décolonisation, après la Seconde Guerre mondiale. Pour ce qui est du Congo, par exemple, le pays déclare son indépendance vis-à-vis de la Belgique en juillet 1960. L'administration coloniale disparaît et la gestion de l'aide au développement est transférée au ministère des Affaires étrangères (Contor, 2017, 7). Selon l'[ACODEV](#), fédération belge des organismes de développement, « à cette époque, on considérait que les sociétés traditionnelles étaient en retard par rapport à la civilisation occidentale et qu'elles devaient franchir une série d'étapes afin d'atteindre le progrès. Le développement était vu comme une modernisation dans tous les domaines (économique, politique, social, administratif et même religieux) ». Cette perspective développementaliste est contemporaine de la « guerre froide » marquée par la concurrence entre le Bloc communiste et les États occidentaux organisés autour d'un marché libéral. L'aide au développement belge était ainsi basée sur une vision libérale de la décolonisation, visant une croissance économique des pays en voie de développement à travers l'adhésion de leurs élites à la « modernité libérale », soit une société mue par la production et la consommation massive de biens et de services (Contor, 2017, 8).

À partir, les années 70, la représentation de la « coopération au développement » subit toutefois un lent changement de paradigme qui met de plus en

plus l'accent sur la constitution de [partenariats](#). Le développement est de moins en moins considéré comme une « évolution » linéaire partant de sociétés traditionnelles et tendant vers la modernité occidentale libérale.

En Belgique, un des pas marquant de cette transformation sera, en 2015, l'alignement du gouvernement fédéral sur les engagements internationaux (Contor, 2017, 6). En effet, selon le ministre en charge de la coopération au développement de l'époque, [A. De Croo](#), « la coopération est aujourd'hui mise en œuvre différemment que dans le passé [...] il ne s'agit pas de "faire à la place de", mais au contraire d'aider les pays partenaires dans la création et la gestion de leurs projets ».

Si la « coopération au développement » est de plus en plus considérée comme un partenariat avec les pays du sud, afin de les soutenir dans des secteurs comme l'économie, la santé, l'environnement ou encore les droits humains, cette nouvelle relation nord/sud se structure désormais autour de cinq points essentiels (Antonio et Glennie, 2015) :

- respect des objectifs de développement fixés au niveau international³ ou déterminés par le pays partenaire;
- absence de recherche d'avantages ou de profit;
- établissement d'une discrimination positive en faveur des pays en développement;
- absence de hiérarchie entre États partenaires;
- gestion souveraine par les pays du sud.

³ Notamment les 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 définis par les Nations Unies.

Une société civile qui ne porte plus son nom ?

Une multitude d'acteurs peuvent être impliqués dans la coopération au développement et dans l'aide internationale : les Organisations Non Gouvernementales (ONG), mais aussi les acteurs étatiques, voire les acteurs privés. En Belgique, le domaine est régi par la loi relative à la coopération belge au développement du 30 juin 2016⁴. Elle détermine ce que la Belgique entend par « coopération au développement », elle encadre également les acteurs, ainsi que les objectifs poursuivis.

La loi en définit quatre types de coopérations. Le premier est la coopération bilatérale ou gouvernementale⁵, c'est-à-dire la coopération entre la Belgique et un état partenaire du sud. Le deuxième est la coopération multilatérale ou la coopération internationale⁶. Elle est généralement organisée par des acteurs supranationaux tels que les Nations Unies. Le troisième type est la coopération non gouvernementale, le domaine des ONG, appelées dans la loi « Organisations de la Société Civile (OSC) ». Cette appellation a l'avantage d'englober plus de structures que les seules « ONG classiques », comme les syndicats ou les associations créées par des migrants, ainsi que de petites entités formées par des citoyens sensibles au

⁴ Cette loi met à jour un texte datant de 2013.

⁵ Chapitre 4 de la loi du 30 juin 2016.

⁶ Chapitre 5.

sujet⁷. Enfin, le dernier type de coopération concerne l'aide humanitaire urgente déployée en temps de crise⁸.

Si dans [l'imaginaire collectif](#) des populations du nord, ce sont les ONG qui incarnent le plus l'aide au développement et l'intervention humanitaire dans les pays du sud, cela n'est pas sans raison. En effet, ces organismes doivent respecter les critères susmentionnés de la coopération au développement, sont visibles dans l'espace public et sont communément subventionnés par les États pour jouer un rôle de soutien dans les pays en développement. En 2018, selon le groupe [ONG livre ouvert](#), ce sont plus de 421 millions d'euros qui leur ont été alloués par la seule Belgique.

Cependant, depuis près de deux décennies, divers sondages montrent une certaine érosion du niveau de confiance des citoyens du nord auprès des grandes ONG de coopération au développement. Ainsi, selon une récente étude du [Trust Barometer](#) (2020), réalisée avec la participation de 33 000 citoyens de 28 pays européens, si 58 % des répondants accordent leur confiance aux ONG (chiffre en léger tassement sur la vingtaine d'années que le baromètre existe), cette confiance est essentiellement due à la perception d'honnêteté (actions justes et éthiques) de ces structures. En revanche, l'opinion publique considère les ONG comme très peu compétentes (efficacité face aux objectifs annoncés), à l'inverse des entreprises perçues, elles, comme « efficaces », mais « malhonnêtes ». Par ailleurs, d'après l'étude belge [Noir Jaune Blues](#) (2016), si la moitié des Belges

estiment les ONG dignes de confiance, cette valeur était de 80 % lors d'une première enquête similaire réalisée en 1997...

Il faut approcher ces observations avec prudence dans la mesure où selon ces diverses enquêtes, les citoyens européens ont plus confiance dans les ONG que dans leurs gouvernements respectifs, même si leur score s'use lentement (ou au mieux, stagne) depuis des années. Par ailleurs, la défiance n'est pas généralisée et porte globalement sur des questions d'efficacité plutôt que sur une lecture morale de l'agir des ONG. Toutefois, certaines [analyses](#) (2019) pointent trois arguments principaux pouvant expliquer cette relative méfiance à l'égard des grands organismes de coopération au développement dans le monde occidental : (1) le doute sur la destination des dons; (2) les détournements possibles (notamment à des fins politiques); et enfin (3) le manque de transparence des ONG. La prise de distance de certains citoyens par rapport aux ONG est également attisée par des scandales comme celui impliquant OXFAM Grande-Bretagne. La diffusion en 2017 par la presse britannique d'une information sur les abus sexuels commis par les membres de l'organisme, en 2011, envers des victimes du tremblement de terre survenu en Haïti a abouti, pour l'organisation concernée, à une perte de près de 18 millions d'euros de dons.

Il existe pourtant, dans le cadre légal belge, ainsi que dans les législations des autres pays occidentaux, divers mécanismes de contrôle censés filtrer les OSC susceptibles d'être accréditées et éviter les abus de confiance. Le lecteur conviendra que ces mesures ne semblent pas toujours suffisantes pour prévenir divers abus. Ces travers affectent néanmoins la confiance des donateurs dans un secteur altruiste qui en dépend fortement. Aussi, la prise de distance

des citoyens vis-à-vis des ONG les conduit à une diminution de leurs recettes et les rend, dans la même mesure, plus dépendants encore du financement de l'État. Ce cercle vicieux renforce un paradoxe important : la société civile n'est-elle pas une « [auto-organisation de citoyens indépendamment de l'État, des partis politiques et du monde économique](#) » ? Le flou ainsi créé entre les objectifs des ONG et des politiques gouvernementales est lui-même de nature à jeter le doute sur l'action des grandes organisations de solidarité.

Les sondages précédemment cités mettent enfin en évidence que, pour les citoyens, la *proximité* qui permet d'être en contact quasi direct avec la destination des dons et autres actes de générosité, a une importance croissante et peut peser dans la prise de décision lors du choix de l'institution à laquelle accorder confiance.

Assurément, il semble exister au sein de la société civile des acteurs épargnés par cette défiance. Par exemple, P. Singer, professeur d'éthique à l'université de Princeton et théoricien du concept d'altruisme efficace, résume son point de vue dans une interview accordée au journal [L'Écho](#) par la formule « *mieux vaut aider les petites ONG que les grandes* ». Tel est également notre propre constat issu de l'étude réalisée auprès des participants au projet *Mokpokpo*, mené depuis plus de 20 ans sans le financement des autorités. L'ensemble des participants à l'enquête a en effet évoqué l'échelle réduite du projet comme étant un élément positif. Les petites structures permettaient, selon les témoins, un contact facilité entre les membres et les organisateurs des actions. Cela est un élément non négligeable, susceptible d'influencer leur confiance : « *Quand ça devient grand, il y a des choses qui ne vont pas. Tu dois gérer énormément de*

⁷ Chapitre 6.

⁸ Chapitre 7.

monde, mais tu ne peux pas gérer tout le monde. Il y a des choses qui t'échappent alors qu'un petit projet, ça devient quelque chose de familial finalement. Ça, j'apprécie! Personnellement, j'ai besoin de me sentir dans quelque chose d'intime et c'est à ce moment-là que je donne le meilleur de moi-même. Quand c'est trop grand, tu deviens chiffre» (Costa⁹).

La « logique Mokpokpo »

Mokpokpo est un microprojet d'autodéveloppement interculturel mis en œuvre dans la localité rurale d'Hékpé (à 80 km au nord de Lomé, la capitale du Togo). Créé en 1996 à l'initiative de l'IRFAM en collaboration avec la population locale, l'action a été baptisée « *Mokpokpo* », mot qui signifié « espoir » en langue éwé. L'objectif poursuivi par l'institut est d'offrir aux populations d'une douzaine de villages (au total, plus de 4500 habitants) la possibilité de prendre leur destinée en main afin d'améliorer leurs conditions de vie.

La prémisse de ce projet est la volonté d'agir sur les facteurs comme une pluviométrie qui débouche sur un manque d'eau chronique, de mauvaises infrastructures de communication qui empêchent le transport des récoltes vers les marchés locaux ou encore le manque de centre de soins ou d'écoles qui ne permettent pas la prise en charge des questions de santé et de scolarisation. L'affaiblissement d'une vie culturelle locale s'ajoute aux premiers facteurs signalés pour générer une incertitude importante auprès des populations. Cette perplexité permanente débouche sur un « *habitus de précarité* », susceptible

d'occasionner des migrations vers les villes régionales. En effet, le désarroi constant pousse les habitants à éviter la prise de risques et notamment la planification, ce qui renforce la pauvreté. De plus, cette culture de survivance ne permet pas non plus aux individus d'appréhender la collectivité ou la solidarité comme une ressource ou un moyen de développement. Chacun cherche alors un avantage individuel à même de garantir sa survie immédiate. La résultante correspond au départ massif des plus jeunes, scolarisés ou non, pour continuer des études ou chercher une qualification et en tout cas un travail dans les régions voisines du Togo ou des pays limitrophes. La conséquence peut être aussi, in fine, l'alimentation des flux de populations vers l'Europe.

Pour l'[Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations](#), il est important d'*approcher de manière appliquée ces questions fondamentales à la source des poussées migratoires* (Akossoua, 2019). En effet, pour toute population, la migration doit être l'objet d'un choix et non d'une nécessité. Autour de cette finalité, le programme *Mokpokpo* s'articule en trois volets interdépendants.

Le *premier* est le projet d'autodéveloppement en tant que tel, ayant pour vocation d'éradiquer les causes structurelles générant les mouvements migratoires au sein des collectivités dans cette région rurale. *Mokpokpo* soutient les populations dans leurs productions agricoles biologiques et intégrées (meilleure gestion de l'eau, introduction de l'élevage notamment pour obtenir des matières organiques afin de fertiliser les sols, etc.) avec un double objectif : répondre, d'une part, aux besoins communautaires — tel que la construction d'un dispensaire ou d'écoles, afin d'assurer des services locaux, et satisfaire, d'autre

part, les besoins individuels et sociaux, notamment augmentation des revenus des ménages, développement d'activités culturelles et citoyennes, etc.

Le *deuxième* volet est tourné vers la recherche. Les données et observations générées par le projet *Mokpokpo* sont analysées de manière diachronique par l'IRFAM et intégrées dans les débats et les publications que l'institut produit. Elles permettent d'étayer les analyses et les comparaisons, afin de contribuer à la construction d'une vision globale et illustrée du lien entre le mal développement et la migration forcée, mais aussi afin de renforcer les effets locaux qu'engendre le projet, dans son ensemble.

Enfin, le *dernier* volet est l'initiative *Gododo*. C'est une entreprise de tourisme solidaire et interculturel qui propose à une population européenne (principalement belge, mais aussi grecque) d'entreprendre un séjour au Togo et au Bénin, afin, entre autres, de découvrir la région, ses richesses culturelles et naturelles, ainsi que le projet sur place, son contexte et ses acteurs, afin d'y contribuer directement (chantiers, échanges avec la population, etc.). Le tourisme solidaire remplit ainsi plusieurs fonctions, la première est, bien entendu, d'apporter un appui financier et matériel au projet *Mokpokpo*. En suite, il s'agit d'organiser l'échange interculturel entre populations du nord et du sud, invitant, de la sorte, les participants à dépasser leurs préconceptions à propos des uns et des autres, ainsi qu'à propos du concept de développement et de ses facteurs ou freins, à se questionner sur nos modes de vie respectifs et sur leur interdépendance, à en débattre, à alimenter le projet par des idées, expériences et critiques. Enfin, le tourisme solidaire est aussi un prétexte qui permet à l'IRFAM de rencontrer, à travers des foires de tourisme alternatif, des expositions, des séances (plutôt ludiques) d'infor-

⁹ Les partenaires du projet *Mokpokpo* interrogés pour les besoins de la présente étude sont désignés par leur prénom.

mation et de sensibilisation, etc., un autre public que celui habituellement touché par ses publications et séminaires.

Telle est la logique par «*addition*» développée au sein du projet *Mokpokpo*.

Force est de constater qu'endiguer les causes de la migration forcée est un objectif entrepris par de nombreuses institutions, en particulier publiques. Cependant, l'approche par addition adoptée par le microprojet citoyen *Mokpokpo* permet de le distinguer des initiatives de développement plus conventionnelles. Cette méthodologie offre, au travers de l'accumulation, à long terme, d'échanges multiples et variés entre une diversité de parties prenantes, la possibilité de faire évoluer l'action en tenant compte tant du contexte local que global. Cela apporte notamment l'avantage d'éviter des frictions avec, par exemple, des pratiques traditionnelles et permet, aux populations du sud, de s'approprier le projet, et à celles du nord, d'élaborer un sens critique des notions telles que le développement, la modernité ou la croissance.

Microprojet, grande implication des citoyens?

Pour autant, microprojet au long cours, *Mokpokpo* ne s'écarte pas de l'esprit de la loi de 2016 relative à la coopération belge au développement. En effet, le législateur s'est donné pour objectif la promotion de l'entrepreneuriat local, ainsi qu'une «*croissance économique inclusive*»¹⁰. Il a également souhaité, au travers de l'article 7 de cette même loi, «*sensibiliser le citoyen belge par l'information et l'éducation aux enjeux, à la problématique et à la réalisation des objectifs de la coopération au développement et des relations internationales*». Cette double visée se marie parfaitement avec la démarche adoptée par l'IRFAM au Togo. D'un côté, l'approche par addition cherche à se baser sur et à renforcer la culture de la localité, afin de se construire en respect de la volonté de la population. Cette approche veille en même temps à rendre divers pans de cette culture (par exemple, la gouvernance locale) plus fonctionnelle et mieux adaptée aux réalités sociopolitiques et démo-économiques actuelles. Il s'agit notamment d'y inclure des franges de la population qui, traditionnellement, n'ont pas leur place dans les processus décisionnels, comme les femmes et les jeunes, entre autres. D'un autre côté, l'objectif est également de sensibiliser et de mobiliser des Européens à participer à ce projet, dès lors, doublement transformateur. Cette approche de l'éducation permanente est d'autant plus importante qu'elle permet une plus grande proximité inter-

venants/publics, ainsi qu'une plus forte transparence du pilotage des actions par l'IRFAM, tant au sud qu'au nord.

Faut-il le rappeler, sans subside étatique, *Mokpokpo* dépend exclusivement des contributions des membres de l'IRFAM, de son comité de soutien et des ses sympathisants¹¹. Cette situation rend nécessaires la transparence et la proximité que l'IRFAM place au centre de son action. Cela conduit à une approche singulière qui favorise la mobilisation et les divers apports des membres et des sympathisants, informés et consultés à chaque étape du processus.

La prise de contact avec les parties prenantes, principalement Liégeois et Bruxellois, se fait de proche en proche, afin de les inciter à participer aux activités destinées à la récolte de fonds. Leurs interventions consistent à organiser et à assister aux soirées et séances d'information. Il faut également signaler, depuis 2011, les rendez-vous annuels avec le peintre liégeois Costa Lefkochir qui expose et met en vente le fruit de son travail de «*dialogue pictural*» avec les enfants du Togo. L'IRFAM recourt également à des événements réalisés en collaboration avec des entreprises et des clubs-services comme le Rotary, afin de toucher un public le plus large et le diversifié possible. Ces activités sont l'occasion d'informer de nombreux citoyens qui, le cas échéant, deviennent donateurs ou participants aux voyages proposés dans le cadre de *Gododo*.

¹⁰ Chapitre 2, article 5 de la loi du 30 juin 2016 relative à la coopération belge au développement.

¹¹ L'assemblée générale de l'IRFAM comprend une vingtaine de personnes, il en va de même du comité de soutien Mokpokpo. Les expositions et les rencontres animées, ainsi que les mailings autour du projet permettent annuellement de toucher plusieurs milliers de personnes, essentiellement en Belgique. Les participants aux voyages *Gododo* sont aussi une vingtaine par an.

Les participants apprécient être informés, année après année, par des récits, textes, images et petits films, sur l'affectation de leurs contributions financières et l'évolution des activités au Togo. Certains souhaitent jouer une part plus active dans les interventions de solidarité ou font le pas de se rendre sur place afin d'y apprécier l'impact de l'initiative. Mokpokpo semble correspondre à leurs représentations d'une solidarité directe et transparente et les motive pour une contribution plus ample au développement. Pour Fodula, restauratrice liégeoise qui organise des événements dans son restaurant, afin de récolter des fonds, Mokpokpo, *«c'est de la petite échelle. Ce n'est pas comme si on donnait de l'argent à une grosse organisation, où on ne sait pas où [l'argent] va, là [au sein de Mokpokpo], on le sait. L'année d'avant ils avaient construit un hangar pour stoker [du matériel], cette fois-ci, c'est pour le bétail. Donc on sait quoi!»*

Pour les membres de l'IRFAM, l'explication de la démarche est primordiale, la récolte financière ne doit en être que la conséquence. «Souvent, les projets [de coopération au développement] sont mal expliqués, je trouve. On demande aux gens de participer; ce sont des campagnes de levée de fonds et des choses ainsi. Alors, je n'ai pas envie de participer. Le projet Mokpokpo est bien expliqué, l'aspect financier... d'ailleurs, je ne pense même pas que l'on m'ait demandé une cotisation, de faire un don ou quoi que ce soit (...) le côté financier est lié à des activités amusantes. Je pense que c'est le meilleur moyen d'intéresser les personnes à long terme» (Jérôme, sympathisant récent du projet Mokpokpo).

La mobilisation recherchée dans le projet Mokpokpo va au-delà du simple parrainage. Souvent, les membres s'impliquent à un double niveau. Leur

première façon, c'est leur participation aux activités réflexives (réunions) ou récréatives (soirées). La seconde, c'est l'engagement, synonyme pour chaque participant d'un apport d'idées et de contributions diverses. Les participants ont ainsi la possibilité de s'investir dans les procédures de prise de décision. D'après Abi et coll. (2016), *«la solidarité concrète et transparente se comprend comme un processus d'entraide qui dépasse le simple don financier, mais permet une réappropriation du projet par le donateur qui s'assure, ensuite, d'une série d'activités de mobilisation autour du projet. Le donateur engage non seulement sa propre contribution, mais aussi sa personne en s'appuyant sur la confiance de son réseau social pour engendrer une mobilisation, notamment de fonds. Il devient alors garant de la réussite du projet, car redevable de ce succès envers son réseau social»*.

Enfin, le séjour solidaire Gododo, au Bénin et au Togo, est un des aspects essentiels de la pédagogie du développement adoptée par l'IRFAM. Il a pour fonction, notamment, de produire un retour sur le projet Mokpokpo à destination des membres et sympathisants. Le feedback des voyageurs rend l'action palpable auprès de toutes les parties prenantes. Ariette a réalisé deux voyages «Gododo» pour *«se rendre compte de l'évolution du projet, et où l'argent va»*. En effet, Gododo est un levier important pour Mokpokpo et une excellente fenêtre ouverte sur les uns et les autres, au nord et le sud. La confrontation (pas toujours aisée) a la vertu de faire émerger tantôt des idées, tantôt la volonté de participer davantage à l'effort Mokpokpo. *«On a vécu une superbe expérience. Si quelqu'un dit : "j'ai envie de partir faire un voyage en Afrique aider les populations locales", sans hésiter, je recommanderais l'IRFAM et le projet.*

Après, vu ce que l'on a vécu, on peut l'expliquer aux gens et peut-être cela les motiverait également» (Fanny, membre d'un mouvement de jeunesse ayant voyagé au Togo avec ses amies). Le voyage et sa préparation permettent aussi, aux participants, de prendre conscience des problèmes de développement. C'est entre autres le cas de Clara, participante au voyage, qui déclare être à présent plus soucieuse des problèmes écologiques, ainsi que de la gestion de l'eau et d'autres ressources. Naomie a, quant à elle, pu se rendre compte de la pauvreté en Afrique. Si sa vision de l'Afrique était à l'origine façonnée par ce que les médias montrent, une fois sur place, elle a pu relativiser : *«on ne ressent pas la pauvreté dans la façon dont ils nous accueillent. Je veux dire qu'on le voit, on le sait, mais eux sont toujours au-dessus de cela, et ils sont tellement accueillants qu'au final, on en vient presque à l'oublier et on s'en rappelle parce que l'endroit où on est nous le rappelle. Mais eux ne nous le font pas du tout ressentir [...] Un documentaire doit toujours faire passer un message, et si par exemple, l'objectif est de collecter de l'aide pour le continent [africain], ils ne vont pas dire que c'est un continent riche et que la vie y est facile, évidemment. Du coup, c'est toujours axé sur quelque chose et donc c'est difficile de montrer toute la réalité et rien que la réalité. On a toujours un angle de vue différent»*. Cet élément est également soulevé par Jérôme : *«Maintenant, je m'interroge beaucoup plus sur ce qui m'entoure, donc je n'ai plus une confiance absolue dans les médias. Forcément, je me rends bien compte maintenant qu'on va vous filmer un cas bien précis, mais que cela ne rend pas bien compte de la réalité de ce que les gens vivent.»*

Conclusions et recommandations

Au regard de ce qui est dit par les témoins, le projet au Togo proposé par l'IRFAM semble être une alternative intéressante dans le champ de la solidarité nord/sud. En effet, *Mokpokpo* incarne l'ensemble des objectifs émis par le législateur dans la loi portant sur le sujet. Cependant, l'initiative, pas si jeune, reste lente dans son développement. Plusieurs sympathisants de *Mokpokpo* reconnaissent volontiers que le projet n'a pas encore porté tous ces fruits, car il procède par essai/erreur. Il n'a pas un guide directeur conçu en dehors du terrain et en l'absence de ses habitants, comme parfois cela peut-être le cas dans certaines ONG traditionnelles. L'avenir dira si l'alternative *Mokpokpo* est aussi efficace que d'autres paradigmes de coopération au développement.

Ces comparaisons constituent, d'ailleurs, un autre des points d'amélioration possible du projet : compléter les évaluations internes régulières par des mises en regard avec d'autres initiatives¹². L'existence de baromètres destinés à évaluer l'efficacité des ONG au regard de plusieurs facteurs, notamment leurs actions et leurs impacts concrets, est une bonne opportunité pour identifier des projets similaires¹³. En effet, de plus

¹² Le projet Mokpokpo est déjà en relation constante avec un centre de formation au développement intégré, situé au Bénin.

¹³ Par exemple, l'ONG *Village Enterprise*, née en 1987 semble être un point de comparaison intéressant et permet de nuancer la question de la taille des ONG. Cette initiative a un bon niveau d'impact dans sa lutte pour endiguer la pauvreté rurale et pour renforcer les connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat.

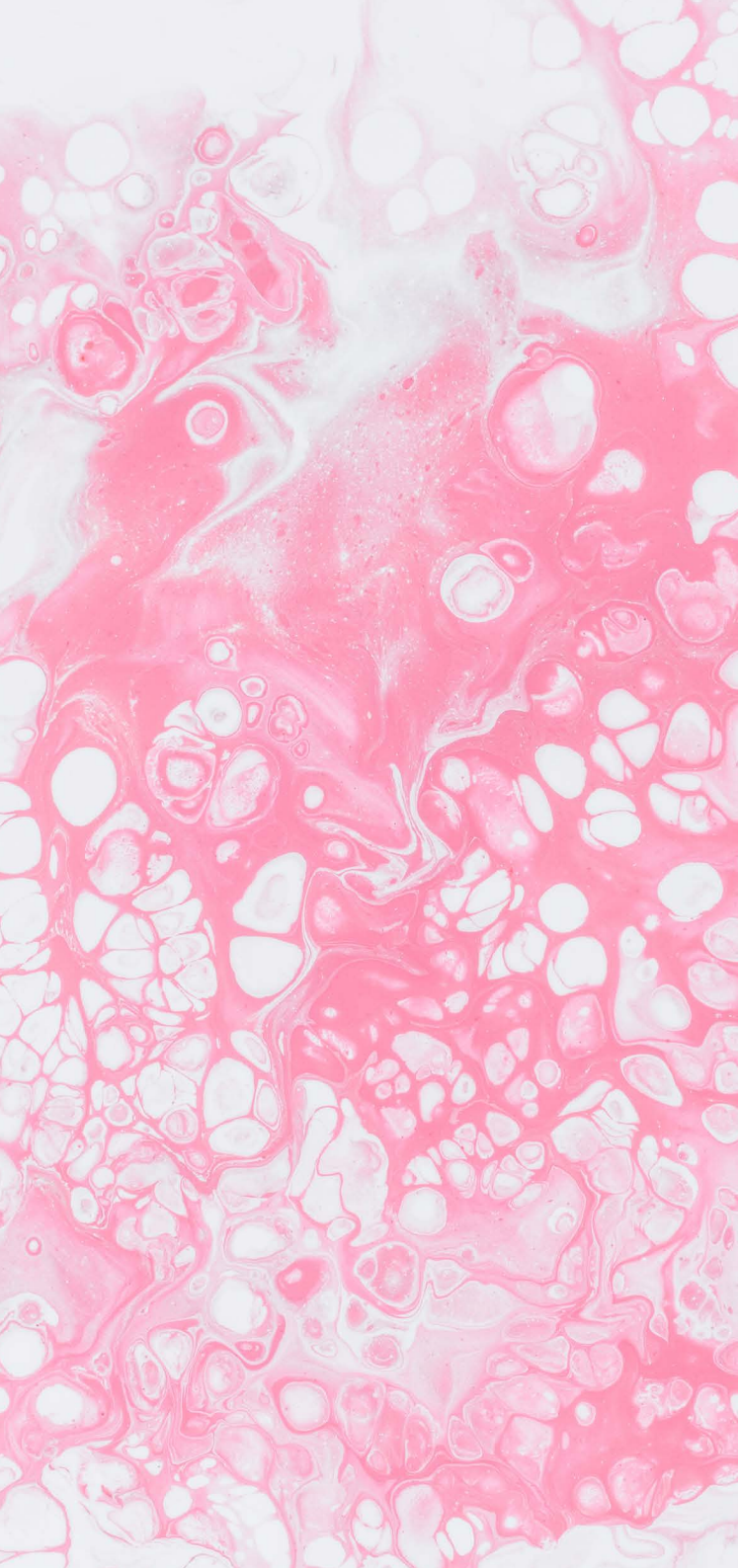
en plus de programmes de développement doivent dépasser le stade du simple assistantat des populations du sud par le transfert de l'argent recueilli au nord. Ils doivent développer une constante recherche de partenariat impliquant, dans un travail collaboratif, des citoyens du sud comme ceux du nord. En effet, la dimension éducative de ces actions doit également permettre une réélaboration de nos visions respectives de l'aide internationale et du développement soutenable.

On l'a vu, la discipline participative et la conduite transparente de ces initiatives sont une des clés de leur succès, notamment, pour la nécessaire attraction des populations du nord. Ce point est peut-être le talon d'Achille de toute entreprise participative et doit être pris en compte avec une attention particulière. En effet, la solidarité directe «*des citoyens aux citoyens*», moteur du modèle *Mokpokpo*, est aussi un terrain fertile où s'entrechoquent de multiples projections dans une relation forcément asymétrique : tous savent que les fonds proviennent principalement du nord, et le sud est souvent le berceau d'une culture de survie. Les chocs interculturels sont courants dans ces situations, malgré la bonne volonté des uns et des autres, et l'initiative *Mokpokpo* ne fait pas exception à la règle. C'est la raison pour laquelle l'éducation citoyenne au développement nécessite l'intervention d'organismes «*médiateurs*» tels que l'IRFAM, afin d'organiser la solidarité de citoyen à citoyen dans de bonnes conditions durables et respectueuses de tous. ▲

Elle propose une aide à la formation et un microfinancement est mis en place, afin de soutenir la population locale (185 000 personnes essentiellement au Kenya et en Uganda) sur le long terme. Elle continue aussi à attirer de nouveaux sympathisants et donateurs dans les pays industrialisés, notamment anglophones.

Bibliographie

- Abi S., Akossoua D. F. et Amoranitis S. (2016), *Un projet d'autodéveloppement interculturel au Togo. Des citoyens du nord et du sud s'engagent*, Liège : IRFAM.
- Akossoua D. F. (2019), «Pourquoi partir?», *Diversités et Citoyennetés*, n° 54, p. 5-8.
- Antonio A. J. et Glennie J. (2015), «Qu'est-ce que la coopération pour le développement?», *Forum pour la coopération en matière de développement*, n° 1.
- Contor J. (2017), «Les mutations de la coopération belge au développement au prisme des ONG», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 38.

A vertical pink marbled background with organic, swirling patterns in various shades of pink and white, occupying the left third of the page.

Mobilisations autour des mutilations génitales féminines en Belgique

Leïla Scheurette

Ce 19 mai 2020, en période de confinement, le GAMS Belgique organisait [un Webinaire sur le féminisme et l'antiracisme avec un focus sur la lutte contre les mutilations génitales féminines](#). À l'époque Post « Me too », les violences basées sur le genre commencent à occuper l'espace public qui leur est dû, toutefois la lutte pour les droits des femmes peine parfois à se concentrer sur l'intersection des inégalités entre sexisme et racisme subie par les femmes et les filles issues de minorités. Ainsi, les mutilations génitales féminines restent un sujet peu abordé et souvent empreint de préjugés, parfois portés en étendard par l'extrême droite. Pour comprendre un peu mieux les enjeux liés aux MGF, l'IRFAM s'est penché sur la situation actuelle en Belgique et les dispositifs mis en place par différentes parties prenantes autour de la lutte contre les mutilations féminines.

On les appelle communément « excision », elles sont entourées d'un grand tabou voire d'une certaine omerta en raison des conséquences parfois négatives qu'elles peuvent avoir sur le corps et les droits de millions de petites filles et de femmes dans le monde, les mutilations génitales féminines (MGF) se définissent comme «toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales» (OMS, 2020).

On en dénombre quatre catégories : la clitoridectomie qui consiste en l'ablation partielle ou totale du clitoris (type I), l'excision qui consiste en l'ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres (type II), l'infibulation qui consiste en le rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes. La Belgique n'est pas épargnée par cette pratique; bien qu'elles soient interdites pénalement depuis 2011 les MGF risquent encore d'être pratiquées sur les jeunes filles et femmes.

Constats sur les MGF dans le monde

Les mutilations génitales féminines touchent les femmes, généralement des mineures; ce qui, nous le verrons par la suite, a une incidence sur le point juridique et légal. Les mutilations se pratiquent souvent sans le consentement de l'enfant et sont parfois effectuées sans anesthésie, avec du matériel parfois très primaire comme des couteaux non désinfectés (FPS, s.d.). Pour diminuer le nombre d'infections ou même de décès, la pratique tend à se médicaliser dans certains pays. Mais la médicalisation ne signifie pas que la pratique en devient thérapeutique et qu'elle soit bénéfique pour la fille ou la femme qui la subit. Au contraire, cela concourt à légitimer une pratique qui enfreint les droits des femmes par le biais de l'autorité médicale.

D'autant plus que médicalisées ou non, les MGF peuvent avoir des conséquences graves sur le corps et l'esprit des victimes qui sont nombreuses et peuvent varier — du moins pour les blessures physiques — en fonction du type de mutilation pratiqué; les femmes peuvent, par exemple, être sujettes à des douleurs chroniques, des souffrances pendant l'acte sexuel, des infections ou encore de kystes. Du point de vue psychique, elles peuvent, sur le long terme, développer des syndromes sévères comme le stress post-traumatique (Amnesty, 2013).

Mais pourquoi se perpétuent-elles ? Si les MGF sont culturellement et socialement ancrées, elles n'en restent pas moins une violence de genre, perpétrée sur les femmes parce qu'elles sont femmes. Parmi les raisons invoquées pour continuer la pratique, on retrouve la pureté de la femme, le respect de la

coutume, l'esthétique, la cohésion sociale, la « mariabilité » ou encore la religion (bien que les mutilations ne soient inscrites dans aucun livre saint) (AMNESTY, 2013). Elle est donc en quelque sorte perçue comme une « obligation sociale » qui en cas de non-respect pourrait provoquer de graves conséquences comme l'exclusion des cercles familial et social (CODE, 3).

La Belgique est-elle concernée par les mutilations génitales féminines ?

D'aucuns pensent que les mutilations ne touchent pas les pays occidentaux, pourtant au travers des processus migratoires, des personnes originaires de pays où se pratiquent les MGF se sont installées en Europe, notamment en Belgique. Et il se peut que certaines familles, pour diverses raisons parmi celles que nous avons citées plus haut, continuent à pratiquer les mutilations.

Toutefois, les analyses montrent que migrer participerait à modifier la perception voire la pratique des MGF; plus le séjour dans les pays d'accueil est long, moins les personnes seraient favorables à perpétuer les MGF (Dubourg, Richard, 2018, 15). Parmi les raisons qui expliquent l'abandon de la tradition, on retrouve, entre autres, la prise de conscience du caractère non universel et non religieux de la pratique, mais encore son caractère non obligatoire dans le pays d'accueil. Sont également évoqués l'interdiction de la pratique et la prise de conscience des impacts potentiels des mutilations sur le corps et le mental des femmes (Dubourg, Richard, 2018, 14).

Néanmoins, malgré cette tendance, au cours de ces dix dernières années, on observe une augmentation des victimes de MGF et des filles à risque d'en subir. Chiffres qui traduisent non pas une augmentation des mutilations *per se*, mais bien une augmentation de l'immigration de femmes en provenance de pays où se pratiquent les mutilations. En 2007, une première étude consacrée à ce sujet montrait que 8235 personnes étaient concernées directement par les MGF. Selon une nouvelle estimation réalisée en 2018 (sur base des données recensées en 2016), il ressort qu'en Belgique 17575 femmes et filles sont probablement excisées et que 8342 filles sont à risque de l'être (Dubourg, Richard, 2018, 31). D'après l'analyse, trois villes sont principalement touchées par les MGF : Bruxelles avec 8240 femmes et filles concernées (excisées ou à risque), Anvers avec 4925 cas et Liège avec 3261 cas (Dubourg, Richard, 2018, 33).

Pour quelle raison ces estimations ont-elles potentiellement plus que doublé entre 2007 et 2016 ? Une des explications réside dans les flux migratoires récents en provenance de pays où sont beaucoup pratiquées les mutilations (Dubourg, Richard, 2018, 31). Sur tout le territoire belge, les cinq premiers pays d'origine des femmes concernés par les MGF sont, dans l'ordre : la Guinée, la Somalie, l'Égypte, l'Éthiopie et la Côte d'Ivoire (Dubourg, Richard, 2018, 33).

L'augmentation de la prévalence des cas victimes de MGF nous alerte sur la nécessité de redoubler d'efforts pour affronter le problème des MGF en Belgique. Seule, la répression ne suffit pas car force est de constater que malgré l'interdiction inscrite dans le Code pénal belge, le travail de prévention et de sensibilisation doit absolument continuer.

Les acteurs sur le front des MGF en Belgique

Les réponses associatives

En Belgique, parmi les acteurs associatifs les plus actifs sur le front des MGF, on retrouve le GAMS et le SC-MGF. Le GAMS, Groupe d'action pour l'abolition des mutilations sexuelles, propose des actions de sensibilisation, de prévention, de plaidoyer, mais également d'accompagnement. Une de leurs approches consiste à inclure et intégrer les populations concernées. Ils disposent en effet d'animateurs communautaires formés à la thématique des MGF, à même d'incarner le rôle de médiateur entre certaines institutions et les familles concernées. Ils permettent par exemple de sensibiliser les parents lors de leurs consultations avec les agents de la petite enfance (Dubourg, Richard, 2018, 48).

Quant au SC-MGF, les Stratégies concertées de lutte contre les MGF, créé en 2008, rend, entre autre, possibles l'analyse et la concertation sur les actions mises en place contre les MGF au sein de la communauté française à travers un processus participatif et collectif (UE-FGM, 2017, 9). Parmi ces actions, la sensibilisation menée par les associations est plus que jamais nécessaire pour prévenir de nouveaux cas de MGF, compte tenu du fait que les prévalences ont augmenté ces dernières années en raison de migrations récentes.

Pour rendre cette sensibilisation efficace, il est nécessaire d'inclure et d'autonomiser les femmes, premières concernées, en permettant notamment de

faire émerger un espace de débat leur permettant de remettre librement en question la pratique des MGF et les enjeux qui y sont associés (CODE, 4).

Qui plus est, s'agissant d'une pratique dont la base est une norme sociale, l'abandon des MGF se fera au travers d'un processus collectif. Pour ce faire la démarche doit être la plus inclusive possible et intégrer les femmes mais aussi les hommes, qui possèdent également un rôle à jouer dans l'abandon de cette pratique (CODE, 5). En effet, une étude et une campagne menées dans trois pays, dont la Belgique, ont permis de mettre l'accent sur l'importance d'inclure les hommes dans la réflexion et la lutte autour des MGF. *Men speak out* a de fait permis de donner la parole aux hommes des communautés concernées pour cerner leur compréhension et leur avis sur les mutilations. Cette campagne a mis en avant le caractère parfois passif des hommes face à la pratique, mais également leur rôle à jouer pour l'abandon des MGF au sein d'un système patriarcal. L'étude a également souligné la nécessité d'améliorer la communication entre les genres, les femmes surestimant parfois la propension des hommes à vouloir perpétuer cette pratique (O'Neill, Dubourg, Florquin, Bos, Zewolde, Richard, 2017).

Réponses législatives

Face à cet enjeu, la Belgique adopte en 2000 une loi visant à pénaliser la pratique des Mutilations génitales féminines (UE FGM, 2017, 10). Cette interdiction, entrée en vigueur en 2001, stipule clairement dans son premier alinéa que «Quiconque aura pratiqué, facilité ou favorisé toute forme de mutilation des organes génitaux d'une personne de sexe féminin, avec ou sans consentement de cette dernière, **sera puni d'un emprisonnement de 3 ans à 5 ans.** La tentative sera

punie d'un emprisonnement de 8 jours à un an». Pratiquer ou inciter la mutilation sur une mineure est une circonstance aggravante aux yeux de la justice belge (Dubourg, Richard, 2018, 12). En effet, en Belgique, les victimes de MGF sont traitées comme étant des enfants victimes de maltraitance (UE FGM, 2017, 5). Aussi, il est important de souligner que toute personne ayant facilité, incité ou pratiqué une MGF à l'étranger, pourra être poursuivie sur le territoire belge sur base du principe d'extraterritorialité (GAMS, 2020).

Réponses et actions politiques

Le *Plan d'action national de lutte contre toutes les violences basées sur le genre (PAN)*, créé en 2001, mutualise les efforts et les stratégies politiques des différents niveaux de pouvoir : l'État fédéral, les Régions et les Communautés, en suivant les lignes directrices de la convention d'Istanbul (IEFH, 2015, 11).

À partir de 2010, le Plan d'action national de lutte contre toutes les violences basées sur le genre intègre les mutilations génitales féminines¹ (IEFH, 2015, 22). En ce qui concerne **la prévention des violences**, l'accent est mis sur la sensibilisation des publics spécifiques, notamment au travers de la journée internationale du 6 février contre les mutilations génitales mais aussi sur la diffusion d'outils comme le Kit des préventions des MGF (IEFH, 2015, 37). La mesure 61 du PAN est particulièrement intéressante puisqu'elle reprend l'idée d'inclure davantage les personnes concernées

¹ Le Plan d'action se structure autour de plusieurs objectifs, parmi lesquels l'abandon des MGF. Chacun de ces objectifs recense plusieurs mesures qui s'articulent autour d'un type spécifique de violence, qu'il s'agisse des MGF, des mariages forcés ou des violences domestiques. Chacune de ces mesures est portée par une ou plusieurs parties prenantes — publiques ou privées.

grâce à la création d'un pool d'animateurs communautaires (IEFH, 2015, 40). Outre la mise à disposition de médiateurs, le PAN souligne la nécessité de former les professionnels aux compétences interculturelles : certains délits ayant «une telle spécificité que seuls des professionnels spécifiquement formés peuvent écouter et aider les personnes qui en sont victimes» (IEFH, 2015, 41).

Quant à la **protection et le soutien des victimes**, dans le cas des MGF, la mesure 110 portée par la Région wallonne vise à améliorer l'information des publics cibles, en particulier des femmes primo-arrivantes et ce notamment au travers des parcours d'intégration rendus obligatoires depuis peu (IEFH, 2015, 57).

En termes de *politique d'asile*, en Belgique, les filles à risque de subir une mutilation génitale ont le droit de demander le statut de réfugié auprès des autorités d'asile (CGRA pour la Wallonie et CGVS pour la Flandre). Pour pouvoir invoquer la raison des MGF, elles doivent avant tout passer un examen médical qui actera que les filles ne sont pas excisées. Sachant que le risque n'est pas dissipé une fois le statut accordé, un certificat attestant que la petite fille n'a pas été sujette aux MGF doit être envoyé annuellement jusqu'à ce qu'elle obtienne la nationalité (Dubourg, Richard, 2018, 39). Plus récemment, en 2017, la directive européenne de 2013 sur l'accueil, qui stipule que les mutilations génitales féminines font partie des critères de vulnérabilité pris en compte pour l'octroi du statut de réfugié, a été transposée dans [le droit belge](#).

Néanmoins, si les jeunes filles intactes voient généralement leur demande acceptée, soulignons que les filles et femmes déjà mutilées voient souvent leur requête échouer. Pourtant, comme le déplorent les associations, être déjà victime de MGF ne signifie

pas ne plus avoir à revivre de nouvelles mutilations ni même d'être protégée des autres violences basées sur le genre (GAMS, INTACT, END FGM, 7, s.d.).

Quelles sont les réponses apportées par et pour les professionnels ?

Pour sensibiliser les professionnels susceptibles d'entrer en contact avec le public concerné par les MGF, un guide recensant les bonnes pratiques de chaque secteur a été développé en 2015 dans le cadre du réseau des Stratégies concertées de lutte contre les MGF (SC-MGF).

En plus du guide, un kit de prévention des MGF est également mis à disposition des professionnels. Ce kit inclut par exemple un outil permettant aux professionnels d'évaluer si la personne devant laquelle ils se trouvent fait face à un danger imminent. D'autres outils sont également disponibles tels qu'une déclaration sur l'honneur, à faire signer par les parents, qui stipule que l'enfant n'est pas excisé, par exemple en amont d'un départ dans le pays d'origine, ou encore une carte qui reprend les prévalences par pays (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

Corps médical

En 2012, le ministère belge de la Santé a lancé un plan de formation des équipes médicales occupant des postes charnières, à savoir dans les maternités et les *travel clinics*. Pour pouvoir accompagner le mieux possible les femmes enceintes qui ont subi une mutilation, des centaines de sages-femmes ont pu ainsi se former aux MGF, notamment dans le but d'endosser le rôle de médiateur entre les femmes et les équipes soignantes (Dubourg, Richard, 2018, 15). Deux années plus tard, l'accompagnement des femmes excisées s'est renforcé avec l'ouverture de deux centres de référence MGF, à Gand et à Bruxelles, qui proposent des services allant de la reconstruction chirurgicale aux soins psychologiques (IEFH, 2015).

[Un code de signalement](#) a également été créé en collaboration avec l'ordre des médecins. Celui-ci permet au corps médical de décider comment agir en fonction et sur base de facteurs de risque, par exemple en cas d'excisions des sœurs ou de la mère (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

La prévention a également été renforcée au sein des cliniques de voyage par lesquelles il faut généralement passer avant de séjourner dans un pays qui nécessiterait, par exemple, un vaccin spécifique. Dans ce contexte, le médecin a la possibilité de proposer aux familles de suivre un certain protocole qui inclut la signature d'une déclaration sur l'honneur attestant que les parents ne pratiqueront pas une MGF sur leur(s) fille(s) lors de leur séjour (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

Institutions spécialisées dans la petite enfance et la jeunesse

Les institutions de la petite enfance, c'est-à-dire pour les enfants de moins de cinq ans (ONE en Wallonie, et KG en Flandre), constituent un rempart important et participent à la prévention des MGF notamment au travers des dépistages de maladies génito-urinaires. On remarque également que la présence des parents aux consultations donne aux professionnels la possibilité d'établir des liens plus facilement et de commencer un travail de prévention (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015). Afin d'approfondir le contact, un projet pilote réalisé à Liège dans les agences ONE a permis de sensibiliser davantage les familles en incluant lors des consultations, des animatrices communautaires employées par le GAMS (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015). Par la suite, cette initiative a été élargie à d'autres villes (Namur et Bruxelles) en 2018 (voir site GAMS).

En plus de la petite enfance, les services d'aide à la jeunesse (SAJ) pour les mineurs à risque ont un rôle à jouer comme pour tout cas de maltraitance. Pour les jeunes filles de plus de 14 ans, les équipes du SAJ ont le choix de proposer un accompagnement aux familles à risque. Mais, dans l'éventualité où elles ne collaboreraient pas, les familles sont susceptibles de faire face à des mesures protectionnelles ou pénales émises par le procureur du Roi. Lorsque la participation volontaire des familles échoue, le Service de protection de la jeunesse (SPJ) prend généralement le relai pour appliquer les mesures qui ont été prises par le juge de la jeunesse pour protéger l'intégrité de la jeune fille (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

Quant aux centres de planning familial, certains ont décidé d'intégrer au sein de leur équipe deux référentes pour le projet MGF, comme à Liège où le FPS dispose d'une assistante sociale et d'une psychologue chargées spécialement des enjeux liés aux mutilations (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

L'accueil des migrants

Les centres d'accueil sont également des institutions clés pour sensibiliser, prévenir et prendre en charge les femmes ayant déjà subi une MGF. Leur rôle réside notamment dans l'identification des femmes excisées au sein de ces structures pour les orienter vers les centres médicaux qui leur sont dédiés à Bruxelles et à Gand. D'autre part, il s'agit également d'une première étape importante pour sensibiliser les communautés concernées mais aussi pour les prévenir de l'interdiction des mutilations en Belgique (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

Pour ce qui est des CRGA et le CGVS, les autorités d'asile ont la possibilité, lorsqu'ils évaluent le cas d'une fille ou d'une femme dont la demande d'asile est basée sur la vulnérabilité liée à son genre, de consulter l'index «*Country of Origin Information*» COI relatif aux enjeux liés aux genres dans le pays d'origine de la candidate (GAMS, INTACT, END FGM, 7, s.d.). Les associations appellent par ailleurs à rendre cette consultation obligatoire avant la prise de décision.

Soulignons également que depuis 2018, le GAMS a permis la mise en place d'une trajectoire MGF dans tous les centres de demandeurs d'asile qui se concentre tant sur l'identification de ces femmes que sur leur accompagnement au travers d'une approche commune (GAMS, INTACT, 2018).

La justice et la police

Malgré l'interdiction en vigueur depuis 2001, très peu de plaintes ont été déposées sur les MGF. Sachant que beaucoup de tabous et de méconnaissances entourent encore les MGF, il est indispensable de former davantage les équipes policières qui seront amenées à enregistrer les plaintes en lien avec les mutilations génitales. Il serait également utile de les former à détecter des cas de MGF ou d'en évaluer les risques potentiels au travers d'outils tels que ceux mis à disposition par le GAMS (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015).

En ce qui concerne la justice, les parquets jeunesse et adulte ont des rôles clés. Le premier peut prendre des mesures protectionnelles en interdisant par exemple la sortie de la mineure du territoire belge, ou encore civile afin de protéger l'intégrité de la mineure. Le deuxième, le parquet adulte, peut condamner toute personne ayant participé directement ou indirectement aux MGF sur base de l'article 409 du Code pénal (INTACT, GAMS, SC-MGF, 2015). Il est à noter que selon les associations, le placement de l'enfant à durée déterminée peut être envisagé, mais en dernière option, n'étant pas selon elles la mesure la plus adaptée pour la protection de la mineure.

Conclusion

Selon les principaux acteurs spécialisés dans la cause des mutilations génitales féminines, l'inclusion des communautés concernée est primordiale. Pour accompagner ce cheminement collectif, inclusif, et les associations qui le soutiennent, les pouvoirs publics doivent redoubler d'efforts en termes de cohérence sur le territoire et de moyens financiers.

En outre, il est nécessaire que tous les champs d'action, que tous les secteurs, notamment celui de la recherche dans laquelle évolue l'IRFAM, se forment aux violences basées sur le genre, dont les mutilations, et les incluent davantage dans leurs missions. Si ce sujet reste tabou et qu'il semble difficile à aborder, principalement par manque d'information et de formation, c'est en sensibilisant tous les publics- du professionnel au citoyen – et en se focalisant sur ceux confrontés aux personnes issues d'un parcours migratoire que le travail collectif visant à abandonner cette pratique portera pleinement ses fruits. ▲

Pistes et recommandations

Rendre plus cohérente l'action des MGF en Belgique et l'uniformiser sur tout le territoire belge

Dans son plaidoyer pour les élections fédérales de 2019, le GAMS appelait à l'émergence d'une politique nationale de protection des filles à risque d'excision construite sur base des experts issus de différentes disciplines (GAMS, 2019). Une politique de prévention globale qui mutualiserait les efforts de tous les niveaux politiques, dont les objectifs seront clairement quantifiables et dont la stratégie sera soumise à une évaluation d'impact (GAMS, INTACT, END FGM, 10, s.d.).

Créer un espace de réflexion regroupant les principaux acteurs belges et européens sur la question de l'examen médical de vérification des organes génitaux externes

Il manque une réflexion à réaliser en profondeur qui réunirait divers acteurs confrontés aux MGF pour étudier si une telle mesure est souhaitable et dans quelles conditions elle serait alors implémentée, tenant compte des études scientifiques à ce sujet. (Dubourg et Richard, 2018, 48).

Diffuser mieux — en plusieurs langues — et davantage les informations concernant les services mis à disposition des femmes excisées (Richard, Dubourg, 2018, 48)

Assurer le financement des associations sur le front des MGF

Un financement à long terme, plutôt qu'annuel, permettrait de mettre en place une stratégie plus efficace sur la durée. Le constat est le même pour les associations prenant en charge les femmes ayant subi une MGF qu'il s'agisse des accompagnements psychologique, juridique, ou encore médical (GAMS, INTACT, END FGM, 10, s.d.).

Étendre le statut de protection internationale aux femmes ayant déjà subi une MGF

Étendre le statut de protection internationale aux femmes ayant déjà subi une MGF.

Améliorer le recensement des données pour éviter tout biais et avoir une compréhension de la réalité la plus juste possible

Il est important de souligner qu'aucune donnée sur les migrations par «ethnie» n'existe et que cela peut altérer les résultats sachant que la pratique est avant tout une pratique associée à la culture d'une ethnie, puisqu'elle n'est pas systématiquement généralisée dans les pays (sauf la Guinée où plus de 90 % des femmes subissent des MGF). En l'état, pour estimer plus justement la population concernée par les MGF, il serait intéressant de questionner automatiquement, à leur arrivée, les femmes demandant l'asile en Belgique (Dubourg, Richard, 2018, 16).

Déconstruire les stéréotypes qui touchent les mutilations génitales et les femmes qui en sont victimes en assurant une vision non stigmatisante de ces dernières (GAMS, 2019)

Selon le GAMS, les MGF ne doivent plus être perçues comme des spécificités culturelles, mais davantage comme des violences basées sur le genre et qui résultent d'un système patriarcal.

Renforcer le suivi des femmes victimes (potentielles) de MGF, quel que ce soit leur statut (avec ou sans papiers)

Pour ce faire, les associations appellent à augmenter les moyens aux organisations qui œuvrent dans la protection des femmes victimes de violences (Plaidoyer GAMS 2019).

Former davantage les professionnels

Il serait également opportun d'inclure dans les cursus universitaires, notamment ceux des soignants, une formation sur les violences de genre et sur les MGF (GAMS, INTACT, END FGM, 6, s.d.). Quant à la police, les associations recommandent de former les équipes policières aux violences faites aux femmes. L'objectif étant notamment d'instaurer un climat de confiance pour les victimes lors de leur déposition (GAMS, INTACT, END FGM, 9, s.d.).

Bibliographie

- AMNESTY, « Les mutilations génitales féminines », [site internet d'Amnesty](#), 2013.
- CODE, « [Prévention des mutilations génitales féminines : vers une solution durable](#) », 2017, 8p.
- Fédération des Centres de Planning Familial des FPS, « [Les mutilations génitales féminines : des informations complètes et pratiques pour mieux la comprendre, l'appréhender et y faire face](#) », sd.
- GAMS, « [Pour une politique améliorée de prise en compte des mutilations génitales féminines en Belgique](#) », mai 2019.
- GAMS, « [Que sont les MGF : lois belges et internationales](#) », site internet de l'association GAMS, 2020.
- GAMS, END FGM, « [Compte-rendu de la conférence : Prévenir les MGF dans les communautés difficiles à atteindre](#) », Avril 2019.
- GAMS, INTACT, « [Trajectoire mutilations génitales féminines](#) », 2018.
- GAMS, INTACT, END FGM, « [Joint shadow report–Belgium](#) », 13p.
- Dubourg, D. et Richard, F., « [Estimation de la prévalence des filles et femmes ayant subi ou à risque de subir une mutilation génitale féminine vivant en Belgique, 2018](#) », 2018.
- IEFH, « [Plan d'action nationale de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre | 2015-2019](#) », 2015, 108 p.
- INTACT, GAMS, SC-MGF, « [Guide de bonnes pratiques améliorant la prévention et la protection des femmes victimes ou à risque d'excision](#) », 2015.
- OMS, « [At least 200 million girls and women alive today living in 31 countries have undergone FGM](#) », 2020.
- OMS, « [Déclaration interinstitutions : Éliminer les mutilations sexuelles féminines](#) », 2008, 51p.
- OMS, « [Mutilations sexuelles féminines](#) », site de l'OMS, février 2020.
- O'Neill S., Dubourg. D, Florquin S., Bos M., Zewolde S., Richard F, « [Men have a role to play but they don't play it": A mixed methods study exploring men's involvement in Female Genital Mutilation in Belgium, the Netherlands and the United Kingdom](#) », février 2017, 32 p,
- UE —FGM, « [Focus sur la Belgique](#) », 2017, 17p.

L'auteure souhaiterait remercier Stéphanie Florquin, directrice adjointe du GAMS Belgique, pour sa contribution à l'article et pour sa relecture.

Interra

Créatrice de liens et d'inclusion

Julie Clausse,
Elisa Léonard
et Lara Leroy

Notre association se nomme Interra. Nous voulions, par cet intitulé, mettre en avant la dynamique d'interaction qui constitue le fondement de notre projet. Nous créons, à Liège, des espaces de rencontres entre personnes primo-arrivantes et locales de manière participative et innovante.

Le projet part de deux constats. D'une part, nous traversons un contexte de crise de l'accueil où la figure du migrant est souvent perçue de manière négative. Ce contexte manque cruellement d'humanité. Nous pensons que ce manque résulte d'une méconnaissance de ce public. Or, il est, selon nous, fondamental de découvrir la personne qu'il y a derrière «le migrant». D'autre part, nous observons que les personnes récemment arrivées en Belgique se trouvent fréquemment isolées, avec un réseau social limité (Manço et Gatugu, 2018). À cela s'ajoute des problèmes linguistiques, la non-reconnaissance des compétences, l'inoccupation et la perte identitaire qui n'arrangent rien aux traumatismes qu'elles ont pu vivre durant leur parcours. Nous observons de manière générale un grand manque d'espaces de rencontres effectives entre les personnes primo-arrivantes et les personnes locales.

Haddad, Manço et Eckmann (2009, 96) posent ces «espaces de frottements interculturels» comme une hypothèse d'action ayant pour but de générer, auprès de populations hétérogènes, diverses attitudes telles que la citoyenneté active et ouverte, ainsi que de nouvelles formes de civilité et de solidarité entre habitants de diverses origines. Les auteurs montrent que «ces actions, pour être efficaces, doivent consis-



ter en des rencontres locales, agréables et durables, autour de thèmes choisis collectivement et portant sur le quotidien des gens, sur la défense d'intérêts communs, le partage d'espaces collectifs, le plaisir de se retrouver, etc.» Le lieu de la rencontre devient alors un espace de frottements, c'est-à-dire «un espace-temps investi d'un projet collectif d'interconnaissance et de soutien mutuel donnant lieu à une revendication de citoyens ou à une action collective, et partant, à une nouvelle approche des phénomènes de discriminations, d'exclusion ou de rejet». Ces rencontres formelles, mais bien plus souvent informelles pourraient également, de proche en proche, permettre de mobiliser des «non convaincus» et tendre à devenir permanentes. Selon la source citée, le rayonnement de tels lieux à travers notamment les médias est important, afin de les inscrire dans «l'extrême ordinaire du quotidien». Il s'agit donc de multiplier ces espaces locaux de rencontres, de dialogues et de frottements entre résidents de sensibilités, de conditions et d'origines différentes pour que naissent «un sens et un plaisir d'être ensemble», car l'initiative doit surtout s'adresser aux cœurs et à l'émotion : «cela revient à favoriser les actions autour d'une démarche rendant possible l'interconfiance et le dépassement des a priori et stéréotypes. N'est-ce pas la prévention la plus efficace contre le racisme et les discriminations?».

Intégration ?

Déjà en 2004, le Conseil de l'Europe définissait l'intégration comme « *un processus dynamique à double sens, d'ajustement par tous les immigrants et résidents des États membres* ». Cependant, si l'on peut estimer que l'intégration civique équivaut à la part d'immigrants et la lutte contre la discrimination à celle des résidents, l'intégration comme processus à double sens consiste surtout en deux processus à sens unique et attestent d'un manque d'initiatives pour des *pratiques interculturelles* : « *d'abord, le fardeau du changement retombe entièrement sur le migrant; et ensuite sur la société d'accueil* » (Joppke, 2010). Selon Weber (cité par Boussetta, 2015), « *les forces et les faiblesses de l'intégration seraient à chercher dans les mécanismes de socialisation et d'identification* ». Ainsi, on ne peut pas attendre de la personne qui a immigré de cerner les normes, les valeurs, les attitudes, etc. de sa société d'accueil sans avoir pu « socialiser » et interagir un minimum avec sa population.

Dans ce cadre, les rencontres spontanées et individualisées, sans passer par des acteurs professionnels, permettent d'éviter l'impression de différences hiérarchiques et de renforcer le sentiment des primo-arrivants d'être acceptés dans leur nouvel environnement tout en leur apportant des informations et de l'aide. Cela encourage aussi à plus d'ouverture aux différences culturelles (Korac, 2003). Si, aujourd'hui, il existe en Région wallonne peu d'opportunités pour ce type de rencontres, cela a de lourdes conséquences sur les personnes primo-arrivantes quant à leur recherche d'emploi et à leur difficulté à se créer un réseau social. Mais cela complique aussi l'appren-

tissage de la langue, la recherche de logement, la participation à des activités sociales et mène au repli, et à un manque de confiance en soi. Tandis que pour la société d'accueil, cet « entre soi » ne permet pas de confronter les stéréotypes. S'y conformer peut entraîner ou renforcer des préjugés (attitudes apprises), voire de la discrimination envers certains groupes.

Notre idée avec Interra est que l'immigration ne soit plus perçue comme une « charge » pour la société d'accueil, mais comme une richesse. Nous avons ainsi créé des opportunités de rencontres entre les primo-arrivants et les locaux à travers la mise en valeur des connaissances, savoir-faire et compétences de chacun. Il s'agit donc de créer des espaces de discussions et de partage afin d'encourager l'ouverture mutuelle, l'échange culturel et le vivre-ensemble. Concrètement, les personnes primo-arrivantes ou locales créent et mènent elles-mêmes un atelier en fonction de leurs compétences, connaissances ou passions (cuisine, art, sport, philo, musique...). Ces ateliers sont à destination d'un public mélangé (personnes primo-arrivantes et locales). Les groupes interculturels se retrouvent donc autour de points communs, pour apprendre, échanger et faire partie d'un espace de partage. La personne qui porte l'atelier a donc un rôle de transmetteur, de facilitateur. Elle permet à un groupe d'apprendre une technique, de s'initier à un art ou à un savoir, de manière participative et novatrice. Notre rôle, en tant qu'association, consiste à accompagner (clarifier l'idée, trouver un local, du matériel, du public, etc.) ceux et celles qui le souhaitent dans l'organisation et la mise en place d'ateliers, au travers desquels la personne a envie de transmettre un peu d'elle-même. Chaque personne

est maîtresse de son atelier, notre objectif est que la personne initiatrice soit la plus autonome possible, et que nous nous effacions petit à petit.

Publics et approches

Le projet s'adresse, d'une part, aux personnes primo-arrivantes et d'autre part, aux personnes dites locales. Cependant, il s'agit d'une distinction théorique. Certaines personnes sont en Belgique depuis moins de trois ans et parlent bien le français, ont des connaissances, un travail... alors que d'autres sont là depuis bien plus longtemps et sont parfois plus isolées (voire sans papiers), avec une maîtrise moins importante de la langue... L'action est inscrite dans l'axe « interculturelité » des Initiatives Locales d'Intégration soutenues par la Région wallonne. Cela implique de toucher des personnes primo-arrivantes et de définir les catégories de participants de manière précise, afin de pouvoir évaluer le projet au niveau de la mixité du public :

- Les *personnes primo-arrivantes* sont installées en Belgique depuis moins de trois ans, ont vécu des épisodes de vie difficiles, subissant un isolement relationnel, et n'ayant pas ou peu de réseaux sociaux en Belgique. Elles sont la plupart du temps dans des circonstances socio-affectives (stigmatisation, discrimination ou frustration, marginalisation économique...) qui les laissent empreints d'un sentiment d'échec et de désarroi.
- Les « *membres de la société d'accueil* » (dénommés « locaux ») sont principalement des Belges ou personnes résidant en Belgique depuis plus de trois ans, maîtrisant une des langues nationales et certains codes socioculturels belges.

L'action s'est construite en différentes étapes. Après une période de réflexion sur le projet avec les partenaires principaux, à savoir le réseau [Singa](#), le [Venturelab](#) et la [Croix-Rouge de Belgique](#) qui furent des sources d'inspiration, l'équipe a commencé à rencontrer de nouveaux partenaires potentiels afin de présenter le projet et, en premier lieu, les [Centres régionaux de l'Intégration](#) et l'[IRFAM](#) de par leur connaissance générale du secteur de l'intégration.

En effet, le même concept est déjà mis en œuvre dans d'autres villes, comme Bruxelles, Montréal, Genève et Paris, par le réseau Singa, originaire de France. Les résultats relevés sont probants. Ces projets, déjà anciens, brassent une « communauté » de 30 000 personnes à travers le monde qui se rencontrent, partagent et échangent. Singa Bruxelles nous soutient et conseille dans la mise en place d'Interra à Liège. Le Venturelab représente également un outil important pour nous dans le développement du projet. Nous sommes suivies par cet incubateur d'entreprises depuis plus d'un an. Il nous apporte un regard neuf, un soutien dans la structure du projet, la recherche de fonds et les liens avec le secteur entrepreneurial...

D'autres structures qui proposent des cours de français langue étrangère et de citoyenneté ont, quant à elles, permis la mobilisation des publics et contribué à la validation du projet. Enfin, nous avons également établi une série de partenariats avec des lieux culturels ou sportifs qui nous permettent d'utiliser leurs espaces de manière libre. Il s'agit pour nous un des points fondamentaux du projet : la mobilité spatiale des primo-arrivant, leur découverte de Liège et de ses lieux « centraux ».

La troisième étape fut la mise en place des outils de communication sur le projet (brochures, affiches, site web, page Facebook, etc.) afin d'en préparer le démarrage effectif et d'accueillir toute personne (nouvelle arrivante ou locale) souhaitant proposer ou participer à un atelier en fonction de ses intérêts et compétences. L'équipe propose une séance d'information collective (une fois par mois) et une permanence (une fois par semaine) pour les personnes ayant des questions individuelles ou un besoin de traduction. Les membres de l'association¹ ont également suivi une brève formation sur les relations interculturelles afin de parfaire cet accueil et l'accompagnement de la planification et de l'organisation des ateliers (partenariat avec un lieu, questions de logistique, communication sur l'atelier sur les réseaux sociaux, etc.). Enfin, en dernier lieu, l'équipe participe également à l'animation et à l'évaluation de ces ateliers interactifs qui peuvent durer entre une et deux heures.

À travers ces étapes, Interra incarne un soutien sur lequel les personnes peuvent compter pour développer leur atelier. Notre rôle est de les conseiller, de les mettre à l'aise et de les mettre en contact avec les différents partenaires, si besoin. L'organisateur reste maître de son atelier et de sa mise en place, en étant le plus autonome possible. L'idée est que progressivement, le porteur de projet puisse prendre confiance en lui, et être seul dans l'organisation de son atelier. Enfin, Interra a aussi pour mission de s'assurer de la mixité (nouveaux arrivants et locaux) des ateliers, au moyen d'un système de « quotas » au moment des inscriptions.

¹ Les responsables de l'association ont un parcours académique en sociologie des migrations et une expérience professionnelle probante dans le secteur socioculturel et interculturel.

Un autre des rôles importants de l'association se situe dans la phase d'évaluation qualitative et quantitative du projet. Celle-ci s'organise de manière à y inclure le public dont les animateurs d'atelier, l'équipe et les partenaires (institutionnels), dans la mesure où il est fondamental d'agir en complémentarité avec les autres structures du secteur. En effet, la mutualisation des forces amènera une plus grande efficacité. Être en lien avec des associations spécialisées dans d'autres domaines permet de relayer les informations vers les publics et d'éviter une perte d'énergie. Chacun apporte son expertise et complète l'expertise d'autres, comme dans nos ateliers.

Le modèle de gouvernance de l'association est plutôt horizontal : chacun, tant les bénévoles que les porteurs d'ateliers, ainsi que l'unique employée, a la possibilité de proposer des orientations ou des initiatives nouvelles. Ces dernières sont rapportées en conseil d'administration où les décisions finales se prennent de manière participative. Les membres du conseil ont une fine connaissance du projet, car ils sont également bénévoles au sein de l'association. Étant une organisation jeune, nous accordons une grande place à la réflexion sur nos pratiques et nos modes de décisions que nous désirons les plus inclusifs possible. En effet, le projet est par essence porté par son public. Interra est au service des citoyens dans la mise en place de leurs ateliers. Selon nous, la centration sur l'envie et les passions des citoyens rend plus aisée leur participation à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de l'initiative.

Évaluer ?

Pour Interra, il s'agit d'un point fondamental et nous y accordons une grande importance. Certains des critères d'évaluation sont quantitatifs : nombre d'ateliers, nombre d'ateliers récurrents, nombre de personnes participantes aux ateliers, nombre de personnes primo-arrivantes et nombre de personnes locales, etc. D'autres indicateurs sont qualitatifs et nécessitent d'apprécier chaque atelier avec son porteur en se référant au recueil des avis des participants. Si ces observations permettent de revoir utilement les ateliers, les outils de communications, etc., il est difficile de mettre en œuvre une évaluation des effets « macro » du dispositif et d'agir pour améliorer l'intégration des personnes primo-arrivantes, ainsi que pour renforcer le vivre-ensemble, de manière globale. Néanmoins, nous tentons d'observer, par exemple, les progrès des participants primo-arrivants au niveau de la maîtrise du français (nous nous basons sur nos constats et les déclarations des participants ou des porteurs d'atelier). Une autre dimension que nous essayons d'analyser correspond aux opportunités et réseaux qui peuvent naître de nos rencontres et qui permettent aux primo-arrivants de solutionner divers problèmes comme l'accès à l'emploi ou au logement. Là également, ce sont les témoignages de porteurs d'ateliers qui nous servent d'indicateur. Concernant ces points, mais aussi les sentiments d'exclusion ou d'inclusion que peuvent développer les participants, il est nécessaire, à l'avenir, de procéder à des enquêtes *ad hoc* afin de mesurer l'impact des rencontres interculturelles telles que proposées par Interra et d'en tirer les leçons nécessaires.

Résultats et perspectives

Malgré la courte histoire d'Interra, nos analyses montrent la nécessité et l'utilité d'une telle offre afin de favoriser une intégration bidirectionnelle qui valorise l'Autre, nouvel arrivant ou local, pour ce qu'il est. Les effets ressentis sont multiples. *La première est l'existence même d'une rencontre interculturelle au travers d'un objectif commun.* La force du projet réside dans le « faire-ensemble », c'est-à-dire une communion autour de compétences et de ressources partagées. Les personnes qui suivent les ateliers le font pour l'intérêt qu'ils ont pour le domaine concerné. C'est la raison pour laquelle la rencontre s'opère de manière naturelle et sans a priori. Chacun apprend et découvre. La diversité culturelle n'est pas au centre de l'échange, mais tous s'aperçoivent qu'elle l'enrichit.

Par et pour les gens est le crédo de l'association qui s'avère en être une des grandes forces. En tant que démarche d'éducation permanente, Interra met le citoyen au cœur de sa démarche et lui permet de façonner le projet en fonction de ses attentes et besoins. L'équipe endosse alors un rôle de « *facilitateur* » au service des citoyens-porteurs, libres d'orienter les activités selon leurs choix.

Une autre finalité d'Interra à travers la production d'ateliers est de construire un espace de *confiance tourné vers l'avenir*. En effet, sans ce type d'espace de frottements, il est difficile d'imaginer une ouverture les uns vers les autres. Dans ces espaces, l'humain (et toute son épaisseur historique : origines, trajectoire... librement partagées) est mis en valeur pour ce qu'il est, et l'accent est surtout porté tant sur le présent (négocié) que l'avenir (projeté). En effet, les initiatives d'intégration et les cours proposés aux migrants sont envisagés de telle façon que souvent, la personne primo-arrivante est ramenée à son passé, tant par les procédures par lesquelles elle doit passer que par les regards qui sont posés sur elle. C'est pourquoi construire un espace rassurant et tourné vers l'avenir est nous semble fondamental.

Aussi, la *création d'opportunités pour l'avenir* est le mot d'ordre de l'association. On sait que de nombreuses opportunités s'ouvrent grâce à des contacts informels, aux réseaux et autres liens. Or, ce réseau est difficile à construire lorsque l'on est une personne récemment arrivée dans un pays et que les espaces de rencontre avec la population locale sont rares. Le projet se base sur cette création de contacts tant pour les porteurs d'ateliers que pour les participants de toute origine. De nombreux témoignages

nous rapportent ainsi qu'il a pu faire naître des opportunités d'emploi, de formation ou encore de logement pour les personnes primo-arrivantes.

De manière générale, nous observons également que ce projet est bénéfique pour le *renforcement de la confiance en soi des participants*. Nous y voyons de nombreux porteurs et participants s'ouvrir petit à petit, gagner en assurance et oser aller vers les autres.

Ce processus est certainement renforcé par la nature interculturelle des rencontres organisées. La *déconstruction d'images mentales* permet en effet de faire tomber une série de freins dans la rencontre des groupes jusqu'alors inconnus qu'ils soient issus de l'immigration ou non. Il est important de souligner que les rejets peuvent également concerner les populations immigrées entre elles. Le contexte sociopolitique est en effet marqué par le racisme et la peur de l'Autre, des initiatives telles que la nôtre permettent au contraire de rencontrer au plus près ce que l'on considère comme une figure d'altérité dans ses apports, et de faire tomber les préjugés (Manço et coll., 2017). Probablement, une des voies majeures pour sortir de nos schémas mentaux est d'individualiser et d'humaniser chaque personne en tant que telle, au-delà des appartenances qu'elle implique.

De manière plus fonctionnelle, l'évaluation des raisons pour lesquelles le public primo-arrivant participe au projet montre que la majorité est intéressée par le fait de *pratiquer le français* en face à face avec des locuteurs natifs. Aussi, le renforcement de la pratique de la langue locale est un des effets du dispositif. En effet, l'expérience montre que le contact avec les personnes locales permet d'améliorer rapidement la pratique de la langue française, ainsi que l'assurance générale du primo-arrivant. L'apprenant a, de fait, l'occasion d'être en immersion totale. Il s'agit

de parler de ce que l'on fait ensemble. Entraîné par le contexte décontracté, la personne oublie progressivement ses peurs et ses réserves pour « oser » se lancer. En outre, le fait d'être dans des situations pratiques (cuisine, sport...) permet d'associer certains mots à des contextes et ainsi mieux les comprendre et retenir.

Enfin, une meilleure maîtrise de la *mobilité spatiale* fait partie des bénéfices de l'expérience. Les différents ateliers forcément menés dans des infrastructures différentes. Cette variété de lieux correspond également à un objectif sous-tendu par le projet. En effet, pour un nouvel arrivant, s'insérer dans une nouvelle ville n'est pas toujours chose aisée. Lorsque l'on ne maîtrise pas encore assez la langue pour demander son chemin, et que l'on n'a pas de raison spécifique de quitter « son quartier », naturellement on y reste. En diversifiant la localisation de ses séances, Interra encourage les participants à quitter leur quartier et à découvrir d'autres parties de Liège et de ses environs, à se familiariser avec des trajets et les transports en commun.

Pour terminer cette évaluation qualitative, rappelons que les nombreux *partenariats* constituent la richesse du projet. S'inscrire dans un vaste réseau de partenaires complémentaires les uns aux autres représente non seulement une économie d'échelle, mais aussi l'occasion de valoriser et d'articuler les initiatives du secteur de l'intégration. Par ailleurs, cette intervention en réseau permet de lier des primo-arrivants et des services (comme des structures culturelles et sportives) qui ne se connaissent pas nécessairement.

D'un point de vue quantitatif, à peine en un peu plus de six mois de fonctionnement et malgré la crise sanitaire, les demandes d'organisation d'ateliers sont

de plus en plus nombreuses. Quant à la fréquentation des divers ateliers organisés, elle dépasse les 500 personnes.

Au niveau de l'impact sur l'insertion professionnelle des personnes primo-arrivantes, il s'agit également d'une réussite : les porteurs améliorent leur connaissance du français dans leur domaine professionnel, ils développent des contacts dans ce secteur et cela permet de renforcer leur confiance en eux, et donc de trouver plus facilement un emploi. D'ailleurs la motivation et les capacités de nos porteurs d'ateliers nous poussent à vouloir professionnaliser nos activités, afin de leur permettre d'évoluer dans un cadre plus favorable et de les mettre davantage en valeur. Aussi, nous projetons de développer plus de partenariats avec le secteur privé et les entreprises liégeoises qui, pour certaines, montrent déjà leur intérêt. Cela permettrait aux porteurs d'ateliers d'être engagés dans des structures qui correspondent à leurs compétences, ou de les aider à développer leur propre activité économique. La démarche pourra à terme prendre la forme d'un « incubateur social » permettant de suivre les primo-arrivants dans le développement de leur entreprise. Se rapprocher du monde entrepreneurial incarne par ailleurs une démarche fondamentale permettant de construire des liens durables entre diversité et entreprise et de toucher un public qui n'a pas forcément de contact avec des personnes issues de l'immigration.

Conclusions et recommandations

La manière dont l'intégration est envisagée et encouragée par les politiques publiques a un impact sur l'autoperception des réfugiés. La sensation d'être accepté est une condition indispensable au sentiment d'appartenance à la société d'accueil et constitue un aspect central de la satisfaction de l'expérience d'installation perçue par les migrants. Selon Wu, Shimmele et Ho (2012), l'autoperception de l'inclusion et le bien-être subjectif devraient être reconnus parmi les indicateurs majeurs de l'intégration. En conséquence, des projets socioculturels qui brassent réellement divers publics devraient devenir la norme.

Par ailleurs, l'expérience d'Interra mène à penser que l'apprentissage des normes et coutumes en vigueur ne peut pas se concevoir efficacement de façon passive (Wallace Goodman et Wright, 2015). Nous prôtons donc une approche interactive et interculturelle, grâce à des mécanismes de socialisation et de participation réelle à la vie locale. Si la société civile a un rôle central à jouer dans la réciprocité du processus d'intégration, les pouvoirs publics doivent concevoir les cadres nécessaires pour favoriser cette réciprocité. Il semble en effet essentiel de favoriser une approche ascendante, c'est-à-dire une action qui part des envies et besoins des personnes migrantes et dans laquelle la valorisation des ressources personnelles est au cœur afin que les migrants (re) deviennent auteurs de leur propre destin. Si l'emploi est un objectif en soi, il est important de revaloriser d'autres types d'activités et de formes de participation citoyenne permettant d'aller à la rencontre d'autrui.

Après un parcours très souvent semé d'embûches, lorsque commence réellement leur vie en Belgique, les personnes primo-arrivantes se heurtent encore à de nombreuses difficultés et sont souvent coincées dans une position de «demandeuses». À cause du frein que représentent souvent l'apprentissage de la langue, l'absence d'équivalence de diplômes ou encore la particularité des «codes» liés à l'emploi, elles peuvent difficilement changer de prisme. *Notre projet permet d'inverser la tendance.* La personne qui arrive détient une série de compétences et de savoirs, elle incarne une véritable richesse en elle-même. Nous lui offrons un espace où elle peut s'exprimer, mais aussi apporter et transmettre ce qu'elle désire. Il s'agit d'une bouffée d'air, au sein duquel elle peut croire à nouveau en elle, en l'avenir, et ensuite redévelopper l'envie de construire son futur. ▲

Bibliographie

- Bousetta H. (2015), *Intégration : entre volonté individuelle et contraintes des contextes de réception. Dialogues sur la diversité*, Presses Universitaires de Liège.
- Haddad K., Manço A. et Eckmann M. (éds), *Antagonismes communautaires et dialogues interculturels. Du constat des polarisations à la construction des cohésions*, Paris : L'Harmattan.
- Joppke C. (2010), «Immigrants and Civic Integration in Western Europe», Banting K., Courchene T. J. et Seidle F. L., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Korac M. (2003), «Integration and How We Facilitate it - A Comparative Study of the Settlement Experiences of Refugees in Italy and the Netherlands », *Sociology*, v. 3, n° 1, p. 51-68.
- Manço A. et Gatugu J. (éds) (2018), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A., Ouled El Bey S. et Amoranitis S. (2017), *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur du migrant*, Paris : L'Harmattan.
- Wallace Goodman S. et Wright M. (2015), «Does Mandatory Integration Matter? Effects of Civic Requirements on Immigrant Socio-economic and Political Outcomes», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, v. 41, n° 12, p. 1885-1908.
- Wu Z., Shimmele C. M. et Ho F. (2012), « Self-Perceived Integration of Immigrants and Their Children », *Canadian Journal of Sociology*, v. 37, n° 4, p. 381-408.

Les stages civiques de la Ville de Bruxelles

Un pont entre écoles et société civile

Alice Rodrique et Fabien Nobilio

La mobilisation citoyenne commence à l'école. La Ville de Bruxelles reconnaît le rôle primordial de l'enseignement dans la construction d'une société démocratique, équitable, solidaire et respectueuse de chacun. En tant que pouvoir organisateur, elle compte une soixantaine d'institutions comprenant des établissements d'enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur et de promotion sociale. Entre autres missions, ces institutions visent à préparer les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société pluraliste et ouverte. À cette fin, les établissements scolaires mettent l'accent sur l'apprentissage de l'objectivité, du respect mutuel et de la pensée libre et autonome.

Ces objectifs et ces valeurs sont repris dans les projets éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles, ainsi que dans les décrets Missions (1997) et Citoyenneté (2008 et 2015) qui régissent l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles. Dans ce cadre, les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, tant francophones que néerlandophones, n'ont de cesse de mettre sur pied des activités et initiatives qui visent à renforcer l'éducation à la citoyenneté, afin d'amener les élèves à devenir des citoyens autonomes, critiques et actifs. Plus précisément, le programme de politique générale 2012-2018 de la Ville de Bruxelles mentionnait déjà la volonté du département Instruction publique d'«instaurer dans le troisième degré de l'enseignement



secondaire un "stage civique" (obligatoire) au sein de nos services publics pour changer le regard que la société porte sur les jeunes et inversement, montrer que chacun à son échelle peut changer les choses et participer activement à la construction d'une société plus tolérante, plus juste et plus solidaire».

Au terme de sa cinquième année, ce projet se présente comme un véritable parcours citoyen invitant les élèves à devenir acteurs¹. Ce parcours comporte plusieurs étapes de mise en projet et de réflexion quant aux notions telles que l'engagement et la soli-

darité qui précèdent et suivent un stage en dehors de l'établissement scolaire. Le stage est le point d'orgue du cheminement. Il s'adresse aux élèves francophones et néerlandophones de cinquième secondaire. Ceux-ci doivent prêter minimum 30 heures modulables, non rémunérées, en dehors de leurs heures de cours, chez un partenaire du projet. Les partenaires sont des organismes publics ou à caractère public situés dans la Région de Bruxelles-Capitale et actifs dans les domaines suivants : aide et soutien, accueil et hébergement, santé, éducation, culture, jeunesse, environnement. Ils portent les mêmes valeurs que celles de la Ville de Bruxelles.

¹ En 2019-2020, le projet concerne neuf écoles, 550 élèves et 150 institutions partenaires.

Ajoutons également que le stage civique n'étant pas un stage professionnalisant, il concerne des élèves issus d'enseignements variés : général, technique, professionnel ou encore artistique. Enfin, tout au long de leur parcours citoyen, les élèves sont amenés lors du cours de philosophie et citoyenneté et lors d'ateliers philosophiques spécifiques à questionner ce stage qui fait partie intégrante de leur cursus scolaire, à construire collectivement les concepts de citoyenneté et d'engagement qui le sous-tendent, à expliciter le rapport entre ces concepts et l'expérience qu'ils ont vécue.

De quelle citoyenneté parle-t-on ?

Afin d'appréhender les spécificités du parcours citoyen des élèves de la Ville de Bruxelles, il faut le replacer dans un contexte plus large. Partout en Europe naissent des actions pour soutenir et favoriser la participation citoyenne des populations et tout particulièrement celle des jeunes. Dans l'introduction de son article « L'information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », la sociologue française I. Danic (2019), déclare que très souvent la participation des jeunes à la vie de la cité est perçue comme insuffisante. Ce constat se base notamment sur leur faible mobilisation lors des élections et leur présence peu importante dans les organes politiques tels que les partis ou encore les syndicats. Ainsi, « les autorités locales, nationales et européennes veulent développer cette participation pour affermir à la fois l'intégration des jeunes et la cohésion sociale en instaurant des politiques d'incitation à la citoyenneté » (Danic, 2019).

Ce mouvement d'éducation et d'incitation à la citoyenneté, de promotion de la cohésion sociale, répond manifestement à un besoin de nos sociétés et constitue pour nous une sorte d'évidence. Cette évidence est de celles que le cours de philosophie et citoyenneté invite à questionner en ciblant notamment le rapprochement que nous opérons volontiers et à juste titre, vu notre histoire récente, entre citoyenneté, engagement et solidarité. Au moment de se lancer dans des projets qui portent cette vision de la citoyenneté, il est bon de se rappeler qu'à d'autres époques et en d'autres lieux le droit de cité était avant tout un privilège de naissance ou de fortune. Au contraire, la Ville de Bruxelles défend l'idée qu'on ne naît pas citoyen, mais qu'on le devient, grâce à la rencontre avec des personnes, des cultures, des notions et des parcours divers.

De par sa forme, cette initiative communale unique active quatre des huit principaux instruments de formation citoyenne identifiés par Becquet (2012), à savoir « l'éducation à la citoyenneté, la participation aux structures institutionnelles, la participation à la société civile, [...] (et) la mobilité », les quatre autres étant « les outils juridiques, la participation à la collectivité nationale, la participation aux partis politiques et la reconnaissance des pratiques ». Pour le dire dans les termes de cette analyse, le stage civique encourage la citoyenneté civile, celle-ci est définie comme étant « centrée sur la participation aux organisations et (sur) les initiatives individuelles ». Le projet sollicite dans une moindre mesure « la citoyenneté juridique, centrée sur les droits et devoirs, et la citoyenneté politique centrée sur la participation aux décisions » (Dandic, 2019).

À l'école de la diversité

Offrir aux jeunes à l'école une expérience réfléchie de citoyenneté civile, c'est favoriser l'égalité des futurs citoyens, quels que soient leurs origines, leur condition, les cultures dont ils se réclament, leur personnalité, leur genre... La diversité urbaine, qui selon la [Commission européenne](#) constitue à la fois une source d'appréhensions et un atout économique et culturel, est pour l'école une réalité et une source d'apprentissage. Le projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles adopte à cet endroit une position claire : « L'enseignement de la Ville de Bruxelles tient à garantir, dès le départ, la solidarité et l'égalité pour tous. Ainsi, la Ville prône la mixité sociale, académique, culturelle, socio-économique comme source d'enrichissement et se refuse à toute forme de relégation. L'enseignement de la Ville de Bruxelles lutte activement contre toute forme de discrimination, de dualisation et de déterminisme; il promeut des pédagogies et projets axés sur la diversité et la prise en compte des inégalités sociales. [...] Dans le respect de l'individualité de chacun et afin de préserver la diversité de la communauté scolaire, tout est mis en œuvre par les équipes éducatives et parascolaires pour accompagner l'élève et l'étudiant dans sa spécificité et ses difficultés éventuelles par les différentes possibilités de soutien et d'encadrement pédagogique. [...] Progressivement, le jeune est sensibilisé à la notion d'égalité, à la diversité ainsi qu'à la richesse des échanges entre les cultures. »

Cette double attention à la diversité et à l'égalité rencontre la réalité de la population. La publication [Chiffres clés par commune](#) de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et les analyses de la

Banque Nationale de Belgique ([*Population résidente par nationalité pour la Belgique et par région*](#)), nous permet d'en apprendre davantage sur la commune et ses habitants. En 2019, la part de population de nationalité étrangère dans la population de la Ville de Bruxelles s'élève à 36 %. Cette proportion est trois fois plus élevée que la moyenne nationale, qui dépasse à peine 12 %. Plus précisément, *«avec des parties de son territoire au centre, en première et deuxième couronne, soit un espace aux caractéristiques morphologiques, mais aussi sociodémographiques très différentes, la Ville de Bruxelles abrite une population au profil socio-économique très diversifié»*. Celle-ci est principalement composée de ménages des classes populaires et de la classe moyenne. Ces différences selon les quartiers concernent également les publics scolaires, tout particulièrement depuis le décret Inscription (2010) qui réglemente l'inscription des élèves dans les établissements scolaires de l'ensemble des réseaux d'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles, en tenant compte, entre autres critères, de la proximité entre les écoles choisies par les parents ou tuteurs de l'élève et leur domicile. Les élèves de la Ville présentent donc une diversité (culturelle, sociale, économique) importante, mais inégalement répartie au sein des établissements scolaires.

C'est pourquoi le projet des stages civiques amène les élèves, non seulement à découvrir les multiples champs d'action de la société civile et des services publics, mais aussi à sortir de leur école, de leurs habitudes, et si possible des quartiers dont ils ont l'habitude. Le département Instruction publique participe ainsi à la réalisation d'un même projet éducatif et pédagogique dans des réalités diverses appelées à interagir davantage dans une construction commune de la citoyenneté. Concrètement, il

incite ses élèves à aller à la rencontre de la diversité en créant des partenariats de qualité entre les écoles et les acteurs des secteurs public et non marchand, car le projet des stages civiques part du postulat que là où il y a de la diversité se trouve de la richesse.

Explorations territoriales, sociales et culturelles

Le parcours citoyen de la Ville de Bruxelles est un itinéraire hybride composé d'étapes distinctes. Celles-ci sont tantôt individuelles, tantôt collectives et se déroulent dans ou en dehors de l'école. Au fur et à mesure de ces allers-retours pendant l'année scolaire, les élèves acquièrent de nouvelles compétences, nourrissent leur raisonnement et leurs échanges et expérimentent activement les notions d'engagement, de citoyenneté et de solidarité.

Ce parcours permet aux élèves d'aller à la rencontre de nouvelles réalités matérielles et immatérielles : matérielles en ce sens qu'elles peuvent être vues et touchées, immatérielles dans la mesure où elles sont tissées de représentations mentales et de relations sociales. La complexité du tout apparaît dans des cas particuliers, par exemple quand certains élèves manifestent le besoin d'être accompagnés dans des démarches dont d'autres s'acquittent spontanément : choisir un lieu de stage, prendre contact avec son représentant, s'y rendre, comprendre ce qui s'y passe.

Quand ils choisissent leur lieu de stage, en effet, les élèves voyagent dans leur ville et ont l'occasion d'explorer le quartier dans lequel l'institution partenaire se situe. Comme le souligne une recherche-action réalisée en 2008 par Inter-environnement Bruxelles,

Jeunes en ville, Bruxelles à dos? L'appropriation de l'espace urbain bruxellois par des jeunes de différents quartiers, les déplacements des élèves ne sont pas les mêmes en fonction de leur lieu de résidence. Ainsi, majoritairement pour les élèves issus de quartiers défavorisés, on constate une difficulté de lisibilité de l'espace urbain. La recherche mentionne K. Lynch qui précise dans son ouvrage *L'image de la Cité* que *«la lisibilité du paysage urbain est "la facilité avec laquelle ses parties peuvent être reconnues et organisées selon un schéma cohérent. [...] Une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble"»*. De l'absence de ce schéma d'ensemble résulte pour certains, une peur de l'inconnu ou une impression d'étrangeté qui limite leurs déplacements. C. et Y. Chauviré dans leur article *«Des frontières invisibles dans la ville?»* utilisent les termes de *«frontières invisibles»* qui parfois *«empêchent les plus défavorisés de s'évader pour connaître d'autres lieux de vie et sans doute une autre vie.»* Ils ajoutent que *«dans la division de l'espace se projette la réalité socio-économique (qualité de l'urbanisme et de l'architecture, esthétique de l'environnement, etc.), mais aussi la réalité du symbolique, et des imaginaires de classe.»* Le stage est donc aussi une invitation à sortir physiquement de sa zone de confort, à franchir ces frontières invisibles que l'on perçoit ou que l'on se pose.

Dans tous les cas, les élèves découvrent l'objet social de l'organisme partenaire et son rôle au sein du quartier et de la Ville, tout comme ses interactions avec les citoyens et les autres institutions. Ilias en stage à la bibliothèque des Riches-Clares raconte qu'il a appris beaucoup de choses, par exemple, comment fonctionne une bibliothèque et sa fonction au sein du quartier. Découvrir de l'intérieur le fonc-



tionnement d'une bibliothèque est un apprentissage analogue à celui d'un stage professionnalisant, mais comprendre sa mission au sein du quartier est un apprentissage typique du stage civique : des lecteurs de tous âges y ont accès gratuitement ou à moindre coût à toute sorte d'ouvrages, à des ateliers d'écriture, à du matériel informatique et à des conférences... bref l'excellence à la portée de tous.

À cela s'ajoute pour les stagiaires, l'émergence de compétences citoyennes qui jusqu'alors n'avaient été que partiellement acquises dans le cadre scolaire, et pour cause : l'école constitue dans la société un espace à part, destiné aux jeunes et dédié à l'apprentissage, une sorte de laboratoire où la réalité peut être expérimentée en toute sécurité et éclairée par les savoirs, mais au prix d'une certaine abstraction. Le projet des stages civiques s'appuie sur le cadre sécurisant et l'exigence de savoir propres à l'école, pour revaloriser l'expérience vécue et l'action menée au-dehors. En cela, il peut être rapproché des stages professionnalisants, des voyages d'étude, des rencontres de témoins, etc.

Il se distingue néanmoins des premiers par son orientation spécifiquement citoyenne et des derniers par la prégnance de la mise en activité, ces deux caractéristiques étant mises en exergue par l'originalité du parcours proposé.

En conclusion, l'alternance des moments « à l'intérieur » et « à l'extérieur » de l'école vise notamment à :

- **Diminuer les zones de « méconnaissance » de la société et de certains quartiers**, c'est-à-dire offrir aux élèves une perception des diversités urbaines, dans le sens le plus large du terme. Les institutions partenaires sont situées sur les 19 communes de la Région de Bruxelles Capitale. Ces institutions partenaires occupent au sein de la Ville un rôle différent. Ainsi, des stages sont réalisés dans de petites associations de quartiers, dans des Centres publics d'action sociale (CPAS), des communes, des écoles, des commissariats ou encore des hôpitaux.
- **Mettre en perspective les idées préconçues et élargir la grille de lecture du réel des élèves.** Lors du parcours, ils appréhendent de nouveaux

territoires et durant les moments collectifs (ateliers philo et cours de philosophie et citoyenneté), les trajectoires des stagiaires s'entrecroisent permettant ainsi la formation d'une conscience collective. Ayyoub en stage au Samusocial dit de son expérience que *« Nous avons eu l'opportunité d'échanger avec les familles pour mieux comprendre leur situation. Désormais, lorsque je vois quelqu'un dans la rue, je n'ai plus d'a priori, je ne juge plus. J'ai compris que les situations étaient complexes, que cela pouvait arriver à tout le monde. Un accident, un incendie et une famille peut se retrouver dehors. »*

- **Le parcours citoyen donne également l'envie d'en apprendre et d'en faire davantage.** En effet, la plupart du temps, les stagiaires civiques se sentent utiles sur le terrain et vont souvent au-delà de leurs 30 heures de stage. Fabio en stage au Resto du cœur de Saint-Gilles déclare : *« C'était une très belle expérience, je comptais faire les 30 heures et ne plus jamais revenir. Au final, je reviens en tant que bénévole pendant les vacances de fin février les vacances d'avril »*. Dans d'autres cas, cette initiation au volontariat crée même des vocations.

Les challenges

Le projet des stages civiques prend en ligne de compte et valorise la diversité urbaine, d'une part en amenant les élèves à vivre une expérience balisée d'engagement, d'autre part en les incitant à sortir de leur zone de confort. Cette sortie peut se traduire pour eux par une sortie hors des quartiers dont ils ont l'habitude, une expérience délicate pour certains de nos élèves. Certains semblent sauter sur l'occasion, mais d'autres choisissent manifestement leur lieu de stage, non par intérêt pour son objet social, mais pour sa localisa-

tion. En conséquence, le succès de l'expérience n'est pas toujours garanti, car certains élèves découvrent que, par exemple une fois en stage dans une école de devoirs, ils auraient préféré être en contact avec des personnes âgées. Pour éviter ce problème, nous travaillons sur les motivations des élèves durant les ateliers philosophiques et les cours de philosophie et de citoyenneté. Nous demandons également aux élèves d'expliquer leur choix de stage dans leur formulaire de candidature.

Nous observons trop souvent encore une difficulté dans la construction des compétences citoyennes (pour une approche scientifique de cette difficulté à partir d'autres expériences de terrain, nous renvoyons à Fillion, 2012). En effet, quand les élèves donnent un retour réflexif sur leur parcours en fin d'année, certains peinent à relier l'expérience vécue aux concepts abordés au cours de philosophie et citoyenneté ou lors des ateliers philo. Tantôt ils travaillent avec une définition inadéquate de la citoyenneté, juridique ou politique, alors que c'est de la citoyenneté civile que relève leur expérience : travailler avec des personnes, âgées, handicapées, hospitalisées, sans domicile fixe... n'a pas grand-chose à voir avec le droit de vote, en effet, mais avec la cohésion sociale. Tantôt ils se focalisent sur les gestes qu'ils ont accomplis durant leur stage sans tenir compte du contexte qui donne à ces gestes un caractère citoyen. Le problème semble donc se situer soit au niveau du savoir (sens de «citoyenneté», différence entre entreprise et ASBL ou service public), soit au niveau de l'articulation entre ce savoir appris à l'école et l'expérience vécue en dehors de l'école (même si elle en constitue un prolongement). Pour remédier à ce problème, nous avons demandé aux élèves de se renseigner sur les missions et leurs valeurs de l'organisme partenaire, celles-là mêmes

qui donnent sens à leurs actions; nous avons aussi adapté le nombre et l'orientation des ateliers philo : désormais deux séances, une avant le stage et l'autre pendant, veillent à construire collectivement le concept de citoyenneté, à discuter des motivations de l'engagement, à évaluer l'expérience du stage.

Le dispositif sera certainement encore modifié ou affiné. C'est que le projet des stages civiques est, par sa nature même, évolutif : son cadre est posé en fonction des projets éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles, qui sont eux-mêmes définis en fonction de l'intérêt des élèves dans leur individualité et dans la diversité de leurs réalités; chaque école qui entre dans le projet y apporte ses réalités de terrain, les sensibilités et les compétences de son équipe éducative; chaque enseignant, chaque élève, chaque partenaire sont invités à donner un retour de son expérience et ont ainsi l'opportunité de faire avancer le projet. Prouver le mouvement en avançant : y a-t-il meilleure manière d'apprendre la mobilisation citoyenne ?

Les apports

Les stages civiques ont une incidence sur les trajectoires individuelles des élèves, mais aussi sur les dynamiques collectives au sein de l'école. À l'issue des stages, de nombreux élèves ont tenu à poursuivre leur engagement au-delà des heures obligatoires. Ils entretiennent de la sorte un lien privilégié avec le partenaire qui les a accueillis et continuent à leur cheminement de futur citoyen. D'autres encore se sont vus proposer un job étudiant avec des missions et des responsabilités plus importantes. Par ailleurs, les retours extrêmement positifs des partenaires et le réengagement de plus de 90 % de ceux-ci témoignent

de l'investissement, du sérieux et du sens des responsabilités des stagiaires. Ces succès ont permis de renforcer les liens entre l'école et le secteur associatif.

Enfin, *le projet des stages civiques contribue à élargir la perception du rôle de l'institution scolaire et de l'enseignant*. Une enseignante d'éducation physique ou un enseignant de français qui s'investissent dans le projet, soutiennent l'éducation de l'élève et font plus encore que lui enseigner une matière spécifique. Cet engagement des équipes éducatives permet aux élèves de percevoir le rôle social de l'école. Celle-ci est bien plus que l'addition de moments d'apprentissages dédiés à des matières spécifiques. Les enseignants renforcent la transversalité des apprentissages, notamment celui de la citoyenneté et celui de la vie relationnelle, tandis que les élèves prennent conscience des missions sociétales de l'école. ▲

Bibliographie

- Becquet V. (2012), «Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils», Becquet V., Loncle P., Van de Velde C. (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes : Champ social éditions, p. 165-186.
- Danic I. (2019), «L'information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes?», *Agora débats/jeunesses*, n° 81, p. 27-44.
- Fillion L. (dir.) (2012), *Eduquer à la citoyenneté, construire des compétences sociales et civiques*, Amiens : SCEREN-CNDP-CRDP.

Kopplabunz,

Centre de rencontres pour femmes à Luxembourg

Andrea Gerstnerová

Le Centre de rencontre pour femmes Kopplabunz est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation exclusivement réservé aux femmes, faisant partie de l'ASBL Femmes en détresse. Depuis 1984, Kopplabunz accueille, dans une atmosphère chaleureuse et de confiance, des femmes dans le besoin qui manquent de soutien, de reconnaissance et d'appréciation positive de leur parcours de vie. La majorité des femmes accueillies ne sont ni en emploi ni en formation et éprouvent des difficultés psychosociales (isolement, stress, angoisse...). La recherche d'un emploi se solde souvent pour elles par un échec. Ces femmes se voient souvent refuser l'accès aux mesures d'insertion, les connaissances de base leur faisant défaut : les difficultés linguistiques, la méconnaissance du pays de séjour, le manque de connaissance du contexte légal et des services d'aide existants, le manque de confiance en soi... Ces derniers, en particulier, constituent les obstacles principaux empêchant ces femmes de devenir indépendantes dans la société et d'accéder au marché du travail.

« Ce projet m'a sauvé la vie »
« C'est un remède pour nous »



Principes méthodologiques de l'accueil des femmes au sein du Kopplabunz

L'offre du Kopplabunz relève de « formations sociolinguistiques pour favoriser une intégration citoyenne » (Adami, 2012). On constate que certaines de ces initiatives sont des initiations généralistes à la langue du pays d'accueil et ont essentiellement pour objectif de faciliter l'intégration sociale (Le Quentrec-Creven, 2014). Dans le cadre du Kopplabunz, les ateliers sont menés en français et en luxembourgeois et permettent d'acquérir des éléments de la culture et des institutions grand-ducaux de manière systématique, ainsi que des points de grammaire de la langue luxembourgeoise et française.

Les activités du Kopplabunz sont spécifiquement destinées aux femmes afin de les aider à être davantage autonomes dans leurs actes quotidiens au sein de la société d'accueil. Elles



abordent de manière pratique des contenus tels que faire des courses, remplir les formulaires demandés par l'école des enfants, contacter les services de santé, etc., mais aussi la découverte des institutions du marché de l'emploi. Kopplabunz s'adresse uniquement aux femmes parce que la mixité imposée peut agir comme un facteur discriminant, dans la mesure où dans certaines offres mixtes, les participantes n'osent pas prendre la parole ni discuter de ce qui leur tient à cœur, des obstacles spécifiques qu'elles rencontrent, etc.

Le programme du Kopplabunz comprend également des «*préformations*» pour personnes faiblement qualifiées : ateliers de luxembourgeois et de français, techniques de relaxation, expression corporelle et artistique, assistance juridique, etc. *Leur objectif principal est de faciliter l'accès à des compétences attendues sur le marché de l'emploi* (Goetschy, 2011).

Considérant la présence importante d'immigrées monoparentales au sein du Kopplabunz, le dispositif mis en place a également pour but de *rompre l'isolement des apprenantes et les orienter vers des lieux publics* (bibliothèques ou musées, associations artistiques...). *Il débouche ainsi sur des processus d'appropriation de la langue cible, mais aussi de ses locuteurs* (Manço et Alen, 2014) : rencontre des habitants, partage de centres d'intérêt, créations de liens de confiance, etc. Ces auteurs montrent comment l'intégration sociale, la création d'un réseau d'amis, peut aider les femmes immigrées dans la recherche d'un emploi, même si cela reste un processus long.

Kopplabunz intervient en réseau : il a développé de nombreux liens avec des «*envoyeurs*», des services connexes de l'ASBL Femmes en détresse comme la garde d'enfants, des structures d'aide et de soutien, des structures psychosociales et de l'aide à l'enfance,

etc. Lodovici (2010) constate ainsi que *la dimension systémique de la question de l'insertion sociale dépend de l'interconnexion de multiples structures*.

Kopplabunz propose également un accompagnement personnalisé construit sur mesure à la demande des bénéficiaires. *Or, le suivi personnalisé des apprenantes est un autre facteur de réussite épinglé par la littérature*. Selon Efionayi-Mäder et coll. (2009), les femmes qui participent à des programmes d'insertion comprenant un suivi personnalisé se montrent davantage satisfaites que d'autres. Elles estiment notamment que cet accompagnement les aide à réaliser certaines de leurs attentes en augmentant leur chance d'insertion (Manço et Gatugu, 2018).

Projet «Contexte d'Inclusion et d'Accueil Organisé»

Suivant les principes méthodologiques mentionnés ci-dessus, un programme nommé «*Contexte d'Inclusion et d'Accueil Organisé*» (CIAO) a été développé au sein du Kopplabunz entre janvier 2018 et décembre 2019. Par ce projet (cofinancé par le Fonds social européen), Kopplabunz vise à renforcer l'autonomie des participantes aux profils variés pour une meilleure inclusion dans la société luxembourgeoise. Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre divers acteurs internes à l'ASBL Femmes en détresse, ainsi que des experts externes qui ont pu apporter des visions et des idées utiles à l'épanouissement de l'action en fonction des besoins exprimés par les participantes. Ainsi, de nouveaux partenariats ont vu le jour : avec des foyers de réfugiés, des Agents Régionaux d'Inclusion Sociale, diverses initiatives locales

d'intégration socio-économique, ainsi que d'autres associations de migrants et des organisations internationales.

Le programme CIAO propose un accompagnement personnalisé sous forme de divers ateliers construits en fonction des besoins individuels des usagères (niveau d'éducation et capacités professionnelles, connaissances linguistiques et expériences culturelles, ainsi que situation psychosociale). Toute femme adulte souhaitant renforcer son autonomie peut y participer gratuitement. Toutefois, l'offre est particulièrement intéressante pour les femmes issues de l'immigration.

Durant 2018 et 2019, 190 femmes au total ont été accueillies au Kopplabunz, 96 % étaient des *personnes étrangères ou d'origine étrangère* (dont 46 réfugiées reconnues et 16 demandeuses d'asile). Pour différentes raisons, ces femmes se trouvent isolées au Luxembourg, ce qui peut nuire à leur épanouissement et à leur intégration.

Organismes d'envoi

Près de 24% des 190 participantes au projet CIAO s'adressent au Kopplabunz sous l'impulsion d'un agent régional d'inclusion sociale, 15% à l'initiative d'autres services de l'ASBL Femmes en détresse, 12% par des associations ou structures nationales, 7% via les foyers de réfugiés et enfin, 5% sont envoyées par des organisations internationales. On note que 10% des participantes sont dirigées vers Kopplabunz par leurs amis. Si certaines y arrivent elles-mêmes, l'information manque dans environ un cas sur quatre.

Toutes les participantes ont droit à un processus d'accueil et de suivi (au besoin dans différentes langues). En fonction de ce bilan et des besoins identifiés, elles s'inscrivent à un ou plusieurs ateliers et à des conférences ou des rencontres thématiques ouvrant la voie vers la pratique des langues officielles du Luxembourg, à la découverte des institutions de ce pays, ainsi que vers l'insertion socioprofessionnelle.

Ainsi, durant les années 2018 et 2019, Kopplabunz a réalisé un total de 519 ateliers. Plus de 75% des femmes inscrites au projet ont assisté à au moins un de ces ateliers. Pour celles qui n'ont participé à aucun atelier collectif, les raisons évoquées ont été, entre autres, l'état de santé, des problèmes de garde d'enfants ou des difficultés de transport. Toutes ont néanmoins bénéficié d'une possibilité d'accompagnement individuel.

La participation aux ateliers a été très variable tant par type d'animation que par participante. On compte en moyenne sept participantes par séance. Le taux de présence aux ateliers varie de 30% à 63% des séances par femme.

L'atelier qui a été suivi le plus régulièrement fut *Français — correspondance professionnelle* (en moyenne neuf participantes par séance), suivi de *Culture, langue et société luxembourgeoises* (huit participantes). Par contre, l'atelier qui a attiré le plus de participantes différentes a été *Citoyenne dans la cité* (dont le contenu est composé de rencontres autour de diverses thématiques) : 55 personnes différentes ont participé à au moins une des séances de cette activité, durant un semestre.

Processus d'évaluation

Au cours du projet CIAO, Kopplabunz a recueilli 48 *questionnaires de satisfaction* et réalisé 25 *entretiens d'évaluation approfondis* avec des participantes. Les répondantes sont parmi celles qui ont participé à un grand nombre d'ateliers.

Les résultats de cette évaluation continue sont concordants avec les *observations des formatrices* du Kopplabunz qui se sont régulièrement réunies durant le projet, afin de le piloter, avec la participation d'experts externes (fonctionnement des groupes, échanges informels avec les participantes, besoins et difficultés évoqués, etc.). L'équipe du Kopplabunz constate que le noyau de femmes qui a participé avec régularité aux activités CIAO, même s'il constitue une minorité, a permis d'intégrer de proche en proche de nouvelles usagères. L'équipe note encore les progrès en communication des participantes au fil de l'action (oser écrire ou téléphoner en français, etc.), ainsi que l'augmentation de la confiance en soi auprès de participantes (prises de parole plus aisées, participation à des activités externes...).

Les *questionnaires de satisfaction* montrent que toutes les participantes se sont senties accueillies au Kopplabunz. Elles s'estiment également bien comprises et respectées par le personnel. Trois quarts des participantes trouvent, en outre, les ateliers enrichissants par leur contenu et apprécient l'utilité des informations fournies, ainsi que leur côté pratique. Autant de femmes trouvent encore les divers intervenants invités et les animatrices agréables, et apprécient l'ambiance conviviale et chaleureuse des rencontres. En effet, beaucoup de femmes ont déclaré se sentir à l'aise et de bonne humeur lors des séances. L'équipe leur a procuré un

Profil des participantes au programme CIAO

Les 190 participantes sont originaires de 49 pays différents, dont plus de 90% issues de pays hors UE : l'Érythrée (27 participantes), la Syrie (13) et l'Irak (10) sont les pays parmi les plus représentés. Environ 33% de ces femmes résident au Luxembourg dans le cadre d'un permis de *séjour provisoire*.

Près de la moitié (42%) y résident depuis cinq ans ou moins (2019).

Trois quarts d'entre elles habitent *en dehors de la capitale*, dans tout le pays.

Près de la moitié des participantes (48%) *vivent seules*. Plus de 20% sont des cheffes de familles monoparentales. Plus de 50% des participantes sont mariées et 65% ont un ou plusieurs enfants.

La *situation financière* de ces femmes est difficile : 43% vivent du Revenu d'inclusion sociale. Environ 56% habitent dans les logements sociaux ou encadrés.

Les participantes sont âgées *de 20 à 72 ans*, dont la moitié se situant entre 35 et 50 ans.

Malgré leur *niveau d'éducation* (69% de ces personnes ont un diplôme secondaire ou supérieur) et leur relative maîtrise du français oral, les participantes n'ont, dans la plupart de cas, aucune expérience professionnelle utile au Luxembourg.

Extraits d'interviews

ACCUEIL

«C'est fantastique pour aider les femmes à se réinsérer et à ne plus avoir peur de sortir, de parler et de se socialiser», «J'ai longtemps cherché des ateliers pareils», «L'ambiance dans les ateliers est très agréable», «Je me sens en sécurité», «Les animatrices sont aimables.», «L'équipe a beaucoup de patience avec nous, c'est comme une famille».

APPRENTISSAGES

«Je trouve l'aide efficace dans le respect du niveau de compréhension limitée», «Ça touche beaucoup de thèmes utiles qui aident à se retrouver dans la société», «J'ai appris beaucoup de choses, j'ai découvert le pays», «J'ai reçu beaucoup d'informations sur différents thèmes», «Les sorties me permettent de découvrir le Luxembourg».

LANGUES

«J'ai beaucoup appris dans les ateliers de langue», «I have improved my French. It's important to find a job», «Je comprends mieux les langues et je sais m'exprimer», «Ce projet m'a apporté surtout au niveau du français».

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

«Les ateliers nous permettent de nous retrouver avec les autres et de sortir de l'isolement, de l'anonymat», «I met many people here, it's encouraging», «Je suis plus ouverte et moins timide», «Je me sens mieux dans ma peau», «Being part of the project raised my motivation.», «Les ateliers m'ont permis de me centrer sur moi, de me préoccuper de mes projets», «Cela m'a donné la possibilité de me développer», «Ça a contribué à l'augmentation de mon estime de moi», «Je suis heureuse de reprendre une activité et de la réussir».

EMPLOI

«Je suis stagiaire dans une entreprise et je souhaite devenir indépendante», «J'ai trouvé un emploi de 15 h. par semaine», «J'ai un travail d'utilité collective en tant qu'aide-soignante», «J'ai trouvé un emploi dans un restaurant et travaille tous les jours», «Je commence à travailler dans la boutique de la Croix-Rouge».

sentiment de sécurité, ainsi le projet a assurément donné aux femmes l'occasion de sortir de chez elles. Les participantes apprécient encore la liberté d'expression et l'interactivité durant les formations. Cette dernière va au-delà de l'approche pédagogique appliquée. L'échange entre les participantes elles-mêmes est patent pendant les pauses, voire en dehors des séances proposées. Cela permet de développer un réseau d'entraide.

D'après les *entretiens d'évaluation* également, les participantes se montrent très satisfaites de l'offre. La grande majorité d'entre elles considère les ateliers utiles et conformes aux besoins. Les participantes estiment les ateliers adaptés tant au niveau du contenu qu'au niveau linguistique, intéressants et donnant envie d'approfondir, notamment en s'inscrivant à d'autres formations. Les interviews montrent en effet que les participantes se sentent moins isolées, plus motivées, plus actives et plus confiantes ou entreprenantes, par exemple, dans leurs projets personnels. Ainsi, nombreuses sont les participantes qui ont trouvé, durant le projet, une occupation professionnelle. En fin de cycle, les participantes ont exprimé leur désir de voir se poursuivre les ateliers de langue, ainsi que les ateliers de gestion du stress.

Perspectives

Fin décembre 2019, le projet *Contexte d'Inclusion et d'Accueil Organisé - CIAO* a été clôturé, laissant la place à une nouvelle action bisannuelle, *Concept d'Intégration, d'Accompagnement et d'Orientation - CIAO!* également soutenu par le Fonds social européen. Dans ce cadre, il s'agit de revoir et de consolider l'offre de Kopplabunz à la lumière de l'expérience menée en 2018 et 2019. La nouvelle initiative permet également d'élargir le programme du centre à des activités complémentaires et diversifiées construites sur mesure, à la demande des bénéficiaires. Ainsi, l'offre d'accompagnement personnalisé sera renforcée afin de rapprocher les usagères plus encore de leur objectif d'évoluer de manière autonome dans la société luxembourgeoise, d'y éduquer leurs enfants (un atelier sera consacré aux relations avec les écoles et autres milieux éducatifs), d'intégrer, à terme, une formation qualifiante et/ou un emploi et, enfin, de s'y sentir être acceptées. ▲

Bibliographie

- Adami H. (2012), «La formation linguistique des migrants adultes», *Savoirs*, n° 29, p. 9-44.
- Efionayi-Mäder D., Bonoli G., Champion C. et Kaya B. (2009), *Évaluation des mesures d'intégration pour les personnes titulaires d'une admission provisoire dans le canton de Vaud*, Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Institut de hautes études en administration publique, Université de Neuchâtel.
- Goetschy J. (2011), « The European employment Strategy from Amsterdam to Stockholm: has it reached its cruising speed? », *Industrial Relations Journal*, v. 32, n° 5, p. 401-418.
- Le Quentrec-Creven G. (2013), «L'impact des cours de français pour les nouveaux migrants», *Infos migrations*, n° 55.
- Lodovici M.-S. (2010), *Réussir l'insertion des immigrés sur le marché du travail. Examen par les pairs en matière de protection sociale et d'inclusion sociale*, Oslo : Centre européen de recherche en politique sociale.
- Manço A. et Alen P. (2014), «La culture comme espace d'appropriation du français par les immigrés. Observation en Fédération Wallonie-Bruxelles», *Français et société*, n° 28.
- Manço A. et Gatugu J. (sous la dir. de) (2018), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan.



De l'écriture à la cohésion sociale

Quel atelier d'écriture dans le contexte interculturel bruxellois ?

Tina Mouneimné Van Roeyen

«... le roman de Godbout présente la recherche d'identité d'un Québécois moyen qui s'affranchit de sa condition de colonisé, qui décide de se dire. Par l'écriture, ce qui le force à réfléchir, à entrer en lui. Il prend conscience de son existence, de sa force, du pouvoir des mots, de son pouvoir de jouer avec les mots.»

Boivin (1995)

En 2015, je me demandais ce que je pourrais bien faire de bon dans la vie avec l'écriture. Adeptes du pouvoir guérisseur, révélateur et thérapeutique des mots, je ferais écrire les autres! Suite à une recherche sur Internet, je m'inscris à la «Formation initiale à l'animation d'ateliers d'écriture créative», dispensée par le réseau — inexistant de nos jours — Kalame¹. Première excellente décision, car je retiendrais de Frédérique Dolphijn² beaucoup de précieux conseils que je continue d'appliquer et de répandre à mon tour. On nous prévient que les débuts ne sont pas évidents vu la grande compétitivité dans le secteur, le caractère

aléatoire du nombre de participants, la disproportion entre travail fourni et résultat obtenu — comme partout dans le secteur culturel. On nous apprend qu'on peut se considérer heureux si on est payé à minima, vu qu'il y a beaucoup d'ateliers qui se donnent bénévolement pour le plaisir du partage, pour la bonne cause ou encore par et pour les passionnés.

En été 2017, paraît ma première autofiction intitulée *Je pousse donc je suis* (Mouneimné Van Roeyen, 2017), témoignage autoréflexif d'une maman immigrante parcourant les rues d'Etterbeek (Région de Bruxelles Capitale) avec sa poussette. Articulé autour de la dichotomie «pousser une poussette» et «pousser = grandir», l'opuscule fait ressortir les questions de diversité, de mobilité douce ou encore l'aspect local des rencontres. En septembre de cette même année, j'assiste à une session d'information organisée par la commune d'Et-

¹ Réseau professionnel des animateurs d'ateliers d'écriture en Fédération Wallonie Bruxelles.

² Écrivaine namuroise et animatrice d'ateliers d'écriture créative professionnelle.

terbeek pendant laquelle on présentait aux riverains un programme de financement européen destiné à renforcer la cohésion du tissu social, ainsi que ses résultats déjà existants (projections de films, cours de cuisine...). Invitée à présenter d'autres initiatives qui pourraient rentrer dans les conditions du programme, je saute sur l'occasion et me précipite sur Camille, une des coordinatrices du projet, pour présenter mon livre. Je mentionne sûrement ma promptitude à animer des ateliers d'écriture créative multilingues sur sa base. Deuxième excellente décision. Camille, une consœur romaniste flirtant avec le milieu artistique, adhère. Malgré mon manque d'expérience en animation, elle me confie un cycle de trois ateliers en février 2018 considérant l'accès à la culture comme levier de cohésion sociale (les ateliers étant gratuits pour les participants etterbeekoïses ou pas). Je me trouvais dans une situation de luxe : j'allais travailler à la bibliothèque communale (partenaire de prédilection pour un atelier d'écriture!), la communication et les fournitures seront prises en charge par Camille, et j'allais être payée très convenablement!

Premier cycle d'ateliers

Neuf femmes, de tous les âges. Des Belges ou non; des francophones ou non. Je ne le savais pas encore, mais mon fidèle réseau de supporters était en train de se créer ainsi qu'une belle et durable amitié avec la bibliothèque communale Hergé. Disciplinées, les participantes s'appliquent à produire un texte autour de la double thématique : pousser et identité etterbeekoïse. Les textes font de quatre phrases à deux pages³. Je reçois des textes en français, allemand et espagnol; un collage et aussi un dessin de tomates. On a du contenu, c'est parfait!

3 « J'aime regarder pousser mes tomates, même en

« Hier bin ich plötzlich nicht mehr die Reisende, die Rastlose, die Unstete, die Weiterziehende. Hier bin ich die Bewohnerin, die Angestellte, die Stammkundin bei der Bäckerei gegenüber. »

Claudia

Le Contrat de Quartier durable (CQD)

La même année est lancé à Etterbeek un appel à micro-projets dans le cadre du Contrat de Quartier durable⁴. Les actions visent la cohésion sociale, comprise par le Conseil de l'Europe comme la « capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation »⁵. En définitive, le concept de cohésion sociale procède d'une vision large de la société, il cherche à impli-

hiver, les sentir, leur parler/Quel beau feuillage/Elles me réjouissent tout au long de l'année/Mon fraisier se plaît aussi à Etterbeek » (Agnès).

* « Ici, soudainement, je ne suis plus le voyage, l'agitation, l'instabilité, l'éternel déplacement. Ici, je suis le résident, l'employé, le client fidèle de la boulangerie d'en face. » (Traduit de l'allemand par l'auteure de l'article).

4 Le Contrat de Quartier Durable est un plan d'action limité dans le temps et l'espace, conclu entre la Région de Bruxelles Capitale, la commune et les habitants d'un quartier. Il fixe un programme à réaliser avec un budget défini. Les domaines d'intervention dans lesquels doivent s'intégrer ses actions sont : le logement, les équipements et infrastructures de proximité, les espaces publics, les actions socio-économiques, les espaces productifs.

5 www.coe.int/t/dg3/index_FR.asp?, voir aussi : <http://cohesion sociale.wallonie.be/content/definitions-cohesion-sociale>

« Le vent pousse l'eau de la mer et cela compose une danse solitaire. Suis-je le vent ou l'eau de la mer dans cette danse qui est ma vie ? Parfois, je pousse. Parfois, on me pousse. Et au milieu de ces deux situations, l'équilibre s'installe [...] Pousser ou être poussé ? Voilà la question. Et si les deux n'étaient qu'une seule action ? »

Nieves

quer l'ensemble des parties prenantes et ne veut pas se réduire à une lutte contre l'exclusion. Si l'inclusion sociale se concentre sur des politiques et des actions spécialisées, la cohésion sociale recherche une responsabilité civique et sociétale plus large. Pourquoi ce plan d'action dans une commune relativement aisée ? Tout simplement parce qu'elle n'est guère étrangère aux inégalités sociales, loin de là. Etterbeek est en effet un terrain socialement problématique et culturellement hétérogène. Cent cinquante nationalités s'y côtoient, et encore plus de langues. 47 % de la population totale y est non belge. Une sorte de dualisation s'y est installée : tout ce qui a trait à « l'Europe » (fonctionnaires, lobbyistes...) et la poche de pauvreté (seniors, jeunes et immigrants d'origine autre qu'européenne dans une situation de précarité). Les différentes vagues d'immigration y sont visibles. Cette population ne partage ni une même langue, ni une même religion, ni une même provenance, ni de mêmes valeurs, ni évidemment le même indice socio-économique. Les eurocrates partent en city-trip le weekend alors que les autres ne se sentent aucunement ou peu concernés par les actions de la commune. Ce qui peut poser problème si l'on considère la participation socioculturelle comme critère d'intégration.

Bref, en 2018, le CQD à Etterbeek, c'était quarante-sept initiatives par les citoyens pour les citoyens, dont mon microprojet : la mise en œuvre d'un cycle de neuf ateliers d'écriture créative ouverts et gratuits à tous. Il se proposait, par le biais de l'écriture, d'œuvrer à construire des liens entre tous les riverains, sans exclusion ni discrimination. Je voulais créer un espace-temps qui favorisait les rencontres (qu'elles soient interculturelles ou intergénérationnelles) et mettait à l'honneur les échanges.

Écriture

Même si l'écriture est née d'un besoin pragmatique (moyen de communication, échange d'informations, tenue des comptes financiers, codifications des lois, enregistrement de l'histoire), elle est parfois perçue comme inaccessible ou vaine. Rien n'est plus faux ! L'écriture met en place des compétences telles qu'esprit critique, pensée logique, créativité. On m'a souvent demandé si j'apprenais à écrire. Ce n'est pas nécessairement la mission d'un animateur. J'envisage mon rôle non comme celui d'un éducateur, ou plutôt comme celui d'une accoucheuse, qui crée des conditions favorables à faire sortir ce petit quelque chose qui sommeille en nous.

«Accompagner» est un autre bon mot. On peut longuement parler du caractère cathartique ou autothérapeutique de l'écriture, de l'estime de soi, de l'amélioration de compétences créatives et réflexives, de la curiosité, de l'ouverture, de la surprise ou de l'enchantement, mais pour moi, les mots d'ordre dans mes ateliers d'écriture créative doivent demeurer *plaisir, amusement et inspiration*.

Un atelier d'écriture créative — quid ?

D'après Bara et ses collègues (2001, 3-4), «*les ateliers d'écriture sont nés aux États-Unis avec pour but de former des écrivains, de leur donner des outils "techniques" pour écrire [...] Il s'agit de faire écrire à partir de déclencheurs à imiter, reproduire, parodier, modifier, de contraintes et de jeux littéraires [...] D'un point de vue méthodologique, l'atelier d'écriture a pour vertu de déplacer l'objet de l'apprentissage : les participants n'écrivent plus pour apprendre, pour être évalués [...], mais bien pour prendre du plaisir [...] Il ne s'agit pas de former des écrivains, mais de faire pratiquer le français d'une autre manière, plus ludique, créative, imaginative et de dédramatiser l'écrit.*»

Généralement, un atelier se déroule en trois temps : l'immersion (le participant s'échauffe), la création (le participant écrit) et le débriefing (le participant lit son texte). Ce qu'un atelier créatif n'est pas : un cours d'expression écrite (en français) ! Les gens viennent surtout pour le plaisir : celui de découvrir, de partager et d'écrire, pas nécessairement dans cet ordre. Ces moments de rencontres informelles et d'échanges sont d'ailleurs devenus la cerise sur le gâteau de l'atelier, les participants demeurant généralement bouche bée devant l'ingéniosité et la créativité, insoupçonnée, mais bien existante et surtout, réciproque.

«Un très beau moment passé à écrire, avec l'accompagnement très positif et encourageant de Tina! Et quel plaisir de lire vos textes, les uns et les autres!! J'ai aimé passer d'un univers à l'autre!» (Élise).

«J'ai pris grand plaisir à savourer d'autres écrits... C'est toujours réjouissant de partager nos textes et de lire et ressentir la diversité des imaginaires et des styles...»
(Marie-Noëlle).

Ce qui n'a pas marché

Analyser rétroactivement les ateliers d'écriture créative dans un cadre de cohésion sociale permet aussi d'apprendre et de questionner la pratique d'accompagnement. On constate que les barrières à la pleine réussite de l'expérience sont nombreuses et variées.

Pour le public alpha/FLE⁶

Caractère exclusif de l'écriture. Comme la lecture, l'écriture passe inextricablement par une langue. Écrire peut faire peur. Beaucoup de gens en situation d'illettrisme n'osent pas s'aventurer dans le terrain de l'écriture, vu sa place «sacrée» dans leur culture (éducation réservée aux plus fortunés)... Pour écrire, il faut être un minimum lettré/scolarisé, dirait-on. J'ai tendance à nuancer ce propos : pour participer à ce genre d'atelier, il faut simplement être curieux et avoir envie de partager des histoires. Pour moi, le fait de ne pas maîtriser le français (que ce soit à l'oral ou à l'écrit) ne pose aucun problème, car on est dans la création, dans l'imaginaire, dans la projection, dans les histoires (réelles ou inventées) et depuis quand, je vous prie, est-ce qu'il faut maîtriser le français pour rêver ?

⁶ Alors que le FLE (Français Langue Étrangère) s'adresse à toute personne désireuse d'apprendre le français, l'alphabetisation (alpha) est le fait d'acquérir, par des personnes ne sachant pas ou peu lire et écrire, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'étude primaires.

Ce n'est pas parce qu'on ne parle pas français qu'on n'a rien à dire. Raconter, c'est aussi se raconter. De mon expérience, il y a plus de mérite à faire écrire des gens sans diplômes que des universitaires. Un de mes ateliers les plus touchants s'est déroulé dans une classe de FLE. Les textes étaient d'une authenticité extraordinaire. Même les formatrices usuelles (qui avaient participé à l'atelier) étaient impressionnées par les échos des textes. Je n'ai malheureusement pas gardé trace de tous les textes — erreur de débutante⁷...

Bonjour, mes parents, comment ça va, que faites-vous? Je vais bien, j'apprends le français et mes filles me manquent. J'espère que la guerre va se calmer pour revenir pour mes souvenirs.

Vous me manquez.

Participante réfugiée

Pour le public scolarisé

La créativité. Pour la plupart des participants, «écrire» veut dire «bien écrire». Alors que ce n'est pas du tout le cas. Comme me l'a appris F. Dolphijn, écrire, c'est tenir un stylo et produire du contenu. Très souvent, se sous-estimant et sous-estimant leurs compétences, ils se sentent «bloqués» au point de s'excuser à la lecture de leur texte. La tendance à l'hypercorrection tue la créativité. Les années scolaires de «hors sujets» et de l'encre rouge récoltent malencontreusement leurs fruits, même si les textes présentent des qualités indéniables.

⁷ Pensez toujours à faire une liste de présence avec les coordonnées de chacun !

Pour les partenaires

La réticence. J'ai souvent entendu, lors de ma phase de prospection, des «non, merci» de la part de coordinateurs des milieux associatifs et/ou culturels, même avant qu'on aille demander l'avis des intéressés eux-mêmes. Pour que création et créativité aient lieu, une certaine dose de liberté et de remise en question est indispensable! J'invite tout le monde à regarder au-delà des frontières que l'on s'auto-impose... Je me suis heurtée à des «l'écriture, ce n'est pas vraiment notre truc». Au contraire, l'écriture, comme la politique, est l'affaire de tout le monde! J'étais choquée de constater de la résistance et une étroitesse d'esprit dans le milieu de la création et de la culture... Ce n'est pas parce que vous faites dans les tables de conversation où les gens «parlent» qu'ils ne peuvent pas se servir d'un texte écrit ne serait-ce que comme prétexte! Écrire et parler ne sont-ils pas deux faces de la même médaille?

Pour moi, la porteuse du projet

La communication : un des plus gros défis. Où et comment aller chercher les participants? Comment gérer le caractère inclusif désiré? Et surtout : comment atteindre les communautés non-écrivantes? En rédigeant une affiche en français, j'excluais les étrangers (en le faisant en anglais, j'excluais les francophones); en proposant les ateliers durant la journée, j'excluais les personnes qui travaillent (en le faisant la soirée ou le weekend, j'excluais les parents qui pouvaient enfin passer un peu de temps avec leurs enfants). Ne voulant pas uniquement me concentrer sur les défavorisés, les seniors ou les jeunes, il me fallait absolument trouver une formule inclusive. Ceci se profilait comme un casse-tête, car une véritable réflexion sur

le «vivre-ensemble» interculturel et intergénérationnel n'était qu'au stade de gestation. D'un côté, les activités socioculturelles sont d'ordinaire proposées de façon ciblée (seniors, jeunes, défavorisés, professionnels, etc.) et non transversale; d'un autre, quels sont les points communs entre un chômeur, un fonctionnaire européen, un immigré hors EU, hors Europe même (Bengali), un jeune de la deuxième, voire troisième génération issu d'immigrés maghrébins, les nouveaux venus, les anciens venus, ceux qui parlent français et ne le parlent pas, les Flamands, les Wallons, les Bruxellois...? En favorisant les défavorisés, on oubliait les favorisés; or, ce n'était pas le but non plus. Pas de cohésion sociale sans mixité sociale. À mon insu, j'étais emmêlée dans des réflexions qui relèvent plus de la politique d'intégration et d'une participation citoyenne active, alors qu'au départ on causait juste atelier d'écriture!

Le lieu, en parallèle au créneau horaire⁸, constitue autre un défi. Après plusieurs tentatives dans des cafés, des écoles, des maisons de jeunes ou de quartier, des associations, une coopération durable s'est établie avec la bibliothèque communale. Malgré le caractère quelque peu exclusif et intellectualisant du lieu, la bibliothèque réunissait les critères du calme, de l'accessibilité, de l'hospitalité et, ce qui est non sans importance, avait déjà son propre public. Je pouvais également profiter de ses réseaux sociaux pour la visibilité.

Réduire les écarts sociaux par l'accès à la culture? C'était le challenge qu'on s'était fixé. La pratique démontrait que les groupes que j'animais étaient plutôt homogènes et que, en leur sein, il n'y avait pas beaucoup d'écarts sociaux. Cette partie reste donc à

⁸ Trois fois sur quatre, j'opte pour un créneau en soirée (18h30 - 20h30).

parfaire : les participantes (eh oui, l'écrasante majorité sont des femmes) sont blanches, francophones, d'un certain âge et statut social. Anecdotiquement, j'ai même pensé à proposer un atelier uniquement à des hommes, mais alors on excluait les femmes. Bien sûr, on aurait toujours pu faire plus : plus de publicité, plus de démarches (énergivores et chronophages). Cependant, après deux ans d'animation, je suis d'avis que l'écriture, à elle seule, ne soit pas la voie royale de l'inclusion ou de la cohésion sociale à grande échelle. Ceci dit, je pense honnêtement qu'à petite échelle, c'est tout à fait envisageable et même souhaitable.

Ce qui a marché

Le point commun reste l'écriture : on se réunit pour écrire (= produire du contenu). Il faut que les choses soient faites et pas parfaites. Lâcher prise à un certain moment est nécessaire (acceptation des fautes de grammaire, des textes non finis).

Le non-jugement et la bienveillance. Il n'y a pas de « bons » ou de « mauvais » textes. Aussi on est libre de lire ou de ne pas lire son texte. Il n'y a pas de notes ou de jugement de valeur. Je donne du feedback sur les choses que j'ai particulièrement aimées. Chacun est remercié personnellement — c'est la moindre des choses. Même si quelqu'un n'a rien écrit, il a quand même (passivement) participé à la réflexion, a fait l'effort de venir, et a pu profiter du moment de partages qui l'a peut-être nourri et enrichi. Pour rappel, l'accent est mis plus sur le processus que sur le résultat.

Le caractère multilingue. On écrit dans la langue de son choix (à souligner le fait que beaucoup de personnes apprécient le fait d'écrire dans leur langue, car il manque d'endroits où on peut écrire en hongrois, roumain, polonais, arabe, etc.).

L'accouplage à d'autres activités créatives/à caractère ludique : peinture, coloriage, découpage, photographie, promenade-découverte (par exemple, visite d'une chocolaterie avoisinante), musique (écouter, mais aussi écrire des chansons), littérature, jeux (mots croisés)...

Le caractère convivial/fête au village/consommation : des liens et des souvenirs se créent plus facilement quand on partage un mets (ne serait-ce qu'un en-cas) autour d'un thé/café/verre de vin. Chacun a sa propre raison de venir (amour des lettres, désœuvrement, fuir la solitude, chercher de l'inspiration, obligation), mais on vient pour passer un bon moment.

«C'est vrai que c'était surprenant et plein de joie» (Monique).

«Merci à toi d'avoir organisé cet atelier surprise, c'était original et inattendu, surprenant et amusant pour moi» (Claire).

«Merci encore pour cet atelier! Je ne pensais pas pouvoir écrire du slam, et pourtant, quelque chose est venu! Merci pour vos textes et vos partages» (Valentine).

«J'adore ton atelier pour sa simplicité et son authenticité, tu es vraiment inspirante. Merci!» (Sandra).

«Merci beaucoup pour cet atelier, ça m'a fait beaucoup de bien d'écrire» (Ania).

«Merci à Tina, aux organisateurs et à tous les participants pour cet atelier fructueux» (Camille).

«C'était aussi pour moi l'occasion parfaite pour briser les barrières linguistiques» (Simona).

«De cet obscur confinement a émergé de la lueur par l'écriture, une petite fenêtre s'est entrouverte pour que notre esprit respire un peu... Bravo à tous et à toutes» (Abdeslam)

«Ce fut un grand plaisir de participer à cet atelier... On continue?» (Patricia).

Pour finir

Chacun a des histoires à raconter. La maîtrise du français est secondaire. La maîtrise de l'écrit est secondaire. De toute façon, il y a toujours Google translate, les dictionnaires, le voisin... On fait ce qu'on peut avec ce qu'on a! Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice : un mot, une expression, une tournure, une façon de penser... Donnez un seul et même sujet à vingt personnes et vous aurez vingt textes différents!

Je continue à animer des ateliers d'écriture créative et à nouer de nouvelles collaborations; j'en ai donné vingt-quatre en deux ans. J'ai toujours été rémunérée par le « haut » (la commune, la bibliothèque), et je n'ai jamais fait payer les participants, selon le principe que l'accès à la culture doit être démocratique — pour tous.

Avec le temps, moi aussi j'ai lâché prise : vient qui veut à mes ateliers et tout le monde est invité. Mes ateliers ne sont pas un endroit pour faire de l'agitation politique, même si participer à des débats sur la cohésion sociale est tout aussi passionnant que l'écriture. Dans un pays tel que la Belgique, il est évident que coexister n'est plus suffisant; il faut créer des ponts entre les mille et une communautés qui composent la société. En effet, que répondre à une femme immigrée d'Inde qui me confie «*dans mon pays, j'étais prof d'arts plastiques; ici, je suis zéro*»...?

Mais j'ai décidé que je voulais que mes ateliers soient axés sur la découverte (des autres, d'une activité, du plaisir et de soi) et sur le développement de la compétence de la créativité, quel que soit le public présent, mixte ou non mixte. Parce qu'il y a une différence entre «écriture» et «écriture créative». Lorsqu'une participante écrit «*Cher frère, j'espère que tu*

vas bien», nous sommes d'accord — on est dans l'écriture. Mais, quand elle écrit «*Bonjour frérot, je viens de passer deux semaines en Bretagne*», alors qu'elle n'a jamais mis les pieds en Bretagne, je m'autocongratule, on est bel et bien dans l'écriture créative! Yes! ▲

Remerciements

Merci à la commune d'Etterbeek et à la bibliothèque communale Hergé — vous avez fait de moi une animatrice d'ateliers d'écriture créative en chair et en os.

Merci à tous les participants, car sans vous, il n'y aurait pas d'ateliers. Merci pour votre curiosité, disposition d'esprit, temps, humilité, originalité. Merci pour vos frissons, larmes, salves de rires. Merci pour vos créations, pour l'inspiration, les moments de magie. Tout est déjà en vous, vous n'avez qu'à prendre une feuille de papier et on y go!

Contact

Tina Mouneimné Van Roeyen
tina.mouneimne@gmail.com

Bibliographie

- Bara S., Bonvallet A.-M. et Rodier C. (2001), *Écritures créatives*, Fontaine : Presses universitaires de Grenoble.
- Boivin A. (1995), « [Compte rendu de Salut Galarneau! ou la recherche par l'écriture](#) », *Québec français*, n°98, p. 94-97.
- Mouneimné Van Roeyen T. (2017), *Je pousse donc je suis. Balades avec ma fille*, La plaine Saint-Denis : Édilivre.

Les “cartes d'identité communales”

De l'intégration à la démocratie

Joachim Debelder

En février 2020, le conseil communal de Liège votait une motion en faveur d'une campagne de régularisation des personnes sans-papiers en Belgique. Dans le contexte de la crise sanitaire et sociale du Covid-19, [une dizaine de communes](#) ont par la suite voté des motions appelant le gouvernement fédéral à reconnaître la pandémie de coronavirus comme « circonstances exceptionnelles » en vertu desquelles une régularisation des personnes sans titre de séjour est possible¹. Développées par le mouvement *Communes hospitalières*, initié par le CNCD-11.11.11, ces motions sont adoptées par les collèges communaux suite à des interpellations de groupes locaux issus de la société civile. Cette situation fait apparaître les divergences d'approches entre le niveau de pouvoir fédéral et le communal, dont le degré d'autonomie ne permet pas de répondre aux besoins des personnes sans-papiers.

¹ [Loi du 15 décembre 1980](#) sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

Et si, à défaut de pouvoir régulariser les personnes sans-papiers, les communes pouvaient leur reconnaître une citoyenneté sur leur territoire dans un programme bénéficiant à toute la population ? Utopique à première vue, cette suggestion est pourtant une réalité depuis plusieurs années dans des villes américaines, et en cours d'élaboration en Europe, à travers des programmes de cartes d'identité municipales².

Cette analyse vise à mettre en lumière le récent « virage municipal » des politiques d'intégration, notamment à l'égard des personnes sans-papiers, en se focalisant sur *ces programmes de carte d'identité*. Leurs enjeux théoriques sont denses en termes d'intégration, de citoyenneté, de démocratie et de gouvernance locale. Pour autant, cette analyse propose de mettre en avant la réalisation concrète du programme de New York, ainsi que les projets similaires en Europe, avant de questionner la possibilité d'élaborer de tels programmes dans les communes belges.

² Le terme « municipal » fait référence dans cette analyse au niveau de pouvoir le plus proche de la population, tel le niveau communal en Belgique. Les appellations diffèrent selon le contexte géographique.

Le virage municipal des politiques d'intégration

D'une manière générale, la législation et les politiques en matière d'asile et de migration relèvent de compétences partagées entre l'Union européenne et ses États membres (Delvino, 2017). Au cours des dernières années, et suite à la « crise de l'accueil des réfugiés » de 2015, les mesures prises aux niveaux nationaux et supranationaux ont été caractérisées par des approches restrictives et d'exclusion (Rea et coll. 2019, 17). En Belgique, soulignons ainsi le durcissement des conditions d'octroi des titres de séjour, une compétence fédérale, et des approches répressives à l'égard des personnes en situation de séjour irrégulier³.

³ Cette approche répressive s'illustre, par exemple, par l'annonce en 2017 de la construction de trois nouveaux centres fermés d'ici 2021, afin de doubler la capacité totale de détention des personnes sans-papiers en Belgique. Cf CIRÉ (2019), [Les centres fermés](#), Bruxelles : CIRÉ ASBL.

Tout en s'inscrivant dans ces cadres (supra)nationaux, les autorités communales sont confrontées à des enjeux spécifiques en raison de la présence des personnes sans-papiers sur leur territoire. Celles-ci détiennent des droits fondamentaux, dont la responsabilité est partagée entre les différents niveaux de pouvoirs — le droit à l'aide médicale urgente relevant, par exemple, des autorités communales par l'intermédiaire des CPAS. Cependant, en raison de leur situation administrative, les personnes sans-papiers sont contraintes à des conditions de vie précaires et insécurisées. Si, dans certaines communes, les autorités suivent uniquement les politiques nationales, d'autres développent des approches plus pragmatiques afin de garantir aux personnes sans-papiers l'égalité d'accès aux droits. De nombreuses recherches ont mis en avant ce « virage municipal » (*local turn*) qui s'est opéré dans l'élaboration des politiques à l'égard des personnes migrantes, en séjour régulier ou non. Ces politiques concernent à la fois les domaines de l'intégration comme l'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé, ou à l'aide sociale, mais également ceux de la gestion des diversités telles que l'interculturalité et la citoyenneté (Zapata-Barrero et coll., 2017). En d'autres termes, il s'agit pour ces communes de considérer l'ensemble des personnes vivant *de facto* sur leur territoire, et non de s'en tenir uniquement à celles qui sont officiellement déclarées légitimes à y vivre. En raison de leur plus forte concentration de populations migrantes, ce sont principalement les communes urbaines qui sont à l'initiative de ces politiques inclusives, jugées tantôt « activistes », tantôt « entrepreneuriales » (Spencer et Delvino, 2019). Les motions communales votées en faveur d'une régularisation s'inscrivent dès lors dans une volonté de changement structurel. Elles font

également apparaître les approches divergentes des politiques migratoires et d'intégration des personnes migrantes menées au sein des modèles de gouvernance multiniveaux qui structurent la majorité des États de l'Union européenne, dont la Belgique (Spencer, 2020).

Dans son rapport sur les villes européennes et les migrants en situation irrégulière, Delvino (2017, 8-10) souligne ainsi quatre raisons principales pour lesquelles les autorités locales développent des mesures inclusives à l'égard des personnes sans-papiers : (1) le respect de la législation internationale en matière de droits humains ; (2) des questions d'ordre moral ou humanitaire ; (3) la poursuite des objectifs généraux de la localité (notamment en termes de cohésion sociale, de sécurité ou de santé publique) et, enfin, (4) la volonté d'assurer l'efficacité des prestations de services — le simple recensement de la *totalité* de la population permet, par exemple, l'adaptation des services communaux.

Citoyenneté urbaine et carte d'identité locale

Parmi les nombreuses politiques élaborées au cours des dernières années, les programmes de *cartes d'identité municipales* font probablement partie des plus innovantes en termes de gouvernance locale. À l'échelle d'une commune ou d'une municipalité, ces programmes assurent une forme d'identification officielle dont l'accès n'est pas conditionné par la citoyenneté nationale. La notion de « citoyenneté urbaine » n'est pas neuve. Cependant, l'importante littérature qu'elle a engendrée n'a pas toujours considéré la question des personnes sans-papiers (Varsanyi, 2006, 230). Certains auteurs ont souligné que ces politiques de citoyenneté urbaine ont même parfois été menées non dans des perspectives inclusives, mais dans des objectifs d'exclusion et de renforcement des inégalités sociales, spécifiquement à l'encontre des personnes migrantes (Bauböck et Orgad, 2020). L'un des prérequis de ces débats doit donc être la reconnaissance du caractère postmigratoire de nos sociétés, en dépassant la distinction entre « migrants » et « natifs » qui fait des parcours migratoires et de l'ethnicité les marqueurs dominants de la différenciation sociale (Foroutan, 2019). La notion d'*hyperdiversité* permet de saisir la simultanéité de multiples facteurs de différenciations (genre, orientation sexuelle, classe sociale, âge, religion, langue, handicap...) et de considérer l'hétérogénéité sociale qui définit les populations urbaines contemporaines. En réponse à l'hyperdiversité, les politiques, publiques ou privées, de lutte contre les discriminations et les inégalités sociales favorisent des approches de *mainstreaming*

de la diversité et de l'intégration. Le *mainstreaming* consiste à substituer aux initiatives restreintes à des groupes cibles des mesures adressées à l'ensemble de la population (Manço et coll. 2017, 206 ; Scholten et Van Breugel, 2018). C'est dans cette conception que s'inscrivent les programmes de cartes d'identité municipales. Au départ d'une question d'intégration, se révèlent dès lors les enjeux plus larges de démocratie et de citoyenneté.

Aux États-Unis comme en Europe, les programmes de carte d'identité municipale proviennent avant tout de mouvements citoyens. Bien que dans plusieurs cas les autorités locales se disent favorable à l'élaboration de ces programmes, les recherches ont souligné que sans la pression de la société civile ces cartes n'auraient probablement jamais vu le jour (De Graauw, 2014). Lors de l'institutionnalisation de ces initiatives, les pouvoirs locaux ont finalement pu déceler dans ces programmes une opportunité de construire et de promouvoir un sentiment d'appartenance fondé sur des principes d'inclusivité et de solidarité.

Le programme de carte d'identité municipale de New York

En 2015, la ville de New York introduit son programme intitulé *IDNYC*, une carte d'identité municipale accessible gratuitement à l'ensemble des habitants de la ville, quel que soit leur statut migratoire. Cette initiative n'est pas la première du genre aux États-Unis, mais bien la plus importante à la fois par son ampleur⁴ et par son rayonnement. Les programmes de cartes d'identité municipales sont directement ancrés dans le mouvement dit des « villes sanctuaires » développé aux États-Unis au début des années 1980 pour répondre aux politiques répressives menées par l'administration de R. Reagan à l'encontre des réfugiés originaires d'Amérique Centrale. Par habitude ou par engagement formel, les villes sanctuaires élaborent des mesures de protection des sans-papiers et refusent d'appliquer les lois fédérales qui pourraient entraîner leur arrestation, leur détention et leur expulsion. Le succès des cartes d'identité municipales parmi les personnes sans-papiers repose directement sur l'existence préalable de ces politiques locales de protection et d'intégration, qui ont participé à leur confiance envers les autorités locales (Torres, 2017). Débuté par la ville de New Haven (Connecticut) en 2007, ce type de programmes a depuis été développé dans plusieurs dizaines de villes américaines.

⁴ En août 2016, soit un an et demi après son introduction, 863 464 cartes avaient été délivrées (Delvino et Spencer, 2019, 69). Cela équivaut à plus de 10 % de la population de la ville de New York cette année-là.

Pour qui ?

Les citoyens américains ne disposent pas de carte d'identité nationale. Le permis de conduire ou une carte d'identité délivrés par les États font généralement office de pièce d'identité et, à défaut, ce sont le numéro de sécurité sociale ou un passeport qui sont utilisés. Dans ce contexte, le besoin de document permettant l'identification concerne évidemment les personnes sans-papiers, mais pas uniquement. Lors de sa conception, le programme visait en priorité cinq groupes sociaux, à savoir les migrants (avec ou sans titre de séjour), les personnes sans-abris, les personnes âgées, les jeunes et les personnes LGBTQ. En offrant la possibilité de mentionner le genre auquel le détenteur de la carte s'identifie plutôt que celui assigné à la naissance, l'*IDNYC* permet d'augmenter la sécurité des personnes LGBTQ⁵. Par ailleurs, il va de soi que ces groupes ne sont pas distincts les uns des autres. D'un point de vue intersectionnel, les personnes qui sont, par exemple, à la fois sans-papiers et LGBTQ sont au croisement de plusieurs oppressions systémiques et se révèlent donc particulièrement discriminées.

Quels avantages ?

En pratique, l'*IDNYC* permet à ses détenteurs de présenter un document officiel dans toute situation de la vie courante qui exige de prouver son identité, dont les contrôles policiers. La carte permet par ailleurs de signer un contrat de bail, d'avoir accès à

⁵ En raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, de nombreuses personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou queer sont exclues de leur famille et confrontées au sans-abrisme, sans pièce d'identité, et ce avant d'avoir atteint la majorité.

l'ensemble des services municipaux, de disposer d'un accès gratuit à un grand nombre de bibliothèques, d'institutions culturelles et sportives, ou d'obtenir des réductions lors de l'achat de médicaments, entre autres. Suite à des négociations menées par la ville de New York avec les institutions bancaires, une dizaine d'entre elles ont également accepté de reconnaître la carte comme document d'identité permettant l'ouverture d'un compte.

Modalités d'accès

L'*IDNYC* est disponible à toute personne de plus de 14 ans vivant dans la ville de New York et est valable durant cinq ans. Face à l'impasse de justifier une identité sans les documents qui le permettent habituellement, le système propose de compiler une [multitude d'attestations](#), l'enjeu étant de prévoir l'ensemble des situations les plus précaires tout en garantissant la fiabilité du programme. Les associations et les organisations religieuses peuvent ainsi fournir des attestations dans le cas des personnes sans-abris. Afin de garantir l'accessibilité, l'inscription au programme est réalisable dans plusieurs dizaines de langues.

Évaluation des risques

Les risques liés à la carte d'identité municipale sont liés aux craintes de dérives concernant soit son usage, soit l'utilisation des données personnelles nécessaires à son octroi. Dans le premier cas, l'inquiétude repose sur le détournement de la carte en instrument de stigmatisation des personnes sans titre de séjour ou, plus largement, de groupes sociaux marginalisés. En devenant le signe d'une situation administrative irrégulière, ou d'une condition de précarité, l'utilisation de cette carte pourrait représenter un danger pour

ses détenteurs. Dès lors, l'efficacité de cette carte d'identité dépend directement de son utilisation par des citoyens légalement reconnus comme tels, et ce en particulier dans des situations critiques telles que des contrôles policiers. À cet égard, une évaluation du programme a révélé qu'en dehors des groupes ciblés, la raison principale pour les New-Yorkais d'utiliser cette carte était de soutenir le programme par solidarité (Daley et coll., 2016, 24). Le second cas concerne la possibilité que le gouvernement fédéral, et en particulier l'agence chargée du contrôle des frontières, obtienne l'accès aux informations personnelles. Pour pallier ce risque, la municipalité ne demande aucune information concernant le statut migratoire lors de la demande de carte, et procède à une destruction trimestrielle des documents fournis comme preuves d'identité [après deux ans de conservation](#).

Initiatives européennes

Suite à l'introduction de la carte new-yorkaise, des acteurs de la société civile se sont rapidement regroupés pour proposer des initiatives similaires à [Zurich](#), [Berne](#), de même qu'à Hambourg, ces trois villes faisant partie du réseau [Solidarity City](#). Les initiatives suisses se sont fondées sur les mêmes principes que l'*IDNYC* en termes d'objectifs et d'avantages que la carte pourrait octroyer, ou de modes d'élaboration. Le groupe de travail de Zurich rassemble, entre autres, des personnes précédemment sans-papiers, des avocats et des acteurs de la société civile (Morawek, 2019). Les processus de travail impliquent également des personnes concernées issues de groupes marginalisés, tels que des personnes migrantes (en séjour régulier), des personnes sans-abris et des personnes

LGBTQ⁶. La motion concernant la *Züri City Card* a été adoptée par le conseil municipal de Zurich fin 2018, et pourrait être mise en application d'ici 2022. La ville évalue d'une part, la possibilité pour les personnes sans-papiers d'accéder au système judiciaire et d'autre part, la compatibilité de la carte avec les législations cantonale et fédérale. Simultanément, des campagnes de sensibilisation de la population sont menées, de même que des partenariats sont esquissés avec les institutions culturelles et sportives.

Également inspirée par l'*IDNYC*, la ville de Paris a introduit début 2016 une carte citoyenne disponible gratuitement à tout résident de la capitale, peu importe sa nationalité ou son statut de résidence. Restreinte aux domaines de la culture et des services communaux, cette carte a pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance dans la période critique qui a suivi les attentats de 2015 (Delvino et Spencer, 2019, 68).

⁶ Entretien avec Sarah Schilliger, membre de *Wir alles Bern*, 12 juin 2020.

Quelles perspectives en Belgique ?

Le nombre de personnes sans titre de séjour valable en Belgique est généralement estimé à 150 000⁷. Pour ces personnes, un simple contrôle d'identité peut conduire à une arrestation administrative et, dans le pire des cas, à une détention en centre fermé en vue d'une expulsion du territoire. Hormis les sans-papiers, les migrants en séjour régulier et les personnes sans-abris font face à de multiples inégalités sociales, même si elles détiennent une carte d'identité nationale, et par rapport auxquelles une carte d'identité communale pourrait représenter de nombreux avantages. Alors que les besoins sont manifestes, la Belgique présente un certains nombres de facteurs propices à l'introduction d'un tel programme.

À l'instar des États-Unis, de la Suisse ou de l'Allemagne, le fédéralisme de la Belgique et la gouvernance multinationaux qui en découle révèlent une structure étatique favorable à l'élaboration de formes de citoyennetés locales inclusives. À cet égard, certaines sont déjà d'application : le droit de vote des étrangers (en séjour régulier) aux élections communales a amorcé leur inclusion dans la communauté politique locale, celle-ci étant comprise dans une logique démocratique par contraste avec les logiques souverainistes qui exigent la nationalité⁸. De plus, comme évoqué

⁷ Par définition, les personnes sans-papiers ne sont pas répertoriées officiellement, il ne s'agit donc que d'estimations, cf. CIRÉ (2019), *On ne choisit pas de vivre sans papiers*, Bruxelles : CIRÉ ASBL, p. 10.

⁸ Depuis 2004, le droit de vote aux élections communales est octroyé aux ressortissants de pays extérieurs à l'Union européenne à condition qu'ils prouvent leur résidence

précédemment, l'application d'un certain nombre de droits fondamentaux des personnes sans-papiers s'appuie déjà fortement sur les pouvoirs communaux.

La question du « droit à la ville » a également été envisagée à Liège il y a plusieurs années dans le cadre de la campagne *Communes hospitalières*, mentionnée précédemment, qui s'inspire partiellement du mouvement nord-américain des villes sanctuaires. Une étude du processus qui a abouti en 2017 à la motion « Liège ville hospitalière, responsable, accueillante et ouverte » a récemment mis en avant les difficultés rencontrées lors des collaborations entre les acteurs de la société civile, les collectifs de sans-papiers, les professionnels des questions migratoires et les autorités communales (Lamberts et Swerts, 2019). La même recherche illustre comment l'évolution des négociations a finalement réduit ce droit à la ville à une série de mesures spécifiques aux personnes migrantes, mais souligne également les potentialités réelles de développer des politiques urbaines d'inclusion bénéfiques à toute la population.

Les recherches sur les cas d'introduction de cartes d'identité locales soulignent immanquablement le rôle joué par la société civile. La crise sanitaire du Covid-19 a montré à la fois le dynamisme des collectifs citoyens et leur importance pour répondre aux inégalités sociales et assurer la protection de toute la population, quelle que soit la situation administrative (Debelder et Manço, 2020).

Rappelons enfin qu'un certain nombre d'acteurs citoyens, associatifs, publics ou privés organisent déjà des formes de solidarité concrète qui permettent l'intégration des personnes sans-papiers. Par leur nature généralement informelle, ces pratiques restent cependant fragiles. De ce point de vue, l'introduction d'une

légitime et ininterrompue sur le territoire belge durant les cinq années précédentes.

carte d'identité communale reviendrait en partie à formaliser une série de pratiques préexistantes et donc d'en assurer tant la pérennité que l'égalité d'accès.

Conclusions

En raison de leurs contextes politiques, sociaux, démographiques, juridiques, économiques ou historiques singuliers, les politiques locales ne peuvent être répliquées à l'identique d'une ville à l'autre. Cependant, la mise en lumière de ces pratiques de gouvernance permet de constituer autant de ressources pour développer de nouvelles politiques propres à chaque localité. Les programmes de cartes d'identité communales ne se substituent évidemment pas à l'obtention de titres de séjour. Peu importe l'étendue de ces programmes, ils n'annulent aucunement l'application de la législation nationale. Les appels actuels de citoyens, d'associations et de communes à l'organisation par le gouvernement fédéral d'une régularisation apparaissent dès lors fondamentaux en vue de l'intégration complète des personnes sans-papiers dans la société. Cependant, entre la relative impuissance face aux politiques fédérales et l'interminable nécessité de renouveler localement des dispositifs d'urgence pour des personnes marginalisées, les programmes de cartes d'identité communales représentent une alternative politique innovante d'intégration et de gestion des diversités au bénéfice de l'ensemble de la population. ▲

Bibliographie

- Bauböck R. et Orgad L. (éds) (2020), *Cities vs States: Should Urban Citizenship be Emancipated from Nationality?*, San Domenico di Fiesole : European University Institute.
- Daley T. C. et al. (2016), [*IDNYC : A Tool of Empowerment – A Mixed-Method Evaluation of the New York Municipal ID Program*](#), Rockville : Westat.
- Debelder J. et Manço A. (2020), « Pandémie : mobilisations citoyennes et modes de gestion locale de la question migratoire », [*Analyse de l'IRFAM n° 1*](#).
- De Graauw E. (2014), « Municipal ID Cards for Undocumented Immigrants: Local Bureaucratic Membership in a Federal System », *Politics & Society*, v. 42, n° 3.
- Delvino N. (2017), [*European Cities and Migrants with Irregular Status: Municipal initiatives for the inclusion of irregular migrants in the provision of services*](#), Oxford : COMPAS.
- Delvino N. et Spencer S. (2019), [*City Initiative on Migrants with Irregular Status in Europe: Guidance for Municipalities*](#), Oxford : COMPAS, University of Oxford.
- Foroutan N. (2019), « The Post-migrant Paradigm », Bock J.-J. et Macdonald Sh. (éds.), *Refugees Welcome? Difference and Diversity in a Changing Germany*, New York : Berghahn Books.
- Scholten P.W.A. et van Breugel I. (éds) (2018), *Mainstreaming Integration Governance: New Trends in Migrant Integration Policies in Europe*, Cham : Palgrave Macmillan.
- Lambert S. et Swerts T. (2019), « "From Sanctuary to Welcoming Cities" : Negotiating the Social Inclusion of Undocumented Migrants in Liège, Belgium », *Social Inclusion*, v. 7, n° 4, p. 90-99.
- Manço A., Ouled El Bey S. et Amoranitis S. (2017), « Recommandations pour dépasser la peur de l'Autre », Manço A. et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris : L'Harmattan.
- Morawek K. (2019), « Urban Citizenship and Municipal ID: In Zurich, Civil Society Actors Are Advocating "Urban Citizenship" », Wenke Chr. et Kron S. (éds.), [*Solidarity Cities in Europe. Charity or Pathways to Citizenship: A New Urban Policy Approach*](#), Berlin : Rosa Luxemburg Stiftung.
- Rea A., Martiniello M., Mazzola A. et Meuleman B. (éds.) (2019), *The Refugee Reception Crisis in Europe: Polarized Opinions and Mobilizations*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Scholten P.W.A. et van Breugel I. (2018), « Introduction: Conceptualizing Mainstreaming in Integration Governance », Scholten P.W.A. et van Breugel I., *Mainstreaming Integration Governance: New Trends in Migrant Integration Policies in Europe*, Cham : Palgrave Macmillan.
- Spencer S. (2020), « Cities Breaking the Mould? Municipal Inclusion of Irregular Migrants in Europe », Spencer S. et Triandafyllidou A. (éds.), *Migrants with Irregular Status in Europe: Evolving Conceptual and Policy Challenges*, Springer International Publishing.
- Spencer S. et Delvino N. (2019), « Municipal Activism on Irregular Migrants: The Framing of Inclusive Approaches at the Local Level », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, v. 17, n°1, p. 27-43.
- Torres A. C. (2017), « "I Am Undocumented and a New Yorker": Affirmative City Citizenship and New York City's IDNYC Program », *Fordham Law Review*, v. 86, n° 1, p. 335-366.
- Varsanyi M. W. (2006), « Interrogating "Urban Citizenship" vis-à-vis Undocumented Migration », *Citizenship Studies*, v. 10, n° 2, p. 229-249.
- Zapata-Barrero R., Caponio T. et Scholten P. (2017), « Theorizing the "Local Turn" in a Multi-Level Governance Framework of Analysis: A Case Study in Immigrant Policies », *International Review of Administrative Sciences*, v. 283, n° 2, p. 241-246.

Coexistence des populations hôtes et réfugiées au Cameroun

Un défi humanitaire

Jean-Marie Afana

La coexistence entre pasteurs nomades centrafricains réfugiés au Cameroun et la population locale sédentaire se pose tel un défi humanitaire depuis l'orée des années 2000. La recrudescence des rébellions armées, l'instabilité politique et le phénomène des « coupeurs de route » observable en République centrafricaine, dès le début du XXI^e siècle, ont contraint des milliers d'éleveurs nomades à migrer entre autres vers le Cameroun voisin. Ce mouvement migratoire a connu un pic depuis 2014 avec la dégradation de la situation en Centrafrique. Cela a eu pour conséquence l'exode de 50 000 éleveurs de la RCA vers le Cameroun et leur installation dans des campements de l'État camerounais et des organisations internationales, comme la Croix-Rouge et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'objectif était d'assurer une gestion efficace du territoire et des ressources naturelles locales, et de rétablir la dignité humaine. En effet, l'identité nomade, à travers ses formes mobiles d'habitat et son activité



pastorale, échappe au contrôle social et politique. Sa rencontre avec une société sédentaire fondée sur l'agriculture, l'urbanisation et une organisation étatique est problématique d'un point de vue social, économique et écologique. L'arrivée des éleveurs et de leurs animaux ajoute à la compétition pour l'espace et l'accès aux ressources naturelles. La sédentarisation forcée des pasteurs s'accompagne d'une douloureuse transformation de leur organisation

sociale et culturelle. Ce changement ne va pas sans poser de problèmes de cohabitation entre groupes différents. Tout en présentant les différents conflits nés de cette cohabitation, nous identifions différentes formes de sociabilités qui émergent de cette coexistence conflictuelle, enfin, nous formulons des recommandations afin de développer le sens de l'appartenance commune, au-delà des particularismes.

Antagonisme entre agriculteurs autochtones et éleveurs allochtones

Les mouvements transfrontaliers ont toujours existé au Cameroun contraignant les agriculteurs et les éleveurs à inventer constamment une relative harmonie. La longue coexistence entre ces deux groupes illustre la possibilité d'une entente sociale et d'une complémentarité économique. Le pastoralisme des nomades oblige en effet leur économie à être dépendante d'autres activités professionnelles telles que l'artisanat ou l'agriculture (Dupire, 1970). Par conséquent, les éleveurs centrafricains nouaient des échanges réguliers avec les agriculteurs qu'ils rencontraient les jours de marché ou aux puits. Ces échanges renforçaient la symbiose avec les nomades transhumant volontiers vers les savanes vides de cultivateurs. Éloignés, les troupeaux n'abimaient que rarement les cultures. Mais l'exode renforcé par le contexte d'insécurité en Centrafrique, dès 2000 a radicalement modifié le système de représentation social et les comportements au sein de la société sédentaire. L'UNHCR recense actuellement près de 160 000 réfugiés dans les régions camerounaises frontalières du Sahel. Cela constitue un défi majeur de gestion du territoire et des populations, à l'origine de nombreux conflits intercommunautaires, notamment celui opposant agriculteurs autochtones et éleveurs allochtones.

Dans les représentations des agriculteurs hôtes, le mode de vie des pasteurs allochtones est associé à de la prédation et cause la destruction des cultures. De plus, l'arrivée de ces éleveurs et de leurs animaux ajoute à la saturation de l'espace cultivable et à la

pression sur les ressources naturelles, comme l'eau. Les agriculteurs souhaitent le rétrécissement des parcours du bétail et les arrêts dans les villages, ce qui pour les éleveurs réfugiés a pour conséquence de modifier les itinéraires de transhumance (Balandier, 1974). Les cultures sont dispersées et les bovins en pâturage côtoient des champs non clôturés, ce qui entraîne des risques de destruction. Par ailleurs, les animaux s'abreuvent dans les cours d'eau près des cultures maraichères (Liba'a, 2012) : « *comme si nos cultures étaient devenues de l'herbe pour animaux* », racontent des cultivateurs pour qui les éleveurs réfugiés « recherchent la nuisance ». Il en découle un mépris envers ces pasteurs et leur famille, considérés comme des intrus. Le discours est dépréciatif et des cas de violence physique présents, d'autant plus que, depuis les émeutes intercommunautaires de 2011, une partie des habitants de l'est du Cameroun identifient les éleveurs centrafricains comme des « envahisseurs ». Le conflit agriculteur autochtone/éleveurs réfugiés se complique aussi d'une dimension religieuse, la plupart des pasteurs étant musulmans et la majorité des cultivateurs non.

Conflits entre éleveurs allochtones et autochtones

S'il existe également des éleveurs locaux, les pasteurs réfugiés arrivés avec de nombreux animaux ne les confient pas aux éleveurs hôtes, préférant conduire leur bétail eux-mêmes. On observe également un refus de la part des éleveurs camerounais de laisser les réfugiés pâturer les espaces qu'ils exploitent (Liba'a, 2012). Il arrive que le conflit territorial débouche sur des actes de violence verbale et physique, visant des biens ou des bergers et causant également des blessures sur les animaux. Les deux ensembles d'éleveurs — locaux et migrants — sont des (semi) nomades, peuls et musulmans, mais ils ont des parlers, des vécus et des orientations religieux, ainsi que des histoires différentes dans leurs pays respectifs. Ils développent une vision stéréotypée et dépréciative les uns des autres, et *a fortiori* des groupes non peuls (Dupire, 1962; Issa et Labatut, 1974; Maliki, 1985; Kervala-Mansaré, 2014). Il résulte de ces perceptions réciproques une hiérarchisation ethnique; chaque groupe se considérant « plus pur » et « supérieur » aux autres, selon ses propres critères. Chaque groupe réduit les autres à des caractères identitaires considérés comme inférieurs et légitime une entreprise de marginalisation et d'exclusion des autres. Cela ne facilite pas les tentatives d'entente et renforce les termes du conflit territorial (Haddad et coll., 2009). Les effets en termes de discrimination sont légion dans l'ensemble de la société camerounaise. La discrimination se déploie au quotidien et au pluriel dans les domaines tels que les relations commerciales, l'utilisation des puits, etc.

La cohabitation conflictuelle s'observe également à travers l'institution du mariage : les personnes de ces divers groupes ne s'épousent pas entre eux. Leurs lieux de culte sont également différents.

Selon Haddad et coll. (2009), le conflit répond au besoin d'une population de se distinguer d'autres groupes humains : celui de créer un « eux » afin de renforcer l'entre soi. Ces sentiments d'appartenance sont d'autant plus forts lorsqu'il s'agit de groupes minoritaires et exclus ou des communautés qui se vivent comme tel, dans les contextes sociopolitiques dans lesquels ils sont plongés. Pour les auteurs cités, plus un groupe vit une situation d'oppression ou d'exclusion, autrement dit, plus il se voit dénier ses particularités et spécificités, sa présence ou sa mémoire, plus ses membres ont tendance à accentuer leur appartenance au groupe dont l'existence est ressentie comme menacée. Ce mouvement centrifuge s'accompagne en général du rejet des communautés voisines vécues comme concurrentes. Aussi, dans les deux exemples présentés jusqu'ici, les sources des conflits sont tant écologiques qu'idéologiques, les deux dimensions étant largement entrelacées (Lévi-Strauss, 1952).

Différends entre autorités et éleveurs réfugiés

Les autorités interviennent en principe dans l'organisation de l'espace et la gestion des conflits locaux. Toutefois, dans les situations envisagées qui mettent les éleveurs (réfugiés) et des cultivateurs en tension, il semble que l'intervention des autorités, en particulier traditionnelles, ait l'effet d'exacerber le différend. Pour Liba'a (2012), l'intervention des autorités locales et traditionnelles peut être qualifiée d'inégale et stigmatisante envers les groupes de pasteurs. Par exemple, les chefs traditionnels omettraient de rappeler aux administrés des acquis de longue date, tels que les couloirs de passage et des aires de pâturages dont les éleveurs ont l'usufruit. Au contraire, les mêmes chefferies fermeraient les yeux sur la colonisation de ces espaces par les agriculteurs qui n'hésiteraient pas planter des « champs pièges » autour des mares et des cours d'eau réservés à l'élevage. Quand

les dégâts sont faits, dans beaucoup de cas, les chefs traditionnels laisseraient aux « victimes » le droit de fixer unilatéralement le montant des dommages qui lui sont dus. Pourtant, les mauvais traitements infligés aux bergers et à leur bétail sont que rarement indemnisés ; les éleveurs étant souvent des étrangers, le rapport de force n'est pas en leur faveur. Enfin, en cas de litige, tous les dégâts constatés sont à charge du premier propriétaire de troupeau intercepté, même si d'autres ont pu circuler avant lui sur le même parcours. Ces discriminations seraient légion alors les autorités traditionnelles taxent les éleveurs réfugiés comme les agriculteurs locaux. Ces faits ne font qu'accentuer la marginalisation des communautés de pasteurs et risquent d'engendrer, à leur tour, d'autres tensions, voire de la criminalité.

Dépasser les conflits ?

Le *dialogue interculturel* peut constituer un facteur de pacification. Les différents groupes ethniques devraient être aidés pour sortir de leurs univers culturels et se pencher sur celui d'autrui, et ainsi considérer le contexte du conflit et de ses effets de manière bilatérale. Ceci conduit à davantage de relativisme et peut permettre à chacun d'envisager une coexistence pacifique. L'enjeu du dialogue interculturel est de dépasser les préjugés, surmonter les contentieux entre groupes ethniques, et se solidariser autour d'enjeux collectifs. Cela nécessite de comprendre l'autre sans porter de jugements moraux sur les différences de pratiques culturelles (Haddad et coll., 2009). Selon ces chercheurs, la démarche de dialogue interculturel doit être « *fondée sur l'égalité des partenaires en présence* ». Elle correspond à diverses sortes d'interac-



tions constructives mettant des collectifs en vis-à-vis, directement ou par l'intermédiaire de représentants, avec l'entremise de médiateurs ou non. Le dialogue interculturel suppose l'égalité de tous les participants et une contribution volontaire. Il suppose aussi d'observer à la fois les similarités et les différences culturelles, une connaissance minimale des particularités caractéristiques de sa propre culture et de celle de l'autre, ainsi que la capacité de trouver un langage commun pour comprendre et respecter les partenaires.

D'après Eckmann (2004), le dialogue interculturel n'est pas qu'un échange sur le présent, mais aussi un propos partagé sur le passé. Les narratifs relatifs au passé sont socialement construits dans les mémoires et transmis de génération en génération, renforçant le cas échéant l'hostilité dans le présent. Le dialogue interculturel passe donc par le *dialogue intermémoires* dont le but est de changer les perceptions sur l'autre, ainsi que modifier convictions et opinions tant au sujet des autres groupes qu'au sujet de son propre groupe. Deux approches y conduisent : apprendre l'histoire (la sienne et celle des autres) est d'abord une démarche cognitive cruciale pour le vivre-ensemble. Comprendre la façon dont le passé forge le présent, pour les uns comme pour les autres ; c'est une démarche qui charrie des émotions et aiguise les sensibilités. Ainsi, la transmission du passé requiert tant une démarche cognitive qu'une capacité à gérer les émotions que les prises de conscience amplifient. Ainsi, un accompagnement pédagogiques impose. Les médiateurs et autres intervenants formés au dialogue interculturel et travaillant au sein des communautés en présence sont assurément un atout pour les faire avancer les uns vers les autres.

Ainsi, dans l'exemple des différends réguliers entre pasteurs migrants et agriculteurs locaux, une forme d'institutionnalisation peut permettre de gérer et de prévenir les conflits susévoqués. Une des issues serait la création d'institutions permanentes, multilatérales ou neutres, de concertation et de régulation. Les observations montrent que la restriction de l'accès aux pâtures et aux plans d'eau, le grand nombre d'animaux dans les villages, le manque de complémentarité et d'échanges entre éleveurs réfugiés et autres protagonistes, ainsi que l'implication partisane des autorités traditionnelles sont des facteurs de conflits qui liment les processus de pacification qui ont pourtant existé par le passé. La mise en place d'associations villageoises de prévention et de pacification peut aussi être une piste d'action positive. Il en va de même de la création de cellules locales pour la démarcation des espaces de pâturage et de culture, des couloirs de transhumance, la guidance des troupeaux, l'augmentation des points d'accès à l'eau (puits, forages, retenues...), ainsi que l'adoption des cultures fourragères. Coorganisées par les divers groupes agropastoraux concernés, renforcés par des médiateurs formés à la démarche interculturelle et à la résolution des conflits, ces instances peuvent jouer un rôle important dans la limitation des différends ou de leur gravité. ▲

Bibliographie

- Balandier G. (1974), *Anthropo-logiques*, Paris : PUF.
- Burnham P. (1991), « L'ethnie, la religion et l'État : le rôle des Peuls dans la vie politique et sociale du Nord-Cameroun », *Journal des Africanistes*, n° 61, p. 73-102.
- Dupire M. (1962), *Peuls nomades. Études descriptives des wodaabé du sahel nigérien*, Paris : Institut d'ethnologie.
- Dupire M. (1970), *Organisation sociale des Peuls*, Paris : Plon.
- Eckmann M. (2004), *Identités en conflit, dialogue des mémoires. Enjeux identitaires des rencontres intergroupes*, Genève : éd. IES.
- Haddad K., Manço A., Eckmann M. (2009), *Antagonisme communautaire et dialogues interculturels. Du constat des polarisations à la construction des cohésions*, Paris : L'Harmattan.
- Issa A. et Labatut R. (1974), *Sagesse de Peuls nomades*, Yaoundé : Éditions CLE.
- Kervala-Mansaré Y. (2014), *Pulaaku, code d'honneur des Peuls*, Paris : L'Harmattan.
- Lévi-Strauss C. (1952), *Race et histoire*, Paris : Folio.
- Liba'a N. K. (2012), « Sédentarisation des éleveurs transhumants dans le nord du Cameroun : évolution des conflits ruraux et de leurs modes de résolutions », *Étude de la population africaine*, v. 26, n° 1, p. 113-132.
- Maliki A. (1985), *Bonheur et souffrance chez les Peuls nomades*, Paris : Edicef.

Crédits photos

Couverture : Clément Bastin

P. 10 : *Récoltes Solidaires*

P. 27, 30 : *Interra*

P. 32, 35 : Ville de Bruxelles

P. 37 : Tabane asbl

P. 47 : Ural Manço

P. 53, 55 : Jean-Marie Afana

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont

B-4000 Liège

04-221 49 89

info@irfam.org

www.irfam.org



Avec le soutien de

